

SENATES READING ROOM
14127 31 D 52
OTTAWA, ONT.

UN TÉMOIN ACCUSE M. PLANTE DE PARTIALITÉ



LE SOLDAT J.-E. MIGNOT, 6642, rue Louis-Hémon, photographié à la Gare Centrale, ce matin, à l'arrivée du train-paquebot du Canadien National qui ramenait les officiers et soldats de la 27^e brigade stationnée en Allemagne. On voit ici le soldat Mignot avec sa mère et ses deux enfants, Robert et Gisèle. (Photo Canadien National)

Un bagnard de Rocky Mountain est déclaré coupable de mépris de Cour

Raoul Provost, qui purge actuellement une sentence de 15 ans de pénitencier à Rocky Mountain, Manitoba, a créé toute une sensation, ce matin, à l'enquête de la police, en refusant de témoigner après être venu de si loin. Il a persisté dans son refus et l'hon. juge Caron l'a déclaré coupable de mépris de cour. Il recevra sa sentence cet après-midi, à 2 h. 30.

Ce témoin, qui reçut la visite de Me Drapeau, était, jusqu'à hier soir, consentant à témoigner à l'enquête, mais cet avant-midi, dès son apparition dans le box des témoins, il déclarait à la Cour qu'il préférerait ne pas témoigner.

Le juge Caron lui répondit qu'il lui accorderait la protection de la Cour, s'il craignait que sa déposition puisse porter atteinte à sa vie, mais qu'il devait répondre.

Me Drapeau: "Avez-vous connu Frisé Lamarche?"

Le témoin: "Je ne veux répondre à aucune question. J'ai voulu donner mes raisons, mais vous m'avez arrêté à moitié chemin."

Me Drapeau: Dois-je conclure que cette nouvelle attitude du témoin lui a été suggérée depuis hier soir?

— Aucunement. Vous, Me Drapeau, je respecte votre sincérité.

— Voulez-vous dire que Me Plante et moi-même, nous vous avons suggéré de dire autre chose que ce que vous connaissez?

— Non. Mais mon opinion est que certaines choses qu'on a dites sont fausses.

Le juge Caron: "Ce n'est pas à vous de juger." Vous n'avez qu'à dire ce que vous savez sur des faits précis.

Le témoin: "Si cette Cour m'amène à témoigner, c'est qu'elle a confiance en moi. Et bien, hier soir, dans un entretien, je me suis aperçu que cette enquête est "Out of the facts" (textuel).

Le juge Caron: "Je vous ordonne de parler. Connaissez-vous Frisé Lamarche?"

Le témoin: "Je ne veux pas parler".

Le juge: "Je vais être alors obligé de vous trouver coupable de mépris de cour".

Me Drapeau: "Votre Seigneurie, je dois dire que la conversation que Me Plante et moi-même avons eue, hier soir, avec le témoin, a eu lieu en présence des autorités pénitencières".

Le témoin: "Je ne veux pas parler, parce que j'en suis venu à penser que cette enquête sur la police est une enquête personnelle de Me Plante sur d'autres personnes. Je regrette de ne pouvoir parler pour vous, Me Drapeau, car je sais que vous êtes sincère".

Me Drapeau: "Voulez-vous insinuer que Me Plante vous a suggéré de dire des choses fausses?"

(Suite à la page 7)

L'hon. Antonio Barrette tente de régler la grève de Louiseville

(LIRE EN PAGE 3)

Tempête soulevée en Chambre par le rapport Currie

(LIRE EN PAGE 12)

"L'Inde, énergique et courageuse, s'engage vers un grand avenir"

(S. E. W. Chipman)

"J'ai passé les trois dernières années dans un pays d'extraordinaire fascination mais je ne m'attendais pas qu'un jour j'aurais le grand bonheur de m'y trouver non en simple touriste, mais pour y remplir une mission et, conséquemment, avec le temps nécessaire pour le bien connaître".

Ainsi s'exprimait S. Exc. M. M. Warwick Chipman, Q.C., D.C.L., ex-haut-commissaire du Canada aux Indes, au début de la causerie qu'il prononçait sur ce prestigieux pays, devant les membres du Canadian Club, réunis à l'Hôtel Windsor, hier midi, pour leur déjeuner-causerie hebdomadaire.

TRESORS INEPUISABLES

"On croit parfois connaître l'Inde, poursuit le conférencier: illusion, car chaque jour nous apporte sa part de révélation d'une histoire assurément unique par sa splendeur, ses mystères et ses fastes. Personne, aujourd'hui, n'oserait écrire, à l'exemple de James Mills, en 1923, dans sa préface à une histoire de l'Inde, qu'on peut bien écrire pareil ouvrage puisque à peu près tout sur ce pays est désormais connu.

"Le 26 janvier 1950, l'Inde devenait une république indépendante dotée d'une nouvelle constitution, rappelle M. Chipman, qui s'emploie ensuite à esquisser les principaux aspects de la constitution, des premières élections générales et du développement du nouvel Etat autonome. Aujourd'hui, l'Inde constitue une Union fédérale de quatre espèces d'Etats: la première se compose des anciens territoires de l'Inde britannique; la deuxième comprend les grandes Principautés; la troisième recouvre des territoires un peu analogues à nos territoires du Nord-Ouest; la quatrième, enfin, se compose des îles Andaman et Nicobar.

CONSTITUTION

Le président, élu pour cinq ans, est assisté d'un conseil de ministres responsables devant l'Assemblée populaire en vertu d'un système parlementaire semblable au nôtre. Le Parlement comprend la "Chambre du Peuple", semblable à notre Chambre des Communes et le Conseil des Etats, qui correspond à notre Sénat, à cette différence près que ce dernier corps aussi est élu. Les gouverneurs d'Etats sont nommés par le pouvoir central mais, dans le cas des principautés, on a accepté pour remplir ce poste les princes régnant avec le titre de Rajpramuk. Il va de soi que la Constitution garantit certains droits fondamentaux, notamment la liber-

té complète de religion: il y a, dans le cabinet, deux Musulmans et un chrétien, et même, jusqu'à récemment, un représentant de ceux qu'on appelle les intouchables.

Le conférencier signale ensuite que l'anglais a été maintenu comme langue officielle pour encore quinze ans à partir de 1950, alors que probablement on choisira l'hindoustani. Parmi les particularités du système, à retenir, ceci: les ministres peuvent siéger et parler dans les deux Chambres; le Président peut nommer à discrétion sur la base de valeur intellectuelle ou de services rendus douze membres de la Chambre Haute.

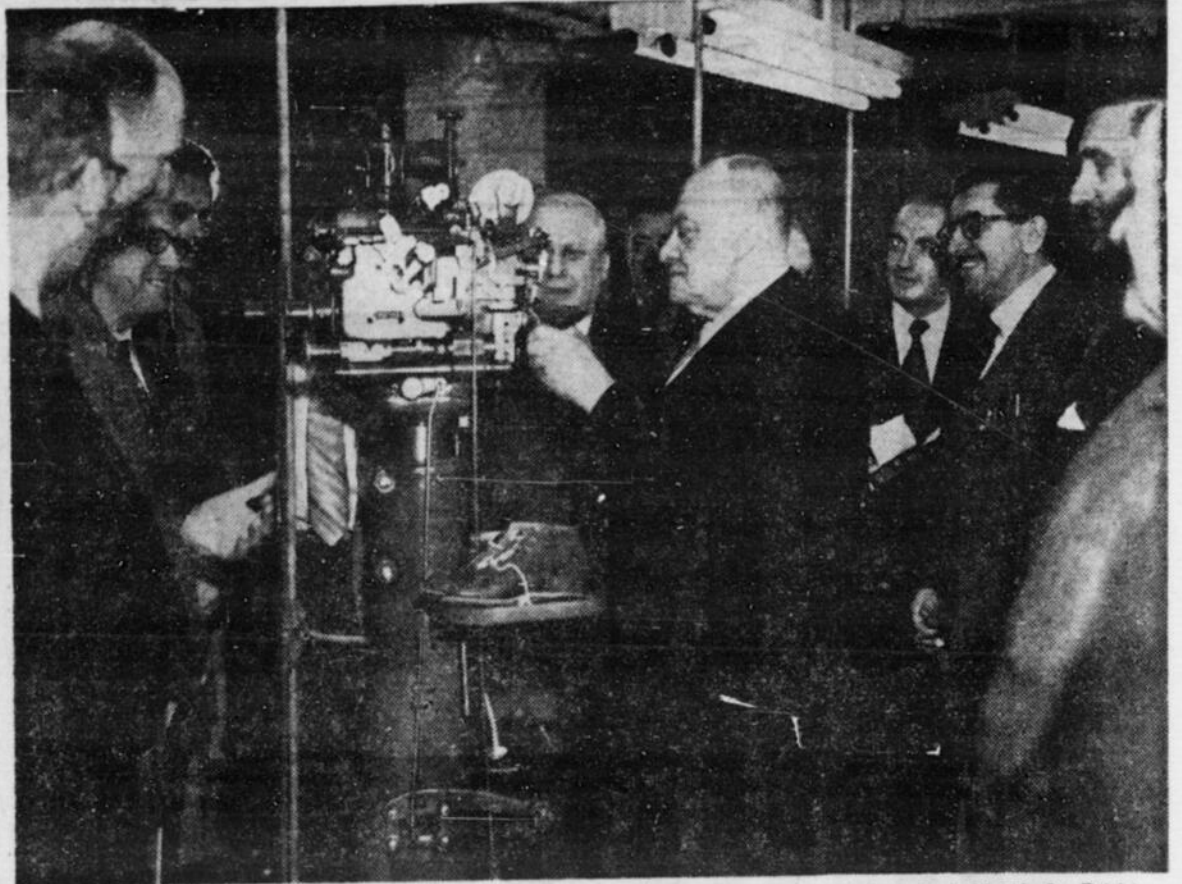
LES PREMIERES ELECTIONS

Le conférencier évoque ensuite les premières élections générales tenues en Inde, où pouvaient utiliser leur droit de suffrage 176 millions de votants, soit le plus grand nombre d'électeurs libres au monde. Il fallut pas moins de deux millions de boîtes de scrutins et pour éviter les tentatives de personification, tout électeur se faisait marquer l'index à l'encre indélébile.

VALEUR INTELLECTUELLE

Le conférencier souligne ensuite la qualité intellectuelle de beaucoup d'Indiens et rappelle qu'il lui était possible de lire chaque matin quatre grands quotidiens rédigés dans un pur anglais. Des hebdomadaires et des revues en grand nombre existent dans les divers domaines du savoir humain, des ouvrages paraissent régulièrement qui sont publiés dans une langue remarquable et l'on trouve des écrivains, philosophes et penseurs, même parmi les dirigeants du pays, tel le vice-président M. Radakrishnan. Enfin, M. Chipman ne fait que souligner au passage l'originalité et la valeur de l'action de l'Inde sur le plan de la politique internationale.

Et il y a encore les complexes problèmes sociaux, sanitaires et culturels, celui de l'éducation, notamment, le réveil du prolétariat, etc... Mais il y a assez d'énergie, de foi et de courage dans l'Inde, conclut le conférencier, pour lui permettre de doubler le cap et de s'engager résolument vers un grand avenir.



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

LORS DE L'INAUGURATION de l'Immeuble de la Chaussure, situé boulevard Pie IX, qui eut lieu, hier midi, Son Honneur le maire Camillien Houde a gravé sur forme une chaussure. La gravure sur forme est l'une des nombreuses opérations que les élèves qui suivent les cours de spécialisation en chaussure doivent apprendre. A cette cérémonie, on remarquait: MM. Homer Dufresne, président de la Commission d'apprentissage; L.-A. St-Germain, représentant du syndicat ouvrier de la chaussure; H.-B. Lagrenade, président du comité paritaire; J.-A. Boivin, vice-président de la Chambre de Commerce et membre du comité paritaire; M. Léo Ballard, professeur, et M. Léon Girard, administrateur de l'immeuble.

Mesure sur les salaires

REGINA, 16. (P.C.I.) — Les femmes recevront le même salaire que les hommes, pour remplir les mêmes fonctions, en Saskatchewan, en vertu d'une loi ratifiée par le gouvernement de cette province.

Le ministre du Travail, l'hon. C.-C. Williams, a proclamé officiellement cette mesure. Elle avait été sanctionnée au cours de la session provinciale de l'hiver dernier.

M. Williams a déclaré qu'on a imposé un certain délai avant de promulguer formellement la mesure, afin que tous les employeurs se familiarisent avec ses diverses clauses.

Film du C.N.R. qui est primé

NEW-YORK, 16. — "Song of the Mountains", un film du Canadien National, a été choisi le meilleur film de voyage pour la télévision en novembre d'après un recensement organisé par le Billboard Magazine, une publication qui fait autorité dans le théâtre et le cinéma.

"Song of the Mountains" a été tourné dans le parc national Jasper et c'est le second film du Canadien National à mériter les honneurs d'un pareil recensement.

Méfais causés par des tempêtes, en Europe

LONDRES, 16. (PAF) — Les tempêtes d'hiver ont apporté des naufrages, des inondations et des routes glacées en Europe.

Des ouragans ont poussé le navire frigorifique Grommett Reefer, 3,800 tonnes, de la Marine américaine, contre des récifs, et le navire s'est brisé dans le port de Livourne, Italie.

Le cargo suédois Taberg a été poussé au bord près de Calais, dans la Manche, et le cargo américain Columbia Trader se fait touer vers l'Angleterre après avoir perdu son hélice dans l'Atlantique.

La mer orageuse a isolé l'île romantique de Capri, qui n'a pas pu envoyer un seul navire vers la côte italienne depuis vendredi.

Des inondations ont enfermé les paysans dans leurs demeures de la vallée du Tibre près de Rome, et à Venise, les canaux ont débordé et inondé les parties basses de la ville.

Egalement en Italie, le Liri a débordé et inondé le centre de Cittadella. Les débordements du Pô ont submergé des champs et brisé des communications.

Autour de Bordeaux, France, de vastes régions ont aussi été victimes de sérieuses inondations. Des faubourgs de la ville ont également été atteints.

Une abondante chute de pluie fait craindre des avalanches dans les Alpes.

Un immeuble de la chaussure est inauguré blvd Pie IX

La province de Québec, qui a toujours été en tête de toutes les provinces canadiennes pour l'industrie de la chaussure, entend conserver ce rang. C'est dans ce but que les dirigeants de cette industrie ont inauguré, hier, ce qu'on appellera désormais l'Immeuble de la chaussure situé boulevard Pie IX.

L'inauguration a été faite par Son Honneur le maire Houde en présence de représentants d'organismes alliés à l'industrie de la chaussure.

On remarquait, entre autres, MM. H.-B. Lagrenade, président du Comité paritaire; J.-A. Boivin, vice-président de la Chambre de Commerce et membre du comité paritaire; L.-A. St-Germain, de St-Hyacinthe, représentant le syndicat ouvrier de la chaussure; Homer Dufresne, président de la Commission d'apprentissage de la Chaussure; Léo Ballard, professeur à l'École de la Chaussure; Léonce Girard, administrateur; Donat Quimper, sous-ministre du Travail; le R. P. L. Cholette, C.S.V., et Hormidas Delle, membre de la Commission des Accidents du Travail.

"Les élèves qui sortiront de cet immeuble après avoir suivi les cours", a dit M. Boivin, pourront aspirer aux plus hauts postes comme chefs d'entreprises, non seulement

dans le domaine de la production, mais aussi dans le domaine ouvrier". M. Boivin a expliqué que le programme d'enseignement, en effet, n'est pas limité aux connaissances techniques, mais s'étend au domaine disciplinaire et moral.

De son côté, M. Dufresne a dit que "l'industrie se doit d'initier des apprentis et de se former des ouvriers hautement qualifiés. Nous pouvons classer ces employés en trois groupes; des organisateurs industriels, capables d'organiser une industrie, de voir à la distribution de la machinerie en vue d'améliorer la productivité; des patrons ou stylistes de haute classe capables de créer des modèles en s'inspirant directement de l'Europe au lieu d'attendre que les modèles viennent de New-York ou d'autres villes des Etats-Unis; des administrateurs ou gérants capables de diriger un personnel, de former une main-d'œuvre compétente, et surtout de conserver la main-d'œuvre au lieu d'effectuer des congédiements incessants.

L'industrie veut bien donner à ce problème toute son attention; mais, il est aujourd'hui reconnu que le meilleur moyen d'atteindre ces fins, c'est l'école de formation professionnelle."

Roger Marceau accusé de faux

Roger Marceau, 265 rue Clément, à Ville St-Laurent, un "agent d'affaires", a comparu devant le juge René Thérberge pour répondre à une accusation d'avoir obtenu une somme d'argent au moyen de fausses représentations.

Son procureur a expliqué au Tribunal que telle n'était pas l'intention de son client et que cette somme d'argent, qu'il était accusé de ne pas avoir rendue, lui aurait été remise à la suite d'une transaction immobilière parfaitement légale.

Le Tribunal a exigé un cautionnement de \$950 pour la mise en liberté du prévenu, et il a fixé au 23 du courant la tenue de son enquête préliminaire.



MARDI, 16 DECEMBRE 1952

351e jour de l'année — S. Eusèbe
Le soleil s'est levé à 7 h. 35 et se couchera à 4 h. 17

Promostics



Le temps était nuageux dans toutes les régions, ce matin, et il tombait une neige légère en plusieurs localités. Le ciel s'éclaircira graduellement durant la journée. Les températures ne varieront guère et se maintiendront à cinq ou 10 degrés sous la moyenne saisonnière.

Une nouvelle tempête se développe rapidement au sud d'Halifax et se dirige vers Terre-Neuve.

Régions de Montréal, des Laurentides, de Québec, de la Mauricie, des Cantons de l'Est, de Chicoutimi, du Lac St-Jean et de la Baie Comeau: Quelques intervalles ensoleillés cet après-midi; s'éclaircissant ce soir. A peu près les mêmes températures. Vent du sud-ouest à 15 milles. Maximum aujourd'hui à Montréal, Québec, et Rivière-du-Loup, 34; à Sherbroo-



Pleine lune, le 1, à 7 h. 41 a.m.
Dernier quartier, le 9, à 8 h. 22 a.m.
Nouvelle lune, le 16, à 9 h. 02 p.m.
Premier quartier, le 23, à 2 h. 51 p.m.
Pleine lune, le 31, à 0 h. 05 a.m.

SIGNE DU ZODIAQUE LE CAPRICORNE

| 1952 | DÉCEMBRE | | | | | | | 1952 |
|------|----------|------|------|------|------|------|--|------|
| DIM. | LUN. | MAR. | MER. | JEU. | VEN. | SAM. | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | | |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | | |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | | |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | | |
| 28 | 29 | 30 | 31 | | | | | |

ke, 35; à Ste-Agathe, 30; à La Tuque, 28, et à Chicoutimi, 26.
Sommaire: Eclaircie graduelle.

L'hon. Barrette tente de régler le conflit de Louiseville

Séance spéciale du cabinet provincial pour étudier le cas des grévistes de l'Associated Textiles — La C.T.C.C. tiendra des assemblées un peu partout dans la province, cette semaine, en vue de la conférence plénière de cet organisme, à Québec, dimanche prochain

QUEBEC, 16. (P.C.F.) — L'hon. Antonio Barrette, ministre provincial du Travail, a annoncé hier qu'il tentera personnellement de régler la grève qui dure depuis neuf mois à Louiseville et qui a donné lieu à des incidents la semaine dernière, entraînant la proclamation de la loi contre les attroupements dans cette ville de 4.000 habitants.

M. Barrette, qui a annoncé cette nouvelle à l'issue d'une réunion du cabinet provincial, a dit qu'il rencontrera les autorités de l'Associated Textiles Limited et du Syndicat du textile dont 800 membres ont déclaré la grève le 10 mars dernier afin d'obtenir de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail.

Dans une brève déclaration précédant celle de M. Barrette, le premier ministre Maurice Duplessis a dit que le gouvernement de Québec "prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir un règlement juste et équitable".

Des actes de violence ont éclaté jeudi dernier et avant que tout rentrât dans le calme, la police avait utilisé le gaz lacrymogène, tiré un certain nombre de coups de feu et imposé la loi contre les attroupements. En tout, 25 personnes ont été arrêtées et une demi-douzaine furent blessées dans des escarmouches entre policiers et grévistes.

SIX HOMMES CONDAMNÉS

A Trois-Rivières, cependant, six des 16 hommes accusés d'attroupement illégal se sont reconnus coupables et ont été condamnés à \$100 d'amende et les frais ou à deux mois de prison.

Deux autres ont subi leur enquête préliminaire et ont été libérés provisoirement en attendant leur procès aux assises criminelles. Un autre, condamné à \$50 d'amende et les frais ou à deux mois de prison, pour avoir troublé la paix, a interjeté appel et son cautionnement de \$100 a été renouvelé.

Huit autres subiront leur enquête préliminaire le 17 décembre. Des 25 qui furent arrêtés lors des incidents, six furent relâchés presque immédiatement et un adolescent de 16 ans a été envoyé en cour des jeunes délinquants. Un autre homme a été condamné à \$10 d'amende pour avoir troublé la paix alors qu'il était en état d'ivresse.

NE PAS IMPOSER UN REGLEMENT

M. Barrette a dit après la réunion spéciale du cabinet — celui-ci se réunit habituellement le mercredi — qu'il ne saurait être ques-

(Suite à la page 4)

Passerelle sur les lieux des travaux au nouvel hôpital Général

Son Honneur le maire de Montréal, M. Camillien Houde, au cours d'une brève cérémonie, a inauguré officiellement, hier après-midi, une passerelle en bois, surplombant le chantier de construction du nouvel hôpital Général de Montréal.

La passerelle est située sur l'avenue des Cèdres, juste à l'est de la rue Côte-des-Neiges. Elle permettra aux citoyens de la métropole de surveiller, tout à leur aise, à l'abri d'un toit, la marche des travaux sur le chantier en construction du nouvel hôpital Général de Montréal.

Le maire Houde a coupé le ruban blanc, marquant l'inauguration de la passerelle. Il a souligné les "magnifiques réalisations" accomplies depuis le début des travaux, le 11 décembre 1951. Il ne fait plaisir de constater le succès remporté, dit-il. A regarder monter la charpente, on se rend à l'évidence que la construction progresse telle que prévue. Je suis fier de votre passerelle et je ne doute pas qu'on s'en servira.

Le maire a ensuite fait l'inspection du chantier, en compagnie de M. George-S. Currie, président du comité de la construction, qui l'avait présenté à l'assistance, de M. S.-C. Noseworthy, président de l'hôpital, qui l'a remercié, de M. Hartland de M. Molson, président du Fonds collectif en faveur des hôpitaux et d'autres dignitaires de l'hôpital-école affilié à l'Université McGill.

Au cours des douze derniers mois, on a procédé à l'excavation de 76.000 verges cubes de terre et l'on a coulé 8.000 verges de béton. Lorsque le nouvel édifice sera terminé, sa surface en plancher dépassera les 15 acres. Ses corridors, alignés bout à bout, représenteront une longueur de deux milles. L'immeuble aura 19 étages et comptera 750 lits. On y servira 5000 repas par jour aux patients, au personnel médical, aux infirmières et aux employés.

Le permis de \$15.000.000 accordé par la Cité de Montréal, pour la construction du nouvel hôpital, est le plus considérable dans les annales de la métropole. La direction de l'institution espère pouvoir prendre possession de l'immeuble au cours de l'année 1954.

Le duc de Windsor n'assistera pas au couronnement

PARIS, 16 (P.A.F.) — Le duc de Windsor a annoncé, aujourd'hui, que ni lui ni sa femme, d'origine américaine, n'assisteront aux cérémonies du couronnement en Grande-Bretagne en juin prochain.

Une hausse des taux de fret approuvée

OTTAWA, 16. (P.C.F.) — Des gouvernements provinciaux ont proposé hier à la Commission du transport divers moyens d'appliquer une hausse des taux de transport des marchandises afin de permettre aux chemins de fer de rencontrer les frais additionnels que représentent les dernières augmentations de salaires à leurs employés.

Les huit provinces — toutes sauf l'Ontario et le Québec — représentées devant la Commission du transport n'ont présenté aucune objection générale à l'idée que les chemins de fer ont besoin de revenus additionnels pour payer une hausse de salaire de 16 cents l'heure à leurs employés.

Mais elles se sont objectées de diverses façons, à la méthode proposée par les chemins de fer pour augmenter leur revenu de \$43.451.000 par année. Les compagnies ferroviaires réclament une augmentation générale de neuf pour cent dans les taux de transport des marchandises.

La commission a commencé son audition de la requête des compagnies en vue d'obtenir une telle hausse de taux et, agissant avec une rapidité inaccoutumée, a entendu la preuve des chemins de fer et les arguments des principales parties avant de s'ajourner. Il reste à entendre un mémoire de l'Association des manufacturiers de bois de la Colombie-Britannique.

Le procureur du gouvernement du Manitoba, Me C.D. Shepard, a demandé de mettre un frein aux augmentations des taux de transports des marchandises. "Il est temps, dit-il, que les unions de cheminots et les chemins de fer contribuent à la lutte contre l'inflation en reconnaissant que les salaires payés par les compagnies ferroviaires au Manitoba et ailleurs sont maintenant substantiellement plus élevés que dans les autres industries".

Culpabilité de deux soldats

QUEBEC, 16. (P.C.F.) — Deux militaires, Arthur Boudreau, âgé de 23 ans, de Shediac, N.B., et Georges St-Germain, âgé de 21 ans, de Montréal, se sont avoués coupables, devant la Cour des Sessions de la Paix, d'un cambriolage dans un magasin. Ils recevront leur sentence mardi prochain.



DE RETOUR DE COREE — La figure brunie, l'air reposé, le président-élu des Etats-Unis, le général Eisenhower, semble prêt à affronter les multiples tâches qui l'attendent à son retour d'une mission de 22.000 milles qui l'a conduit sur le théâtre de guerre coréen. En compagnie de son secrétaire d'Etat, M. John Foster Dulles, le général Eisenhower salue la foule à son arrivée à l'aéroport La Guardia, à New-York.

Au cours d'une réunion au Plateau les instituteurs tentent de faire l'union

Dans le but de tenter de faire l'union parmi les professeurs catholiques à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Montréal, l'Association des professeurs du cours supérieur qui s'est toujours tenue au-dessus des luttes syndicales avait convoqué en fin de semaine, tous les professeurs à l'emploi de la Commission qu'ils soient syndicalistes ou non.

Le but de la réunion du Plateau tel que l'a défini M. Irénée Demers, vice-président de l'Association et président de l'Assemblée, était de faire l'union des instituteurs afin d'en arriver à la signature d'une convention collective.

M. Demers a expliqué que depuis 1948 le personnel enseignant n'a pas de convention collective, et n'a profité depuis deux ans que d'un boni de vie chère. Actuellement, a dit M. Demers, nombre de professeurs sont obligés de prendre des emplois surrogatoires pour compléter leur revenu, afin de parer au coût de la vie. Cette situation, dit-il, est préjudiciable au bien des enfants, car si les maîtres sont obligés de travailler doublement, leur rendement ne peut être comme il devrait.

L'appel aux maîtres se lisait comme suit: "C'est un appel direct aux deux associations, sans préjudice aux droits de chacune d'elle, mais avec leur collaboration, en vue de la signature d'une convention collective. Nous croyons qu'il est possible de réunir autour d'une même table trois représentants ou plus de l'exécutif de chaque association et, en présence de l'exécutif du cours

supérieur, agissant comme médiateur ou modérateur, d'étudier les termes d'une convention collective et la manière de la présenter à la Commission des écoles catholiques de Montréal, le plus tôt possible, pour fins de discussion et d'adoption.

Le vote secret pris dans la salle (301 instituteurs présents sur un total de 1500) a donné le résultat suivant: 291 ont répondu qu'ils acceptaient le plan; 5 ont remis un bulletin blanc; 3 ont répondu non et deux bulletins ont été annulés.

M. Demers a dit qu'à une assemblée générale de son association, où se coudoient des adhérents des trois groupes et réunissant 80 pour cent des membres, un vote secret avait donné sensiblement le même résultat, c'est-à-dire que 60 pour cent avaient voté en faveur. On peut donc affirmer, de dire M. Demers qu'un vote pris chez tous les professeurs donnerait le même résultat.

"Et il a ajouté: "Nous sommes convaincus que les deux associations voudront collaborer, si vous, mesdames et messieurs, manifestez

(Suite à la page 4)



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

LE MAIRE DE LONGUEUIL CHEZ DUPUIS. — S. H. le maire Paul Pratt de Longueuil s'est rendu chez Dupuis Frères Ltée, hier soir, afin de profiter de la soirée des hommes. On le voit ici, causant de littérature avec une gentille vendeuse, Mlle Suzanne Manseau.

Dorval ou la vitrine du Canada!

OTTAWA, 16 — (P.C.F.) — M. Alan Macnaughton, député libéral de Mont-Royal, a déclaré hier soir que l'aéroport de Dorval, à Montréal, devrait être converti en une sorte de "vitrine du Canada" à l'intention des touristes.

M. Macnaughton a déclaré aux Communes que Dorval est un aéroport international au vrai sens du mot. Toutefois, au lieu d'y trouver "la montre du Canada, le voyageur fait face à des salles d'attente encombrées. Il est poussé par la foule, entassé dans des pièces trop réduites, sans compter l'immigration et les douanes..."

On devrait se rappeler que l'aéroport moderne est un rendez-vous social et culturel de première valeur.

"Passez dans le vivoir pour le café et...une mûchée de gomme"

Si vous êtes du genre inexpérimenté, facilement excitable, tenez-vous loin de l'encan annuel de l'édifice des Douanes, rue McGill. Naturellement, si vous recherchez 310,000 hameçons de pêche assortis, 125 bouts de tuyau en acier de 16 pieds de longueur, ou encore 31 pièces de cuir de cheval, vous êtes dans la bonne voie.

Autrement votre cœur aura des battements un peu plus rapides à chaque coup de marteau de l'encanteur et vous vous trouverez debout, criant votre offre pour cette occasion — une baignoire désuète. Trois machines à vendre de la gomme à mâcher peuvent être une occasion à \$20, mais où allez-vous les déposer une fois rendu chez vous? Évidemment, ce serait quelque chose de différent et d'exclusif que d'inviter vos hôtes à dîner à passer dans le vivoir prendre le café... et une mûchée de gomme!

Les profanes sont sortis de cet encan des Douanes, hier, avec des "occasions" plutôt étranges comme sept jouets métalliques évalués à \$5 payés \$17.50; deux briquets d'une valeur de \$4 achetés pour \$12 et une paire de vieux skis obtenus pour \$10.

LES "PROS"

Mais les "gros" acheteurs, les "professionnels" comme on les appelle étaient présents en masse et avec de l'argent plein leurs poches pour devenir les plus offrants. Ils étaient dans les premières rangées et étaient venus assez à bonne heure pour examiner ce qui leur convenait. Ces "pros" sont des grossistes et des détaillants de Montréal et des environs. D'après l'encanteur vétéran Samuel Caron certains d'entre eux fréquentent cet encan annuel depuis vingt ans. Une poutre d'acier de treize pieds de longueur à \$6 à la valeur pour eux; de même pour 9,000 tasses en carton à \$20, 75 verges de peluche pour \$35, vingt barils de vin vides pour \$20 ou six pneus de seconde main, deux sacs de noix et cent livres de ferraille pour \$35. La marchandise était généralement neuve. Certains items n'avaient pas été réclamés et d'autres avaient été saisis par les officiers de douanes à la frontière.

Trois cautionnements de \$500 pour Dylong

Chester Dylong, 19 ans, 561, rue Madeleine, accusé de trois tentatives de vol de camions et d'auto, a nié sa culpabilité devant le juge René Théberge.

Le président du Tribunal a exigé trois cautionnements de \$500 chacun pour la mise en liberté de l'inculpé, et il a fixé au 23 du courant la tenue de son enquête préliminaire.



Me RAYMOND DUPUIS, C.R., président de Dupuis Frères Ltée s'entretenant, au cours de la soirée des hommes, avec M. J.-T. Beaudin. Cette soirée qui eut lieu hier soir, était organisée pour les hommes qui désirent faire leurs achats des fêtes en toute tranquillité. Des milliers de Montréalais ont profité de cette occasion pour choisir discrètement les cadeaux de leur famille.

Les objets perdus à la Gare Centrale

D'après M. Delphis Boullane, préposé au service des objets perdus à la Gare Centrale, environ 75 pour cent des quelque 5,000 articles oubliés chaque année dans les trains et les gares du district de Montréal, sont réclamés par leurs propriétaires distraits.

"À partir de cette fin de semaine", a déclaré M. Boullane, "les articles nous parviendront à raison de 75 par jour et ce jusqu'après les fêtes.

"Nombre de ces articles seront des cadeaux de Noël que viennent d'acheter les voyageurs, des sacs à mains, des chapeaux des pardessus, des caoutchoucs, des foulards, etc., et nous ajouterons probablement à notre collection de dentiers".

La décoration des fêtes qui a attiré à la gare Centrale des milliers de parents accompagnés de leurs rejetons, a causé maints maux de tête au spécialiste des objets perdus du C.N.R. et à son aide, M. Jean Cyr.

Une avalanche de mitaines — la plupart désassorties — leur est parvenue, et chaque jour leur réserve autant de surprises que le Jour de Noël en réserve pour la plupart des gens. L'an dernier, il leur a été rapporté un magnifique broc antique qui a été immédiatement réclamé par son propriétaire.

Tous les objets perdus ne sont pas réclamés aussi rapidement. A preuve cette dame venue demander un sac à mains oublié dans un train l'an dernier, quelques jours avant Noël.

Bureau d'accueil pour nos visiteurs

On a annoncé hier la création d'un "bureau d'accueil" pour le nombre croissant de personnes venant de l'étranger pour étudier les activités culturelles et éducationnelles du Québec. Ce bureau sera créé sous les auspices du département provincial de l'Instruction Publique.

M. Omer-Jules Désaulniers, surintendant de l'Instruction Publique, a déclaré que ce projet sera réalisé parce que "le Canada, et particulièrement le Québec, reçoivent la visite d'un nombre toujours croissant de personnes intéressées dans les domaines éducationnel et culturel".



À LA SOIRÉE DES HOMMES CHEZ DUPUIS FRÈRES LTEE — Les Montréalais ont profité en grand nombre de la soirée d'achat spécialement organisée pour les emplettes des hommes par la maison Dupuis à l'occasion des fêtes, hier soir de 6 à 10 heures. Cette photo représente M. Emile Pigeon, conseiller municipal, entouré de MM. Paul Roy et Napoléon Latulippe et d'un groupe de jeunes filles qui dirigeaient "les messieurs" dans les différents rayons du magasin.

Une action de \$20,000 contre Ville St-Michel

Ville St-Michel est poursuivie en Cour Supérieure pour la somme de \$20,000 par Mme Hormisdas Robert pour la mort de son mari, survenue le 1er avril 1949, au cours d'un accident de la route causé par le mauvais état d'une rue.

À cette date, M. Hormisdas Robert, en compagnie de M. Louis Léveillé, également tué dans cette tragédie, roulait sur le boulevard St-Michel lorsque sa voiture donna dans un trou de huit pouces de profondeur sur 15 de largeur. L'automobile fut alors projetée sur un autobus de la ville et les deux occupants furent tués.

La cause sera instruite par l'hon. juge George S. Challies, de la Cour Supérieure.

Plusieurs de ces visiteurs font partie de l'O.N.U.

Le département de l'Instruction Publique demande à tous ceux et celles qui voudraient visiter nos centres culturels et éducationnels de l'aviser à l'avance de la durée de leur visite et de l'agenda qu'ils entendent suivre.

Le département croit que cette mesure bénéficiera autant à lui-même qu'aux visiteurs.

L'hon. Barrette...

(Suite de la page 3)

tion "d'imposer un règlement" entre la compagnie et le syndicat catholique des tisserands (CTCC).

Il estime que 300 seulement des employés de la filature n'ont pas trouvé d'emploi depuis la réouverture du moulin, l'été dernier, particulièrement avec l'aide des municipalités environnantes. Le ministre dit qu'il fera de son mieux pour obtenir le ré-embaufrage des 300 à la filature, principale industrie de Louiseville.

Le ministre croit savoir que 500 ouvriers sont au travail à l'usine présentement et ce nombre comprend 150 anciens grévistes. L'usine emploie normalement 725 personnes, dit-il.

M. Barrette tentera immédiatement de réunir les représentants de la compagnie et du syndicat.

LA C.T.C.C.

La Confédération des travailleurs catholiques du Canada, à laquelle les tisserands sont affiliés, et d'autres groupes ouvriers organisés de la province se préparent en vue de l'assemblée plénière de la CTCC qui doit avoir lieu à Québec dimanche prochain.

On croit que cette assemblée étudiera la possibilité d'une grève générale dans toute la province pour protester contre les méthodes employées par la police pour réprimer les désordres de Louiseville.

M. Barrette a dit que le gouvernement, depuis le début de la grève, n'a pas cessé ses efforts pour trouver une entente entre les deux parties. La dernière offre faite par la compagnie en août comprenait un boni de reprise du travail de \$140 et une hausse de salaire de 12 cents l'heure.

Les salaires avant la grève étaient de 70 à 75 cents l'heure, mais avec la hausse de 12 cents déjà en vigueur pour les employés au travail à l'usine, le taux serait de 82 à 87 cents l'heure.

Le ministre a dit que la filature produit maintenant presque normalement et il proposera le ré-embaufrage du plus grand nombre possible de grévistes à mesure que les emplois deviendront disponibles.

"D'après cette formule, je suis convaincu que tout le monde sera de retour au travail dans une période relativement courte. Je suis d'avis que 75 pour cent du nombre des grévistes actuels obtiendraient des emplois immédiatement", dit-il.

ASSEMBLÉES DANS LA PROVINCE

QUEBEC, 16. (P.C.F.) — M. Jean Marchand, secrétaire général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, a déclaré, hier, qu'une série d'assemblées seront tenues au cours de la semaine dans les différents centres de la province où la CTCC compte des membres syndiqués.

Ces assemblées ont pour but de préparer la réunion plénière de la CTCC qui sera tenue dimanche prochain, le 21 décembre, à Québec, et au cours de laquelle "d'importantes décisions seront prises en marge du conflit de Louiseville".

Outre Shawinigan Falls, des assemblées auront lieu à Granby, Drummondville, Sherbrooke, Arvida et ailleurs.

M. Marchand a aussi déclaré qu'un télégramme a été envoyé au premier ministre Duplessis demandant au gouvernement d'intervenir dans la grève de Louiseville.

Au sujet des déclarations faites hier par MM. Duplessis et Barrette, M. Marchand précise que la Confédération des travailleurs catholiques du Canada n'a pas encore été approchée par les autorités gouvernementales pour des négociations.

ENQUÊTE RECLAMÉE

OTTAWA, 16. (P.C.F.) — M. Clarie Gillis, député cécéliste de Cap-Breton-Sud, a suggéré hier, la tenue d'une enquête fédérale en marge de la grève de Louiseville, Qué., où policiers et grévistes en sont venus aux prises la semaine dernière.

"Une telle enquête s'impose", a-t-il dit, durant le débat sur le discours du trône, "dans l'intérêt de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement".

Il se rend compte que les relations ouvrières sont de la responsabilité provinciale dans le Québec, mais on a la loi contre les attroupements en vertu de l'autorité du code pénal et le code relève du gouvernement fédéral.

"Ce qui est survenu à Louiseville a réconforté les éléments qui, dans le mouvement ouvrier, ont la tâche de fomentier du désordre. M. Duplessis et sa police les aident", a dit M. Gillis.

Il a souligné que la compagnie impliquée dans le différend est une subsidiaire d'une compagnie américaine dont les profits en 1951 ont augmenté de 49 pour cent par rap-

port à ceux de 1950. "Pourtant, les ouvriers sont mal payés", dit-il.

DERNIÈRES OFFRES PATRONALES

Les dernières offres de la compagnie, qui est américaine, datent du mois d'août; elles comprenaient un boni de \$140 à la reprise du travail et une augmentation horaire de 12 cents.

M. Barrette a déclaré qu'il ne saurait être "question d'imposer un règlement".

Selon lui, tous les ouvriers, sauf 300, se sont trouvés des emplois depuis la reprise du travail à la filature, la compagnie ayant recruté de la main-d'oeuvre l'été dernier dans les environs de Louiseville, municipalité qui se trouve à 17 milles à l'ouest des Trois-Rivières.

M. Barrette a dit qu'il fera de son mieux pour que la compagnie reprenne ces 300 tisserands.

Un hommage à nos unions ouvrières

Un hommage a été rendu, hier soir, aux unions ouvrières du Canada et des États-Unis qui combattent l'antisémitisme et autres formes de préjugés de race et de religion, par M. Adolph Held, président national du Comité du Travail juif, de New-York, à un dîner organisé par le Congrès Canadien juif et le Comité du Travail juif au Canada.

M. Bernard Shane, vice-président canadien de l'International Ladies' Garment Workers Union, présidait. Ce dîner marquait cinq années d'activités conjointes pour ces deux organisations.

"Les Américains qui travaillent à établir une formule plus approfondie de la démocratie sont grandement encouragés par les décisions prises par le gouvernement fédéral du Canada, par certains gouvernements provinciaux et par les municipalités, pour établir des modes d'emploi justes et équitables. Le standard de vie établi en ce pays peut servir de modèle à plusieurs nations", a dit M. Held.

"La révélation, dans le discours du Trône, que plus de mesures approfondies d'égalité seront inscrites sur l'agenda du Parlement, confirme une tendance très importante qui reçoit beaucoup d'attention de la part des États-Unis et d'ailleurs", a-t-il conclu.

Au cours d'une...

(Suite de la page 3)

à vos associations respectives le désir d'en finir une fois pour toutes, régler la question de salaire.

Précédemment, dans son discours, M. Demers avait déclaré que le projet avait été proposé aux deux associations concernées, le 23 octobre. Seule l'Alliance a donné son adhésion jusqu'ici. L'A.E.C.M. a demandé à étudier la proposition et ne s'est pas encore prononcée. Une attitude qui a soulevé les remarques de quelques professeurs présents au Plateau. L'un d'eux a dit qu'il était inutile de discuter du projet tant que l'A.E.C.M. ne montrerait son intention claire d'y participer.

Dans la salle on pouvait remarquer la présence de M. Léo Guindon, président de l'Alliance. L'exécutif de l'Association des professeurs des écoles supérieures poussera plus avant le projet quand elle aura obtenu réponse de l'A.E.C.M.

Les travaux de construction du centre de rééducation de Boscoville sont commencés

Cette institution, unique en son genre chez nous, pourra poursuivre son oeuvre éminemment sociale auprès d'un plus grand nombre d'adolescents — Conception moderne des méthodes de redressement de la jeunesse désemparée

Le ministre du Bien-Etre social et de la Jeunesse, l'honorable Paul Sauvé, vient d'annoncer les débuts des travaux de construction à Boscoville, cité de jeunes située à Rivière-des-Prairies, dans la banlieue montréalaise. Il s'agit là d'une importante nouvelle dans le domaine de la rééducation des jeunes délinquants. Boscoville, en effet, sera un second "Boys' Town".

Ce centre, certes, n'est pas nouveau, et l'admirable travail qui s'y est poursuivi au cours des récentes années sous la direction du Rév. Père Albert Roger, C.S.C., a fait l'admiration des spécialistes. La construction de ce nouvel établissement pavillonnaire aura pour effet de mettre à la disposition de cette institution les moyens de poursuivre son oeuvre auprès d'un plus grand nombre de jeunes.

Le projet complet comprend une centrale et cinq pavillons de deux unités chacun. La centrale logera les bureaux d'administration, une infirmerie, cinq chambres à la disposition du personnel visiteur, un caféteria, une salle à manger, une cuisine, une buanderie, deux salles de jeux d'intérieur, une salle destinée à recevoir les clubs sportifs venant de l'extérieur et un gymnase de dimensions régulières, avec douches; ce gymnase comprendra deux jeux de quilles et il pourra être transformé en auditorium, car une cabine de projection y sera attenante.

On construira tout de suite trois des cinq pavillons doubles. Ces six unités, devant loger quatre-vingt-huit pensionnaires, pourront en recevoir cependant jusqu'à cent trente-six de façon temporaire. Les plans, confiés aux architectes Lapointe et Tremblay, ont été préparés de façon à ce que chaque unité offre trois zones bien distinctes: zone sociale, zone de jeux et zone de repos, et tout a été prévu pour assurer aux pensionnaires une atmosphère aussi comparable que possible à celle du foyer. Chaque unité sera sous la direction d'un moniteur et logera, au rez-de-chaussée, un vivoir-classe, une salle de jeu attenante, et la chambre du surveillant, et, à l'étage, une salle d'étude ainsi que des dortoirs ou des chambres à coucher.

Les édifices de ce centre seront disposés autour d'un emplacement qui sera destiné aux réunions des élèves. Le tout sera complété par des terrains spécialement aménagés pour le baseball, le tennis, le ballon volant, etc.

ORGANISATION UNIQUE

Il convient de signaler ici que Boscoville est une organisation unique en son genre au Canada français. On n'y reçoit pas que les jeunes délinquants, mais également des adolescents qui, à leur sortie de l'orphelinat, ont besoin d'un complément de formation pour affronter les problèmes de l'existence. Comme son nom l'indique, il s'agit d'une cité de jeunes, et c'est là un point important. En effet, l'expérience tentée au cours de récentes années par le Rév. Père Roger démontre que si l'on parvient à donner aux

adolescents le sens des responsabilités, ils se trouvent déjà engagés sur la route de la rééducation.

Boscoville est donc une cité à échelle réduite, en ce sens que les citoyens sont groupés en équipes organisées ayant chacune son échelon. Un maire est élu comme premier magistrat et doit rendre compte de sa gestion à ses administrés. De cette façon, chaque adolescent se voit confier des responsabilités par rapport à ses compagnons, et c'est ainsi qu'il fait l'apprentissage de son rôle comme membre de la société. On le voit, Boscoville s'efforce d'apprendre aux adolescents leur métier d'hommes, de les former au point de vue social. Une fois que l'élève a acquis le sens des responsabilités, il cesse d'être un désemparé et il reprend goût à la vie.

Boscoville a également institué un programme d'études qui lui est propre et qui est bien adapté aux arriérés scolaires. Chaque élève possède sa fiche personnelle pour chacune des matières au programme durant l'année scolaire. C'est en étudiant sa propre fiche qu'il dé-

couvre lui-même ce qu'il doit apprendre chaque jour. C'est ainsi qu'au lieu de demeurer passif devant son professeur, l'élève devient actif lorsqu'il constate lui-même ses progrès.

Boscoville reçoit des adolescents âgés de 16 à 18 ans que lui confie la Cour de bien-être social, et les élèves ne quittent le centre que lorsqu'ils ont acquis la formation nécessaire pour gagner leur vie. Ces jeunes protégés ont à leur disposition, pour se perfectionner dans le domaine de leur choix, toutes les écoles d'enseignement spécialisé de la province.

Comme on le voit, les méthodes les plus modernes président à l'oeuvre de rééducation de ce centre permanent. On sait d'ailleurs que, il y a quelques années, le ministère du Bien-être social et de la Jeunesse a délégué le Rév. Père Roger auprès des principales institutions de rééducation d'Europe afin de lui permettre d'acquiescer une précieuse documentation; présentement, M. Gilles Gendreau, moniteur, étudie les méthodes appliquées en France et en Belgique.

Fin prochaine du procès de K. Ford

SWEETSBURG, Qué., 16 — (Pcf) — On prévoit que le procès pour meurtre que subit présentement Kenneth Ford, âgé de 36 ans, payeur d'une compagnie de textile, se terminera, aujourd'hui, après les instructions du juge Louis-P. Cliche aux 12 jurés.

Les avocats de la défense et de la Couronne ont passé une partie de la journée et de la soirée, à résumer leur cause. Le procès en était à sa 13e journée.

Ford est accusé d'avoir assassiné sa femme, âgée de 29 ans, le 8 février dernier en la frappant à la tête avec une barre de fer. Le corps de la victime a été trouvé dans un bain rempli d'eau à la demeure des Ford, à Cowansville.

Me Joseph Cohen, de Montréal, procureur de l'accusé, a déclaré au jury que la Couronne ne possède que des preuves de circonstances et lui a demandé de les étudier attentivement afin de rendre son verdict.

Faisant allusion à la "seule" preuve directe soumise par les procureurs de la Couronne durant le procès qui se déroule en Cour du banc de la Reine, soit une présumée confession écrite et signée par l'inculpé au quartier général de la police provinciale, à Montréal, le 14 février dernier, Me Cohen a déclaré que ces aveux ont été dictés à Ford par la police après qu'elle l'eut molesté et lui eut fait des promesses.

Au sujet des blessures à la tête de la victime, il dit qu'elles ne peuvent avoir été infligées par une barre de fer parce qu'elles auraient été beaucoup plus profondes.

Le Dr Morris Simon, pathologiste en chef de la Montreal Jewish

General Hospital, a témoigné la semaine dernière que les blessures de Mme Ford résultaient de sa chute dans la baignoire.

Toutefois, le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste du Québec, a déclaré qu'elles ne peuvent avoir été infligées que par un instrument contondant et a qualifié la théorie du Dr Simon de "fantastique".

Me Cohen a terminé le résumé de sa défense en soulignant qu'il est exceptionnellement rare que la mère d'une victime, dans le présent cas, Mme Ethel Steeves, vienne témoigner en faveur d'un genre accusé de meurtre. Mme Steeves a témoigné il y a déjà quelque temps.

Me Maurice Archambault, de Farnham, procureur de la Couronne, durant son réquisitoire au jury, a affirmé que certaines déclarations faites par l'inculpé au cours de son témoignage sont simplement "ridicules".

Il a ajouté qu'après avoir entendu la déposition de témoins éminents qui ont déclaré que Mme Ford a bien succombé à une chute dans sa baignoire, chute provoquée par la violence, "la Couronne est d'avis que les preuves sont directes et indiquent clairement que Kenneth Ford a assassiné sa femme enceinte".



HOMMAGE RENDU A L'HON. C.-G. POWER — L'hon. C.-G. Power a été, en fin de semaine, le héros d'une fête à l'occasion du 35e anniversaire de son élection dans le comté de Québec-Sud. On voit ici, de g. à d., Mme Hugues Lapointe, M. Power et l'hon. Hugues Lapointe, ministre des Affaires des Anciens combattants, président du banquet.

On prévoit à Tokyo que les N. Unies prendront l'offensive en Corée

TOKYO, 16 — (PAF) — Le futur président Eisenhower en étant venu à la conclusion que "seuls des actes" impressionnent les communistes, on prévoit à Tokyo, que les Nations Unies prendront l'offensive en Corée.

Avant sa tournée en Corée, les chefs militaires avaient l'intention de dire au général que le seul espoir de mettre fin à la guerre repose sur les armes.

La déclaration que le gén. Eisenhower a faite en arrivant à New-York semble confirmer l'opinion qu'en sa qualité de commandant en chef des forces armées américaines, il donnera les ordres voulus.

"... Nous faisons face à un ennemi que nous ne pouvons impressionner par des paroles, si éloquentes soient-elles, mais seulement par des actes posés dans les circonstances que nous aurons choisies."

Par ces paroles, le gén. Eisenhower laisse apparemment entendre qu'il donnera plus de champ au général Mark Clark et, qu'à son avis, les pourparlers d'armistice ne sont que vains mots et perte de temps.

Il y a eu un an, le mois dernier, les deux camps s'étant mis d'accord sur la ligne de démarcation, que le front entier s'est stabilisé, mais des combats féroces, bien que sans grande envergure, ont maintes fois rompu le calme.

La ligne de feu n'a guère changé et aucun des deux camps n'a tenté une percée. Les généraux Clark et Van Fleet ont l'ordre de tenir seulement et les communistes en ont profité de leur mieux pour fortifier leurs arrières.

Le gén. Clark n'a probablement pas assez de troupes en ce moment pour bousculer les 700,000 soldats qui lui font face.

Il faut donc que le gén. Eisenhower songe à donner à la huitième armée la puissance d'offensive nécessaire.

Le gén. Clark dispose de 10 divisions américaines, dont deux au Japon, de 14 divisions sud-coréennes,

de deux aviations et de la septième flotte américaine.

Avec trois ou quatre divisions de la Chine nationaliste et plusieurs milliers de recrues sud-coréennes présentement à l'instruction, le gén. Clark serait en mesure de prendre l'offensive.

Départ ce soir du lord-prévôt d'Edimbourg

M. James Miller, lord-prévôt d'Edimbourg, a déclaré hier soir, à la veille de son départ pour son voyage de retour, que sa visite au Canada et aux Etats-Unis a été fort occupée et fructueuse.

"En ce moment, je me prépare à prendre une bonne nuit de sommeil," a-t-il dit.

"Je pars demain par avion, et je ne crois pas pouvoir dormir beaucoup demain soir. Je commence à me ressentir des fatigues de ma tournée de trois semaines sur votre continent, mais elle m'a, été très profitable".

M. Miller était accompagné de son épouse et d'un haut fonctionnaire d'Edimbourg, M. W. Young.

Il quittera Montréal à 1 h. 30, cet après-midi, et son avion atterrira à Prestwick à 8 hrs, demain matin.

La reproduction de cette prière est faite à la demande de M. I. C., pour grande faveur obtenue avec promesse de publier, dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres.

PRIERE A SAINT JUDE

SAINT JUDE, apôtre glorieux, fidèle serviteur et cousin de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faites votre demande...), et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion. Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

(3 fois, 30 jours d'indulgence).

Imprimerie: J. JOSEPH LIMOGES, Evêque de Mont-Laurier.



CETTE MAQUETTE de Boscoville montre bien la conception pavillonnaire du centre permanent dont les travaux de construction sont commencés, à Rivière-des-Prairies. Au fond, la centrale logeant

l'administration; en avant, déployés en forme d'arc, les cinq pavillons doubles où logeront les pensionnaires. L'atmosphère qui y régnera ressemblera à celle que l'on trouve au foyer.

Le processus de la formation du pétrole

NOTE DE LA REDACTION — L'océan recouvrait les plaines de l'Ouest, il y a des millions d'années. La mer et les organismes qui l'habitaient ont donné naissance aux richesses pétrolières actuelles. Cet article décrit le processus de la formation du pétrole et la structure souterraine dans laquelle il repose.

(par FORBES RHUDE, chroniqueur financier de la Presse Canadienne)

Le foreur de puits de pétrole est un pêcheur. Il pêche en des mers qui, un jour, couvraient le continent nord-américain, du golfe du Mexique à l'océan Arctique. Ces mers ont disparu et sont revenues, peut-être une quinzaine de fois, et elles ont formé divers rivages.

Comme les mers d'aujourd'hui, elles ont formé des récifs et la vase s'est déposée.

Des milliards d'organismes vivaient dans ces eaux. Le limon a couvert ceux d'entre eux qui ne survivaient pas.

Le limon s'est ainsi accumulé jusqu'à un mille ou plus d'épaisseur. Chaque nouvelle couche pressait les précédentes et les plus anciennes ont été converties en pierre.

Les cadavres des menus organismes, mélangés au limon, ont donné naissance à d'infinitésimales gouttes de pétrole.

A la longue, la quantité de pétrole s'est accrue.

Le liquide avait tendance à monter à la surface. Une grande partie s'est dispersée et a été perdue. Ici et là, toutefois, la pierre l'a retenu et empêché de couler plus loin.

Dans l'Ouest canadien, en divers endroits, il s'est infiltré dans la pierre calcaire des récifs de corail. Ceux-ci ont été formés de la même manière qu'aujourd'hui: par les squelettes des créatures. On l'appelle également calcaire dévonien et il peut dater de 35,000,000 d'années.

Au-dessus du calcaire se trouvait parfois une couche imperméable d'argile schisteuse qui retenait le pétrole dans le calcaire.

Il y est encore. Et c'est ce qui fait qu'on trouve des puits tels que les Leduc et Redwater, en Alberta, près d'Edmonton.

A Redwater, le pétrole et le calcaire sont à plus d'un demi-mille sous la surface, et à environ un mille, à Leduc.

A Turner-Valley, près de Calgary, le premier puits exploité au Canada, le calcaire, dit Madison, est d'une autre époque. Il se trouve à environ deux milles sous le sol.

Il n'y a pas que du pétrole dans le calcaire. On y trouve aussi du gaz, provenant des corps des mêmes anciens organismes, et de l'eau salée, qui vient sans doute des anciens océans.

Le gaz, plus léger, est ordinairement à la surface du pétrole qui repose sur l'eau, plus lourde.

Il n'en est pas toujours ainsi. Parfois le gaz et le pétrole sont mélangés. Parfois il n'y a que du gaz, ou encore, que de l'eau, ou rien du tout.

Au Leduc, le calcaire dévonien a de 800 à 1,000 pieds d'épaisseur. Une couche de 240 pieds de gaz en recouvre une autre de 38 pieds de pétrole. Le reste n'est que de l'eau.

Le Golden Spike forme un récif de 600 pieds, ne contenant que du pétrole, mais il est beaucoup moins étendu que le Leduc.

C'est un de ces récifs effilés comme il en existe parfois. D'autres sont plus plats.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le pétrole est contenu dans les pores du calcaire, tous reliés les uns aux autres, et c'est la pression qui le fait remonter à la surface, lorsque le foreur se met à l'oeuvre. Cette pression peut atteindre 2,000 livres au pouce carré et même davantage.

Si le calcaire contient du gaz, ce dernier fait pression vers le bas. Et s'il se trouve de l'eau sous le pétrole, celle-ci fait pression vers le haut. Le gaz et l'eau forcent ainsi le pétrole à sortir de son refuge et à monter à la surface.

Si l'on ne contrôle pas ce phénomène, toutefois, le gaz se dégage lui aussi, et trop rapidement, et la pression disparaît. C'est là qu'on doit faire usage de pompes pour recueillir le pétrole.

Gangstérisme dans le port de New-York

NEW-YORK, 16 — (Paf) — Un spectre hante constamment le port de New-York, le plus grand au monde. C'est celui du gangstérisme, dont les adeptes sont mus par l'appât du gain et règnent par la frayeur.

Une commission de l'Etat de New-York fait en ce moment enquête sur la puissance de ces bandits et les profits que leur hideux commerce leur permet de réaliser. La commission a vu la semaine dernière comment les choses se passent. Elle doit maintenant étudier les moyens à prendre pour y mettre fin.

Le port de New-York a un chiffre d'affaires annuel de \$7,000,000,000, mais les combinards accaparent à eux seuls \$360,000,000.

Des témoignages entendus la semaine dernière, il ressort que c'est l'Association internationale des débardeurs (I.A.T.), dirigée par Joseph P. Ryan, âgé de 68 ans, qui manipule toutes les marchandises passant par le port de la métropole américaine. Elu président pour la vie, Ryan retire un traitement annuel de \$20,000 et \$7,200 pour ses dépenses.

Ryant reçoit toutefois de multiples "cadeaux", a-t-on appris.

Mais ce n'est pas tout. Un courtier en fourrures a rappelé la grève "patriotique" déclenchée en 1950 par les débardeurs, pour ne pas toucher aux \$3,000,000 de fourrures russes qui venaient d'arriver dans le port. Ce courtier a simplement

versé \$70,000 de pourboire à deux chefs locaux de l'Association et l'affaire s'est réglée en douce.

L'an dernier, un important chef du même groupe, Michael Clemente, a demandé au vice-président d'une entreprise d'arrimage \$11,000 pour défrayer la note du mariage de sa famille. Il les a obtenus.

Ces compagnies d'arrimage distribuent les pots-de-vin aux compagnies maritimes aussi bien qu'aux unions. Les compagnies maritimes elles aussi font des cadeaux aux chefs d'unions.

Un ancien forçat a déclaré que c'est à la lugubre prison de Sing-Sing qu'on recrute certains "durs" pour leur accorder des emplois faciles dans le port. Leur présence soumet les débardeurs. Sur 30,000 débardeurs, environ 10,000 à peine gagnent \$50 ou plus par semaine.

Ils se présentent sur les quais chaque matin "et c'est là que les chefs choisissent parmi ceux qui auront du travail pour la journée. Certains se demandent s'il n'est pas naturel de conclure que ces chefs corrompus trouvent de l'ouvrage seulement à ceux qui, en retour, vont leur rembourser une partie de leur salaire, en récompense?

★ PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO ★

MARDI

| r.m. | CHLP (1410) | CKAC (730) | CBF (690) | CFCF (600) | CKVL (980) | CBM (940) | CJAD (890) |
|--------|---|--|---|--|--|--|--|
| 6 | Revue et sport Carr. de la ch. Père Noël Nouv. (6.55) | Bonnes nouvel. Sport-Quoi de Nouvelles | Nouv-Sports Fantaisie Piano Les Plouffe | Supper club Nouvelles Sport & 3 suns | Qui parle? Par. de la ch. Nouvelles Sport (6.55) | Nouv.-sports Musique Roll back the... | Nouvelles et Ballroom Den. Vaughan |
| 7 | Carr. de la ch. Ronde de... Nouv. (7.55) | Crois, enapelet Météropole Contes Le dernier mot | Un homme et Métropole Chansons Revue | Beulah Jack Smith Voix de l'armée Make mine... | Chansonnettes Nouvelles (7.55) | Roundup Road show John Sturgess Conférence | Nouv.-Ballroom Shawco Mandy Carson Sports |
| 8 | Accordéon Raconteur Nouv. (8.55) | Chansons Rue des Pignons Mine d'or Nouvelles | Crises de Phis "Falses confidences" | Down our street Symphonie | Le survenant Dr. Claudine Music hall Nouvelles (8.55) | I ask you Mr. Showbusin. | Big Crosby Mr&Mrs. North |
| 9 | Plaisirs de la musique | Horizons dorés La nouve | " | " | Banco banco Raconteur Nouvelles (9.55) | Lester place Concert | Turnabout Théâtre |
| 10 | Nouvelles Sport (10.50) | Tourbillon Avert. de Col. Nouvelles | Nouvelles Conférence La chanson | Haunting hour The Ladouceurs Sports | Féd. du travail Paris swing Le monde ce s. Nouv. (10.55) | Nouvelles Rural justice Leicester square | Nv. & P. Brooks The enemy sports Good old days |
| 11 | Danse à Mont' Joints min. 11.50 Nouv. (11.55) | Sport chanteur Orchestre | Adagio Fin du jour | Nouvelles Ténasses Ernie | Manchettes & hit parade Nouv. (11.55) | Here's Juliette Latitude unknown | Sports Prélude |
| MINUIT | Fin | Nouv. et orch. | Fin | Nouv. et mus. | Musique | Fin | Musique |

MERCREDI

| A.M. | | | | | | | |
|------|---|---|---|--|---|---|--|
| 6 | Messe du jour Réveil provin. (6.50) Ouvert. | Actualités Guy Darcy Marche du jour Oratoire St-J. | Nouv. et Opéra de 4 sous | Nouvelles et Sinclair show | On prend le café Nouv. (7.55) | Aux fermiers Prière Aux fermiers Nouv. (6.55) | Breakfast Sacré-Coeur |
| 7 | Revue métropolitaine Nouv.-Sports | Nv. et E. Dorva Jouis Blangier | Radio-journal Élévations Rythmes | Nouvelles et Sinclair show | Mesieurs Dames (8.55) News | Nouv. & Concert Jorner Nv. & Concert | Nouvelles Musical Clock Nouv. et mus. |
| 8 | Of. au S.-Coeur Revue métropolitaine Nouv. (8.55) | Actualités et Guy J'Arcy Piano A chaque refr. | Nouv.-Chansons Compteur du disque | Nouv.-Breakfast Club | Vive la gaieté Roger Baulu (9.55) News | Nouv. et mus. Dévotions Fanfare | Nouvelles Musical Clock |
| 9 | Charles Antell Canzone Vedettes canad Nouv. (10.55) | Act. -Pallier Bébé qui pleure Casino de la ch. | Sur nos ondes Cabaret des Entre nous Je vous ai tant | Nouv. - Charlie Fair Scrapbook | Qui chante? Album de Noël (10.55) News | Kindergarten Shirley Brett Song shop | Nouvelles & Ballroom Geo. Murray |
| 10 | Heure féminine En magasinant Nouv. (11.55) | Actualités (11.55) Casino | Franc. Louvain Vie de femmes Troubadours | Like a millionaire What's new (11.55) News | Par. de la ch. (11.55) News | Road of life Big sister Front Page Far Laura | Nouvelles et Chez Simpson Kate Aitken Widder Brown |
| 11 | Heure féminine | Nouvelles et Table tournante Mme est servie Estelle Caron | Jeunesse dorée Rue Principale Réveil rural | Nouv. - Pick the hits Brighter day Perry Mason | Parade de la chansonnette | Nouvelles NBC Aunt Lucy Emis. rurale | Nouvelles et our times Claire Wallace Our gai |
| 12 | Radio-journal et heure féminine Nouv. (1.55) | Nouvelles Pleurs musical Ryth. du jour | Quelles nouvel. Radio-journal Tante Lucie Estelle Leblanc | Nouv.-Mélodies Break the bank | Nouv. et Par. de la chans. (1.55) Nouv. | Nouvelles Happy gang Mus. kitchen | Nouvelles et Memory Lane Don Cornell Helen Trent |
| 1 | Mélodies | Nouv.-Revue | Grande sœur Maman Jeanne Ardent voyage Lettre à une C. | Double or nothing Ted Malone Ronnie Kemper | Hit on Parade | Voyage Matinée | Nouv.-Chant With Lavers |
| 2 | Mélodies mag. Nouv. (2.55) | Act.-Courtier Mot de la fin | Chefs-d'oeuvre | Nouv. & C. Fair | For the asking | Life can be... Ma Perkins Pepper Young Right to Happ. | Nouvelles et Pops concert |
| 3 | Radio N.-Dance Carr. de la ch. Nouv. (4.55) | Act. et événem sociaux Ryth. sud-amé | Les malades La musique et son langage | Jack Beren Guiding light De Mason Big John | Art. canadiens Noël blanc Par. de la ch. Nouv. (4.55) | Words & music Reminiscing in Xmas roundup | Nouv. et Pops in pop Barry & Betty |
| 4 | Carr. de la ch. Nouv. (4.55) | Actualités et Ryth. de danse Chans. rythm. Parity Flour | " P'ait bout de... Yvan l'introïde | Firefighters Uncle Troy et Western swing | Chansonnettes Nouv. (5.55) | Concert Maggie Muggins Don Messer | Nouvelles et B. Hickok Ballroom |
| 5 | Nouv.-Sport Carr. de la ch. Père Noël Nouv. (6.55) | Bon nouvelles Forum sports Nv. chez-nous | Nouv.-Sports Fantaisie Dans la cuisine Les Plouffe | Supper Club Nouvelles Sport & 3 suns | Qui parle? Chansonnettes Nouv. et sport | Nouv.-Sports Musique Hawhite | Nouvelles et Ballroom Denny Vaughn |
| 6 | Echo d'outre-mer Sélections CHLP Nouv. (7.55) | Rosaire Oncle Paul Contes Colette & Rol. | Un homme et... Métropole Tambour batt. Actualité | Beulah Jack Smith Club 15 Make mine... | Par. de la ch. | Roundup Wednesday night "Nutcracker suite" | Nouv.-Ballroom Showcase Hospitality time |
| 7 | Sélections CHLP Raconteur Nouv. (8.55) | Chansons Rue des Pignons Les écoliers... Nouv. (8.55) | Ceux qu'on aime Curé de village | Boston Blackie Great Gilder-sleeve | Le survenant Dr. Claudine Vers l'horizon | Talk on pantomime | Gangbuster Make mine memories |
| 8 | Plaisirs de la musique | Esquisses Improvisé | Radio-Carabin | It happened... Dairy Lane Théâtre | Willie Lamothé Raconteur Nouv. (9.55) | D. Whittington | Take a chance The lamp it lit |
| 9 | Nouvelles Sport (10.50) | Tourbillon Moulins des rév. Nos gouverne. Nouvelles | Nouvelles Conférence Studio | Mike Shayne Notebooks Sports | Paris swing Le monde ce... Nouv. (10.55) | Nouvelles Mus. Henly Willan | Nouv. P. Brooks Kostelansz Nouvelles Good old days |
| 10 | Danse à Mont' Joints min. 11.50 Nouv. (11.55) | Sports Chanteur Orchestre | Adagio Fin du jour | Nouv.-Sport Ténasses Ernie | Manchettes et Hit parade Nouv. (11.55) | Symphonie | News et sports Prélude |
| 11 | Nouvelles et fin | Nouv. et orch. | Fin | Nouv. et mus. | Musique | Nouvelles | Nouvelles |

Télévision

CBFT

(Canal 2) — (Montréal)

AUJOURD'HUI

- 5.30 - 6.00 — Journal des enfants et films
- 8.00 - 8.15 — CBC Newsreel
- 8.15 - 8.30 — Musical Varieties
- 8.30 - 9.00 — March of Time
- 9.00 - 9.30 — Café des Artistes
- 9.30 - 10.00 — Les Escholiers de la Grande Ecole
- 10.00 - 11.00 — Lutte (de Verdun)

DEMAIN

- 5.30 - 6.00 — Le Grenier des images
- 8.00 - 8.15 — L'Actualité sportive (anglais)
- 8.15 - 8.30 — Strange Adventure
- 8.30 - 9.00 — The Handy Man
- 9.00 - 9.30 — Bonjour la vie
- 9.30 - 11.00 — Juno and the Paycock (Théâtre—anglais)

Président de la Caisse de St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, 16. (D.N.C.) — Me Gilles Giard, notaire à Saint-Hyacinthe, a été choisi comme président de la Caisse populaire de S.-Hyacinthe, en remplacement de M. Lucien-A. Beauregard, qui le fut pendant un quart de siècle et demanda de n'être pas réélu au conseil de direction. Après avoir été élu directeur, à l'assemblée annuelle des sociétaires de la Caisse, Me Giard fut invité par ses collègues du conseil de direction, au cours d'une assemblée tenue jeudi soir, à accepter la succession de M. Beauregard. Le nouveau président de la Caisse populaire n'est âgé que de 32 ans. Il a fait ses études secondaires au Séminaire de St-Hyacinthe, son droit à l'Université Laval de Québec et il a été admis à l'exer-

cice du notariat en 1949. Il est aussi directeur de la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe, de la Société diocésaine Saint-Jean-Baptiste, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe, du local Saint-Hyacinthe de la Société des Artisans et secrétaire de la nouvelle Ligue des propriétaires qui vient de se fonder.

Verde de Clavigraphes

UNDERWOOD, ROYAL, REMINGTON L. C. Smith-Corona régulateurs, portatifs

- Machines à additionner
- Gestetter
- de chèques
- Protecteurs
- Calculateurs
- Duplicateurs
- Miméographes
- Dictaphones et classeurs

N. Martineau & Fils
1019, RUE BLEURY
entre les rues Viré et Lagacochère
Loyer • Vente • Achat • Service
Bâtiment 2218 — MONTRÉAL

Tous les membres de l'équipage sont rescapés

LIVOURNE, Italie, 16. (Reuters f.) — Les hélicoptères de la Marine ont secouru, aujourd'hui, les 24 derniers marins américains isolés sur la proue de leur cargo qui s'est brisé en deux lorsqu'il s'est échoué, hier, au large du port de Naples.

A midi, 18 des 40 hommes d'équipage étaient sauvés.

Un à un, quelques-uns des matelots ont été tirés sur la rive dans une bouée-culotte glissant sur câble. Hier, trois marins avaient atteint la terre ferme avant la rupture du câble.

Quatre autres matelots ont glissé dans la mer alors qu'ils descendaient des échelles de corde. Ils furent tirés de leur impasse par une vedette de la marine italienne qui se trouvait à proximité.

Des vents violents et des vagues ont jeté le navire de 3,800 tonnes sur les récifs du port à 200 verges de la côte, de bonne heure, hier; puis, les éléments ont brisé le navire en deux. La poupe est demeurée accrochée aux rochers. L'équipage y trouva refuge. Le navire tentait de rallier le port de Livourne quand un ouragan de 100 milles à l'heure l'a surpris dans la manoeuvre.

Faisant contraste avec les vents de tempête et les flots démontés d'hier, le temps était clair et ensoleillé, aujourd'hui; le vent affaibli et une mer moins agitée ont facilité les opérations de sauvetage.

En touchant le sol, Serge Flushing de New-York a dit simplement: "Merci mon Dieu".

On attend l'arrivée d'un hélicoptère de la sixième flotte américaine.

A un jet de pierre du rivage, la proue abandonnée du navire donne lourdement contre les rochers à chaque vague.

Il n'y a personne à bord, mais les marins ont entendu dire qu'il s'y trouve pour \$20,000 de whisky.

Le service militaire de transport maritime, auquel était confié le navire, a annoncé que les plaques de la poupe commencent à se gondoler, mais que le moral des hommes à bord est excellent.

Les chaudières fonctionnent encore et l'équipage peut s'éclairer et se chauffer. Au déjeuner les matelots ont eu du bacon, des oeufs et des frites.

Mme A. Lamarche décédée à 98 ans

Mme veuve Alfred Lamarche, née Virginie Ménard, de Saint-Césaire, comté de Rouville, est décédée ces jours derniers à l'âge de 92 ans. La défunte laisse un fils et cinq filles: M. Alfred Lamarche, de Saint-Césaire; Mmes Prillias Loiseleur (Rosalba), Hector Pion (Ida), et Orlas Paquette (Rose), Saint-Paul d'Abbotsford; Joseph Roy (Albina), Springfield, Mass.; Antoine Jubinville (Marie-Rose), Saint-Césaire.

Les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale de Saint-Paul d'Abbotsford. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Evangéliste Larocque, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service funèbre.

LES BALKANS

Les Musulmans forment la plus grande partie de la population de l'Albanie, république de montagnes sur l'Adriatique.

Rencontre des patrons et grévistes de Louiseville

Patrons et représentants des grévistes se rencontreront, demain après-midi, à 3 heures, à Québec, à la demande de l'hon. Antonio Barrette, ministre provincial du travail, dans le but de tenter de s'entendre pour mettre fin à la grève qui dure depuis dix mois, à la compagnie Associated Textiles, de Louiseville, et qui a donné lieu à des troubles qui ont entraîné l'application de la loi de l'émoute, la semaine dernière.

C'est sur l'instigation de l'hon.



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

COUPE DU TRADITIONNEL RUBAN, AU NOUVEL HOPITAL GENERAL. — Son Honneur le maire Camillien Houde a inauguré officiellement, hier après-midi, une passerelle d'observation au nouvel hôpital Général. De cet endroit, situé sur la rue des Cèdres, les citoyens pourront observer la marche des travaux de construction de l'immeuble. On voit ci-haut le maire Houde, coupant le ruban blanc, marque officielle de l'inauguration. Derrière lui, paraissent MM. S.-C. Norsworthy, président de l'hôpital, Hartland de M. Molson, président du Fonds collectif en faveur des hôpitaux, et G.-S. Currie, président du comité de la construction.

Un témoin accuse...

(Suite de la 1ère page)

— "Non. Mais je me suis aperçu que lui en a dit."

Me Drapeau: "Au cours de notre entrevue, n'a-t-il pas été entendu que vous ne deviez témoigner que sur une certaine phase?"

Le témoin: Oui.

Le juge Caron: "Toute personne a le droit d'avoir son opinion sur l'enquête de la police, mais la seule personne qui peut décider du jugement, c'est le président du tribunal et lui seul. Les témoins contraignables doivent témoigner et vous êtes un témoin contraignable, et votre conscience vous oblige à parler."

"Même si vous pensez que votre témoignage contredit vos opinions, bien ou mal fondées, vous devez répondre".

Le témoin: "Je remercie Votre Seigneurie de ces renseignements. Je dois respecter certainement la loi, et actuellement je ne peux pas faire autrement, puisque je suis en prison depuis quatre ans et qu'il me reste encore onze ans à faire. Pour ce qui est de ma conscience, et bien, voilà. Depuis mars 1949, je ne crois plus beaucoup à la conscience".

Le juge Caron: "Je vous déclare coupable de mépris de Cour. Vous reviendrez cet après-midi, à 2 h. 30, devant cette Cour, pour recevoir votre sentence, et je vous prévins qu'elle ne sera pas concurrente avec celle que vous purgez actuellement. Persistez-vous encore à refuser de parler?"

— "Oui".

— "Il y aura aussi certainement des frais à payer".

— "Je gagne actuellement \$0.15 par jour".

Le juge Caron: "Ce montant n'est pas saisissable. Vous reviendrez cet après-midi".

L'annonce qu'un témoin mystérieux devait être entendu ce matin à l'enquête avait attiré de nombreuses personnes, dont le directeur Albert Langlois, et quelques autres policiers haut placés.

Pouvoirs plus étendus à la ville pour les expropriations

(par DOSTALER O'LEARY)

QUEBEC, 16 — Le Comité parlementaire des "Bills" privés a repris ce matin, l'étude des amendements à la charte de Montréal.

Au moment de la suspension, jeudi dernier, on avait encore à étudier le changement de la date des élections municipales et la prolongation du mandat des conseillers actuels. On pense que cette prolongation sera combattue, notamment par la Chambre de commerce. On s'attend aussi à la présentation de nouveaux amendements préparés depuis la semaine dernière.

On a repris l'étude du "Bill" à l'article 8. Montréal pourra désormais recourir à l'expropriation par procédure sommaire. La ville ne sera plus tenue de déposer de montant pour garantir les lieux ou bâtiments expropriés. Quant au créancier, il sera traité comme un créancier ordinaire, c'est-à-dire qu'il pourra être payé dès que la valeur de l'expropriation aura été fixée, sans attendre le vote du budget.

Il y eut ensuite discussion sur le droit pour la ville d'exproprier plus de terrain qu'elle n'en a besoin, afin de lui permettre d'encourager des travaux d'urbanisme. Elle pourra revendre l'excédent de terrain au nouveau prix accru par suite des améliorations réalisées. Le maire, M. Houde, dit que la charte le permet déjà, mais qu'il faut, au préalable le consentement du propriétaire. Après une longue discussion sur le droit de propriété, on décida de passer à l'article suivant et de revenir à l'article en question pour y ajouter un amendement sur lequel, espère-t-on cette fois, tout le monde tombera d'accord.

Une voix: On est ici pour un an. M. Dozois annonce ensuite que ville LaSalle a accepté de vendre à Montréal le terrain nécessaire à l'agrandissement du parc Angrignon pour une somme de \$12,000.

M. Jacques Viau au nom de ville LaSalle dit que cette municipalité n'acceptait qu'à son corps défendant, car le terrain valait \$100,000. M. Houde dit que Me Viau parlait ainsi pour la forme, mais que tout le monde était déjà d'accord. Me Viau dit que Ville LaSalle tenait à affirmer ses droits, mais qu'elle avait consenti au marché, parce que c'était dans l'intérêt public.

M. Dozois propose ensuite quelques amendements. Il voudrait que la ville garantisse un emprunt que fait actuellement la Commission du transport de Montréal.

Il demande aussi que les automobilistes puissent aller payer immédiatement leurs billets d'amende à des bureaux désignés par le Comité exécutif. Après une brève dis-

cussion, l'amendement est accepté.

Abordant ensuite la question de la commission d'étude des problèmes métropolitains, constituée par le conseil de Montréal et comprenant en tout 21 membres.

Le premier ministre a suggéré

que le nombre des membres de cette commission soit porté à 22 pour permettre d'ajouter le président — probablement le juge Thomas Tremblay — qui sera désigné par le gouvernement. Il a aussi soumis l'opinion que cette commission devrait avoir des pouvoirs suffisamment étendus pour qu'elle puisse convoquer tous les témoins qu'elle désirerait entendre, afin de conduire son étude à bonne fin.



Avez-vous pris votre aluminium aujourd'hui?

OUI, très certainement, car presque tout ce que nous consommons — céréales, légumes, viandes, lait, oeufs — contient de l'aluminium. Rien d'étonnant à cela puisqu'un huitième environ de l'écorce terrestre se compose d'aluminium.

Commercialement, toutefois, l'aluminium s'obtient plus facilement d'un minéral nommé bauxite. La compagnie Alcan l'expédie de l'Amérique du Sud à ses fonderies d'Arvida, de l'île Maligne, de Shawinigan Falls et de Beauharnois. Quand la nouvelle et formidable installation de Kitimat (C. B.) sera terminée, on y transportera par bateau, le long de la côte du Pacifique, le minerai raffiné provenant des riches gisements sud-américains. Aluminum Company of Canada, Ltd. (Alcan).



BRADING

dans son bel emballage des Fêtes

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE Limitée, Roland Dubois, Secrétaire-Treasorier, Téléphone LAN-caster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an 6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois 3.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an 5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Téléphone Empire 4-1016.
ÉTATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East, Grand Boulevard, Détroit 2, Mich.

MONTREAL, 16 DECEMBRE 1952

Louable campagne des jeunes

par Alonzo CINQ-MARS

La Chambre de Commerce des Jeunes du Canada poursuit avec l'ardeur juvénile qui convient la tâche qu'elle s'est imposée de travailler au progrès et au bien-être de la collectivité dans notre pays. Son champ d'action ne se borne pas aux choses du commerce, mais embrasse tous les domaines de l'activité sociale où elle peut exercer son influence. Déjà elle a organisé des campagnes pour la santé publique, pour l'embellissement, pour encourager les électeurs à voter, etc. Cette fois, elle entreprend une campagne en vue d'assurer la sécurité sur les routes.

A cette fin, elle vient de publier un manuel de sécurité routière où elle présente un plan mûrement préparé pour diminuer le nombre des accidents d'auto, sauver des vies humaines, réduire les dommages matériels résultant de ces accidents et abaisser le coût de l'assurance-automobile. On peut y lire plusieurs articles très soignés sur les détails de la campagne projetée: organisation des comités d'action, financement des programmes de sécurité routière, éducation des chauffeurs et des piétons, technique des méthodes préventives, application de la loi, etc.

Bien que son manuel s'adresse à tous les citoyens désireux de voir atténuer le fléau des accidents d'auto, la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada ne saurait avoir l'ambition de le faire lire par tout le monde. Elle vise surtout à renseigner les autorités municipales et les diverses associations qui ont le souci du besoin d'assurer la sécurité sur nos routes. Elle leur expose un plan détaillé d'action et elle se met à leur disposition pour les aider à l'exécuter. Même si ce manuel ne devait impressionner que les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada, ce serait déjà beaucoup. Il existe en effet au Canada 270 Jeunes Chambres réparties dans nos dix provinces et comptant plus de 26.000 membres. Il est toutefois à espérer que le mouvement trouvera des adhérents dans tous les milieux où l'on se rend compte de la nécessité d'une action concertée en vue d'atténuer un fléau qui est devenu aussi néfaste que les guerres et les pires épidémies.

Signalons quelques slogans fort bien imaginés que contient ce manuel et que l'on ferait bien d'afficher un peu partout le long de nos routes: « Le chauffeur prudent se méfie toujours de l'imprudence des autres... Pour mettre un frein aux accidents, faites vérifier vos freins... Méfiez-vous pour les chauffeurs et les piétons qui ne se méfient pas... Il est bien beau d'être dans son droit, il est encore mieux d'être en vie... Même si le piéton a tort, il ne mérite pas une sentence de mort... Le chauffeur qui vous suit ne peut deviner vos intentions: faites-lui signe... La vitesse, voilà l'assassin... »

Certaines institutions ont lancé souvent chez nous des campagnes pour diverses fins toutes aussi désirables les unes que les autres, aussi bien pour la sécurité routière que pour la santé publique, la prévention des incendies, etc.,

campagnes qui se sont généralement limitées à une semaine. La Chambre de Commerce des Jeunes du Canada considère que celle qu'elle entreprend maintenant ne doit pas être une initiative de courte durée, mais un programme continu de longue haleine. Elle réclame aussi, sur le plan national, la création d'un conseil de sécurité routière.

Nous ne saurions trop louer cette initiative de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada et recommander son plan d'action aux autorités municipales de nos villes et de nos campagnes.

La stratégie antisémite

par Roger DUHAMEL

Staline a entrepris une nouvelle manœuvre pour s'emparer du Moyen-Orient par le truchement de Prague. A l'exemple d'Hitler, il s'est servi des procès qui viennent de se dérouler dans la capitale de la Tchécoslovaquie comme d'un tremplin pour lancer une campagne antisémite, ce qui ne manque pas d'ironie, quand on pense au nombre de juifs russes qui depuis trente-cinq ans jouent un rôle de premier plan dans le gouvernement soviétique.

C'est par ce moyen qu'il compte gagner à sa cause les Arabes, qui ont toujours détesté les Juifs, qui ne peuvent oublier qu'ils ont perdu leur dernière guerre contre eux et qui refusent de négocier un traité de paix. Staline s'emploie actuellement à convaincre les Arabes, qui sont particulièrement réceptifs, que tous leurs maux proviennent des Juifs et de l'État d'Israël, et aussi des États-Unis qui les protègent. On néglige de souligner que pendant un temps Staline favorisait Israël contre les Arabes, mais il n'en est pas à une volte-face près, dès qu'il prévoit pouvoir tirer quelque avantage d'un retournement opportun.

Le temps choisi par le Kremlin n'est sûrement pas mauvais. L'Iran est actuellement menacé de tomber sous la coupe de la Russie, à la suite de ses démêlés avec la Grande-Bretagne au sujet des puits de pétrole. Des agents communistes se sont glissés en Irak et y ont déterminé un soulèvement contre le gouvernement. La crise égyptienne se poursuit et la fermeté de Naguib n'a pas encore réussi à y mettre un terme.

Tout le littoral de l'Afrique-Nord est en ébullition et les nationalistes arabes réclament bruyamment leur indépendance; il y a quelques jours des émeutes ont éclaté à Casablanca, faisant au moins cinquante morts. En revanche, les États-Unis ont échoué dans tous les efforts pour se gagner la sympathie du monde musulman. Staline a donc saisi ce moment précis pour faire entendre sa voix et son intervention peut se révéler malheureusement efficace pour lui.

En transférant le procès de Prague en une machine antisémite, le Kremlin a utilisé trois arguments. Tout d'abord, onze des quatorze chefs communistes appelés à se défendre devant le tribunal étaient des Juifs, qui constituent aujourd'hui une forte proportion de la population tchécoslovaque. De plus, ces chefs communistes, suivant en cela les directives qui leur parvenaient directement de Moscou, ont vendu des armes à Israël pendant la guerre de Palestine. Enfin, Israël a payé ces armes avec des dollars obtenus de juifs américains favorables à la cause d'Israël.

Ce sont là trois faits patents, indiscutables, dont un esprit retors peut aisément tirer les conclusions qui servent ses fins. Staline peut prétendre maintenant qu'il y a eu, contre la Russie, une conspiration ourdie par les juifs américains capitalistes de connivence avec l'État d'Israël et les chefs communistes de Tchécoslovaquie, et le tour est joué. On peut douter fortement que les Américains aient cette couleur de taille, mais beaucoup d'Arabes le feront, de même que les communistes du monde entier qui en recevront l'ordre.

Notons un autre paradoxe des temps présents: pendant que les communistes

des États-Unis accusent le gouvernement de Washington d'être hostile aux Juifs parce qu'il en a fait condamner deux pour activité de trahison de secrets atomiques, l'antisémitisme devient la nouvelle ligne de parti. Les marxistes demeurent d'étonnants acrobates sur la corde raide.

Les exécutions de Prague, exécutions qu'on peut dire sommaires puisqu'elles ont suivi un procès préfabriqué de six jours seulement, ne fermeront pas ce chapitre. On prévoit au contraire de nouvelles purges, on s'attend à de nouveaux procès publics où l'on appuiera à dessein sur la note antisémite. Parmi les prochaines victimes, on peut mentionner Ana Pauker, qui fit pendant quelques années la pluie et le beau temps en Roumanie et qu'on prétendait être une amie chère au cœur marxiste du dictateur soviétique; Wladislas Gomulka, l'ancien chef communiste polonais; Gerhard Eisler, un ancien Américain qui s'est sauvé pour occuper un poste de commande en Allemagne orientale où se prépare actuellement une vaste mise en scène judiciaire.

D'après certains journaux de l'Allemagne occidentale, la Russie elle-même n'échapperait pas à ce vent d'épuration. On prétend même qu'en ces dernières semaines, les trois-quarts des fonctionnaires supérieurs qui forment la bureaucratie russe seraient brutalement rentrés dans la vie privée, encore heureux s'ils ne sont pas passés de vie à trépas.

Il y a déjà longtemps que Staline a démontré par des actes non équivoques que la purge est pour lui le moyen par excellence de se débarrasser de ses ennemis, réels ou imaginaires. Il n'a pas inventé le procédé: les chefs barbares au cours des siècles l'ont toujours utilisé. Il n'en reste pas moins l'une des formes les plus répugnantes et les plus odieuses du mépris de la personne humaine. Il n'en saurait être autrement quand toute échelle des valeurs éthiques est d'avance foulée aux pieds.

Population canadienne

Si les Canadiens d'origine anglo-saxonne demeurent encore le groupe ethnique le plus nombreux dans notre pays, cependant leur nombre par rapport à la population totale ne cesse de diminuer depuis un demi-siècle. Il en va différemment pour les citoyens d'ascendance française, qui constituent le deuxième groupe ethnique et culturel. Les Canadiens originaires de l'Europe continentale ont progressé à la fois comme nombre et comme proportion, mais ceux d'origine asiatique ont diminué.

De 1941 à 1951, c'est-à-dire pendant que la population totale du Canada passait de 11.500.000 à 14.000.000, les citoyens de sang anglais, écossais, gallois et irlandais atteignaient le chiffre de 6.709.000, soit une augmentation d'environ un million. Si l'on se place maintenant du point de vue pourcentage, on constate que ces Canadiens comptent pour 49.7 pour cent de l'ensemble, alors que cette proportion était au début du siècle de 57 pour cent.

Pendant la même décennie, les Canadiens français sont passés de 3.483.000 à 4.319.000, soit de 30.3 à 30.8 pour cent, une légère augmentation néanmoins réconfortante. Les Néo-Canadiens, c'est-à-dire notamment les Allemands, les Italiens, les Juifs, les Hollandais, les Polonais et les Russes, forment aujourd'hui 18.2 pour cent de notre population, soit à peu près le double de ce qu'ils représentaient il y a cinquante ans. Le nombre des Asiatiques et des Noirs a tendance à décroître proportionnellement à l'ensemble.

Une conclusion mathématique s'impose. Il est faux de soutenir que le Canada soit un pays britannique. Il compte de nombreux descendants anglo-saxons, mais ils ne sont même pas la moitié du total. À côté d'eux, il existe une forte minorité francophone, soit près d'un tiers. Et des Néo-Canadiens, surtout dans certaines régions de l'Ouest, jouent de plus en plus un rôle

correspondant à leurs effectifs numériques.

Cette diversité est loin d'être un signe de faiblesse. Elle peut au contraire être à la source d'une culture originale, d'une civilisation particulière qui s'élabore à notre insu et qui ne donnera ses fruits véritables que dans plusieurs années.

Agitations africaines

Les nouvelles en provenance de Casablanca n'ont rien de rassurant. La révolte gronde dans tout le Maroc et l'on redoute que la conflagration ne s'étende à l'Algérie et à la Tunisie. Le mécontentement des indigènes contre les autorités métropolitaines françaises n'est pas nouveau, mais il prend aujourd'hui une tournure plus agressive que jamais auparavant.

La police a réagi avec énergie en procédant à l'arrestation de tout l'état-major du mouvement nationaliste marocain, de même qu'à celle de douze chefs communistes qui ont participé aux émeutes sanglantes de la semaine dernière, dont le bilan se solde par au moins cinquante pertes de vies.

Parmi les détenus, on relève les noms de Mohammed Lyazidi, secrétaire général adjoint de l'Istiqlal ou groupement nationaliste, d'Omar Ben Abdeljelil, membre de la commission exécutive du parti, de Mohammed Ghazi, directeur de l'hebdomadaire politico-littéraire *Les Lettres marocaines*, Ben Bouabid, jeune avocat spécialisé dans les questions syndicales, et enfin Ahmed Lyazidi, frère de l'autre précédemment nommé et ancien président de la fédération des chambres de commerce jusqu'à ce qu'il fut expulsé du conseil du gouvernement par le maréchal Juin, qui était alors résident général. Comme on le voit, c'est un beau coup de filet.

Ces mesures policières étaient sans aucun doute indispensables pour rétablir l'ordre et sauvegarder la vie des citoyens. Ne croyons pas toutefois qu'elles suffisent à régler le grave problème qui se pose là-bas, où les passions sont exacerbées. Chaque fois qu'ils abordent cette question, les Français soutiennent avec véhémence qu'ils ont accompli en Afrique une grande œuvre civilisatrice.

Nous pensons qu'ils ont tout à fait raison et que leur rôle a été dans l'ensemble fécond. Ce n'est pas toutefois une raison suffisante pour convaincre Marocains, Algériens et Tunisiens que leur présence doit se continuer indéfiniment. On prétendra peut-être que c'est de l'ingratitude; c'est oublier qu'entre les peuples, les sentiments n'existent pas, il n'y a que les intérêts qui comptent, même souvent les intérêts mal compris. Ces populations ne tireront sans doute que peu d'avantages du départ de la France, mais si c'est vraiment cela qu'elles désirent, comment parviendrait-on à les empêcher de parvenir à leurs fins?

Quelque froid qu'il fasse, NE faites PAS démarrer la voiture dans un garage fermé. Les vapeurs de l'oxyde de carbone sont mortelles et elles ont vite fait de terrasser dans un endroit clos.

L'homme ou la femme qui se prépare à prendre sa retraite doit trouver quelque passe-temps qui lui occupera l'esprit et les bras. Les gens constatent souvent que la transition subite d'une vie affairée à un régime d'oisiveté nuit à la santé.

Ce ne sont plus le choléra, la variole et la peste qui sont nos pires maladies contagieuses. Mais nous avons encore à combattre la diphtérie et la coqueluche. De nos jours, l'immunisation protège pourtant les enfants contre ces deux maladies.

— Envole ta lumière et ta

PAROLES fidélité, qu'elles me guident,
DE qu'elles me ramènent vers ta
LA BIBLE montagne sainte, et vers tes
tabernacles. (Psaume 43, 3).

Texte choisi par la Société catholique de la Bible.

Les mots qui vivent

— Toutes les vertus méritent des couronnes; mais il n'y a que la persévérance qui soit couronnée.
S. BONAVENTURE.

En marge de l'actualité

Jalousie

(Par Guy LEMAY)

La jalousie, comme l'ambition, fait perdre son maître. Et comme dirait le fabuliste: "Nous allons vous le démontrer tout à l'heure."

Il n'y a pas de pire défaut que la jalousie. Elle tue lentement, mais sûrement, toutes les belles associations, surtout l'association "matrimoniale". Beaucoup de femmes, surtout une certaine conférencière, journaliste à ses heures, n'en finissent plus de raconter que les hommes sont comme ceci ou comme cela; qu'ils ont tous les défauts; qu'ils ne valent même pas leur grain de sel. Fort bien.

Mais s'il fallait que les hommes, ou qu'un homme, surtout un journaliste qui deviendrait conférencier dans ses moments de loisirs, entreprenne de faire le procès de la femme, de tous ses petits et gros travers, de tous ses défauts, dont le premier et le principal semble être la jalousie, cet homme n'aurait pas assez de toute sa vie pour exposer le "problème".

J'ai connu des femmes jalouses. Elles étaient exécrables. Tout simplement. Pour ne pas dire stupides. Elles avaient le don, à cause justement de cette jalousie qui les rongeaient, de tout gâcher, de tout salir, de tout détruire ce qu'elle touchait.

Si Marcel Jouhandeau n'avait pas écrit ce merveilleux bouquin: "L'Imposteur", dans lequel il raconte, avec une ironie jalouse lante, la vie qu'une Elise jalouse lui fait subir, je crois qu'il faudrait qu'un autre homme "de bonne volonté" en entreprenne la rédaction.

Ces quelques réflexions me sont suggérées, ce matin, en lisant un entrefilet publié dans l'actualité quotidienne. Un simple fait-divers, mais combien rempli de tragique et de stupidité, en même temps.

La scène se passe en Angleterre, dans la ville industrielle de Manchester. Les acteurs: le mari et la femme, Harry et Elisabeth Ainscow, tous deux âgés de 77 ans. Ils se sont épousés il y a 50 ans. La nouvelle précise que ce fut un bonheur sans nuage, ou presque. Je me permets d'en douter, puisque ce bonheur sans nuage a subitement pris fin, à cause d'un excès de jalousie.

Ce ne devait donc pas être la première scène du genre, en cinquante années de vie conjugale. Il s'est certainement produit les querelles d'usage, car, toujours selon l'entrefilet, Mme Ainscow était "quelque peu jalouse".

Or, un soir dernier, l'épouse "modèle" s'était retirée dans ses appartements la nuit, à l'étage supérieur de la demeure des Ainscow. Le mari, lui, était sagement assis devant son appareil de télévision, et assistait à un concert symphonique. Il avait décidé d'attendre la fin du concert, avant de se retirer à son tour.

"Qui vient d'entrer? J'entends très bien la voix d'une femme", crie soudainement l'épouse, du haut de son promontoire. Le mari, qui venait d'assister à la fin de son programme favori, se leva de son siège, pour fermer l'appareil et se retirer pour la nuit. Il répondit à sa douce moitié: "Il n'y a personne, ma chérie".

Quelques instants plus tard, il entendit un bruit sourd, comme si quelqu'un venait de tomber. Il aperçut alors sa femme, qui gisait au pied de l'escalier: elle était morte.

A l'enquête du coroner, le mari a expliqué que sa femme avait sans doute l'intention de se hâter vers l'étage inférieur, pour se rendre



FETES A LA CANADAIR. — Le Père Noël a accueilli quelque 5,000 enfants des usines d'aviation de la Canadair Limited à deux fêtes tenues, samedi, aux usines d'aviation. Ils furent reçus par M. J.-Geoffrey Notman, président et gérant général. Après avoir assisté à un spectacle de clowns, danseurs et magiciens, les enfants reçurent chacun un cadeau du Père Noël.

Mme Pitre sera pendue à Montréal

Elle arrivera ici en fin de semaine

QUEBEC, 16 — (Pcf) — Mme Arthur Pitre, qui a participé à l'un des crimes les plus sensationnels du Canada, sera transférée à la prison de Bordeaux, à Montréal, probablement en fin de semaine, en attendant d'être pendue, le 9 janvier. La femme de 43 ans, trouvée coupable de meurtre le 16 mars de l'an dernier pour avoir participé à l'explosion d'un avion commercial par une bombe à retardement, a perdu, hier, son appel à la Cour suprême du Canada. Les 23 personnes qui se trouvaient à bord d'un avion du Pacifique Canadien ont été tuées quand l'appareil a éclaté en plein vol près de Québec, le 9 septembre 1949.

Mme Pitre a comparu en cour pour la dernière fois à Québec le 10 octobre. Elle est entrée dans la salle portée sur une chaise roulante et les journalistes présents ont déclaré qu'elle n'était plus qu'une ombre d'elle-même. Elle s'est présentée en cour seulement pour apprendre que son procès sur l'accusation d'avoir intimidé des témoins et de s'être parjurée avait été ajourné "à avril".

Quand M. le juge Albert Sévigny a annoncé l'ajournement — l'appel sur l'accusation de meurtre était alors en instance — Mme Pitre a murmuré "merci".

A la prison des femmes, à Québec, on a annoncé aujourd'hui que Mme Pitre était "en bonne santé".

Deux autres personnes ont été condamnées pour l'affaire de la bombe à retardement. J. Albert Guay, bijoutier de Québec qui a organisé l'explosion pour se débarrasser de sa femme de 28 ans, qui se trouvait à bord de l'avion, a été pendu le 12 janvier 1951. Les témoignages fournis au procès ont montré qu'il désirait bénéficier de l'assurance-vie de sa femme pour ensuite épouser une serveuse de 19 ans.

Généreux Ruest, horloger paralysé de 54 ans et frère de Mme Pitre, a été exécuté le 25 janvier pour avoir manufacturé la bombe à retardement.

Mme Pitre, une femme costaudée aux cheveux noirs, a été avec force, au cours de son procès, savoir que le colis qu'elle avait transporté à bord de l'avion, était une bombe à retardement. Elle-même qu'il n'y avait pas d'autre femme dans la maison, lors de la mort accidentelle de sa femme.

"Pourquoi était-elle jalouse et soupçonneuse au sujet d'un homme aussi âgé?" se demanda le coroner, avouant qu'il ne comprenait rien à l'affaire. Un verdict de mort accidentelle a été rendu.

La voix de femme que Mme Ainscow avait entendue était celle de sa commentatrice...

l'avion contenait une bombe à retardement. Elle a affirmé que Guay lui avait dit qu'il s'agissait d'une statue.

Quand un jury l'a trouvée coupable de meurtre, elle a protesté de son innocence. Les policiers l'ont transportée hors de la boîte des prisonniers après que le juge eut prononcé la condamnation à la pendaison.

C'est Mme Pitre qui avait présenté une jolle serveuse à Guay. Tous deux se réunissaient chez elle.

La Couronne a montré au cours de son procès que Mme Pitre avait acheté des bâtons de dynamite pour Guay pendant les préparatifs du crime.

Elle a été la dernière des trois à être arrêtée et elle a témoigné pour la Couronne aux procès de Guay et de Ruest.

Résultat des examens d'expertise comptable

La trente-cinquième session d'examen en vue de la Licence en sciences comptables (donnant droit d'admission dans l'Institut des comptables agréés de la province de Québec) a été tenue à l'École des Hautes Etudes commerciales en octobre dernier.

Les candidats dont les noms suivent ont subi avec succès ces examens: MM. Louis-P. Brault, Sylvain Cloutier, Réal Côté, Pierre Doray, Réal Dubois, Raymond Dulude, Bernard Dumais, Gilles Durand, J.-J. Gauthier, Pierre-Paul Guy, Robert Jarry, Louis Lemieux, Gaston Mercier, Alfred Moretti, Laurent Nault, J.-J. Ouellette, Paul René de Cotret, J.-M. St-Georges, Jean-Paul Viau.

M. Gilles Durand s'est classé premier et a mérité le prix "Jean Valiquette". Le jury se composait de M. Edras Minville, directeur de l'École des Hautes Etudes commerciales, et de MM. Gilles Murray, Roger Charbonneau et Hervé Belzile, professeurs à l'École des Hautes Etudes commerciales, ainsi que MM. André Leroux, Rosales Courtois et Marcel

Le trésor de la SANTÉ

par le Dr. C.-A. DEAN

Les cheveux blancs

La couleur des cheveux est déterminée par un pigment déposé dans le cheveu à mesure qu'il sort de sa racine. Le blanchissement des cheveux n'est pas causé par un pigment blanc, mais par l'absence de pigment dans le cheveu. Les cheveux peuvent devenir gris très lentement. Ils peuvent être attribuables à l'hérédité. La couleur grise est due à une diminution dans la formation du pigment. Il ne faut rien croire des histoires selon lesquelles des gens ont vu leurs cheveux devenir gris en une nuit! Il est normal qu'avec l'âge les cheveux blanchissent. Certains blanchiront plus vite suivant leur hérédité. Des maladies peuvent hâter le grisonnement des cheveux. Ainsi, certaines fièvres prolongées ou de longues maladies. Il est certain d'autre part que les tracas, les chagrins, l'anxiété, l'épuisement nerveux et certains troubles glandulaires peuvent hâter le grisonnement des cheveux. Les touffes de cheveux blancs sont plutôt rares. La plupart du temps elles sont attribuables à l'hérédité. Tout traitement est inutile. Les teintures ne sont pas à conseiller parce qu'elles peuvent irriter le cuir chevelu.

Q. — Est-il vrai que prendre de la gélatine soir et matin peut apporter du soulagement à l'arthrite tout en faisant perdre du poids?

R. — La gélatine n'a aucun effet bienfaisant sur les diverses formes d'arthrite. Elle ne peut pas amener une diminution du poids.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "Emotions et personnalité", paraîtra dans la "Patrie" de mercredi, 17 décembre.

Caron, représentants de l'Institut des Comptables Agréés de la Province de Québec.

Unis, s'est élevé, en 1951, à 14,39 accidents par million d'heures-homme.

Beau record pour le CIL

Trois ans et demi de travail sans accident, voilà le record atteint par les employés de l'usine de chimie agricole de l'Asinac Industries Limited, à Beloeil, annonce le gérant de cette usine, M. J. M. Bromley.

Par ce record qui représente 1,236 jours sans accident ou environ 510,000 heures-homme, les employés ont mérité le Prix C-I-L, l'un des nombreux prix accordés selon le plan de sécurité C-I-L.

D'après les chiffres du Conseil National de Sécurité, a dit M. Bromley, le taux de fréquence d'accident de l'industrie des engrais chimiques, au Canada et aux Etats-

Unis, s'est élevé, en 1951, à 14,39 accidents par million d'heures-homme. Comme aucun accident entraînant perte de temps ne s'est produit à l'usine de Beloeil depuis le mois de juillet 1949 — soit durant un demi-million d'heures-homme, le record de sécurité des employés de cette usine est vraiment exceptionnel.

Pour marquer cette occasion, les employés recevront des cadeaux personnels de la compagnie, au cours d'une soirée dansante qui aura lieu le 19 décembre.

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robit J.-Alfred Bastien
1510, RUE DRUMMOND
MONTREAL



LA PROCHAINE FOIS...

ESSAYEZ DONC UNE

bière

DE

RIZ



La meilleure bière de riz jamais brassée

LE ROYAUME des Femmes

Réponse à tous

Q.—Je recevrai prochainement, par groupes, et à tour de rôle car notre logis n'est pas très grand — les membres de la famille de mon mari et les miens propres.

Même si ces réunions doivent m'occasionner un peu de surmenage je prends plaisir à les organiser et suis heureuse lorsque tout le monde est content. Une chose seulement me tracasse; c'est que j'appréhende certains ennuis en raison du fait que les enfants de l'un de mes frères sont si mal élevés que je ne puis m'empêcher de leur faire des observations lorsqu'ils viennent chez moi. Et quand j'ouvre la bouche pour les empêcher de faire des dégâts, inmanquablement ma belle-soeur se sent visée et me lance une réponse désagréable. Vous imaginez facilement qu'il s'ensuit des frictions peu favorables à l'agrément de la réunion. Parfois je me demande si je dois quand même inviter cette famille? — SANS ENTHOUSIASME

R.—En tant que maîtresse de maison, il semble que vous ayez toute liberté d'exiger que vos jeunes hôtes respectent le mobilier et ne gâchent pas la nappe. Et votre belle-soeur, peut-être légèrement susceptible, ferait preuve d'intelligence et de compréhension en ne prenant pas la mouche lorsque vous jugez nécessaire d'intervenir pour prévenir un désastre ou rétablir un peu d'ordre dans le clan dévastateur.

Pour ce qui a trait à la façon de se tenir ou de parler, c'est bien entendu aux parents qu'il appartient de réprimander leurs enfants, car vous n'êtes pas chargée de l'éducation de vos turbulents neveux. Toutefois, ce n'est pas le moment au cours d'une réunion ou lorsqu'on est de passage chez des parents ou amis, de sermonner les enfants et de les corriger, même s'ils n'agissent pas comme on le souhaite. Votre belle-soeur juge probablement qu'il ne convient pas d'infliger sermons et punitions à leurs que chez soi.

Quand les enfants sont bien élevés, il suffit généralement d'un mot ou d'un froncement de sourcil de la part de parents pour les amener à se comporter gentiment.

De part et d'autre, essayez donc d'attacher moins d'importance à ces détails et ne vous privez pas de l'agrément de vous retrouver ensemble simplement par crainte de voir éclater de petits conflits familiaux en somme assez faciles à éviter.

Gourmets:

Pour préparer les rondelles de veau à l'italienne, on procède comme suit: tailler à même un gigot de veau des tranches de moyenne épaisseur et les battre comme un bifteck jusqu'à ce qu'elles soient minces; leur donner la forme d'un disque, au centre duquel vous placerez une tranche de jambon cru, plusieurs truffes blanches, une tranche de fromage gruyère. On retourne les bords de la rondelle pour bien la former. Quand on a préparé plusieurs de ces médaillons, les saupoudrer de farine, immerger dans le jaune d'oeuf battu et enduire de chapelure.

Faire cuire lentement dans le beurre et servir chaud avec des pommes de terre rissolées taillées en boules et garnies de persil haché menu.

Jacqueline:

Comme élégant déshabillé peut-être almeriez-vous un ensemble exhibé lors d'une parade de modes récente et qui présente une exquise combinaison de couleurs. Le mantelet de velvantine corail recouvre une robe droite à plis très fins en sheer blanc crayeux.

Fricoteuse:

Des pailles à liqueurs taillées en courts bâtonnets et enfoncées dans la pâte permettront à la vapeur de s'échapper et empêcheront le jus de fruit contenu dans la tarte de se répandre à l'intérieur du four.

Il est temps de préparer les bons petits biscuits de Noël

Tel que mentionné dans un communiqué précédent, il sera d'abord aujourd'hui, question de pâtisseries: croquignoles, beignes, biscuits, norolles, pouding de Noël. Un auteur amusant des débuts de l'histoire canadienne décrit une tribu sauvage et dit que ces gens-là ont les oreilles découpées comme nos "croquecignoles". Et, plus loin, il donne comme définition des croquecignoles: "beignets à plusieurs branches, essentiellement canadiens".

Les croquecignoles ont mué leur nom en celui de croquignoles; la différence entre ces derniers et les beignes réside dans la forme. Les beignes sont ronds et percés d'un trou au centre tandis que les croquignoles ronds ou rectangulaires sont entaillés et tordus. Autre souvenir des jours d'antan: toutes les recettes de beignes et de croquignoles d'alors contiennent de la crème; aujourd'hui encore dans n'importe quelle bonne recette de beignes, il est bien de remplacer le lait par de la crème en tout ou en partie afin d'obtenir une pâtisserie plus tendre et plus croustillante. Les recettes ne donnent généralement qu'une quantité approximative de farine car une bonne pâte à beignes est toujours un peu molle tout juste assez ferme pour être abaissée facilement. Et naturellement, beignes et croquignoles sont bien meilleurs quand ils ont gelé.

LA CONFECTION

Les bons biscuits sont tendres, croquants et ne ramollissent pas. Pour confectionner de tels biscuits, il faut d'abord avoir une bonne recette laquelle ne contient généralement pas de liquide ou tout au plus une ou deux cuillerées de crème. Dans toutes pâtisseries, beignes, biscuits, tartes, un excès de manipulation de même qu'un excès de farine nuisent à la tendreté de la pâte. Afin de faciliter le travail et d'assurer le succès, les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada recommandent de refroidir la pâte quelques heures avant de l'abaisser. Quant aux norolles elles sont tout simplement des pâtons de pâte à brioches à laquelle on ajoute du raisin et que l'on cuit dans une assiette à tarte. La norolle tranchée comme du bon pain se sert nature ou rôtie. La pâte à noroles, comme toute pâte à levain, peut être préparée et mise au froid. Après une dizaine d'heures au réfrigérateur, elle a généralement doublé de volume et est prête à façonner. L'emploi d'un liquide tiède pour préparer la pâte, l'addition graduelle de la farine en quantité suffisante pour obtenir une pâte légère et mousseuse, une manipulation délicate laquelle laisse la pâte molle et élastique, la fermentation à chaleur douce, voilà des facteurs importants de succès.

La cuisson à four modérément

chaud, 375°F., assure une croûte dorée et tendre.

LE POUDING

Les ménagères connaissent bien le pouding de Noël lequel contient, comme ingrédients spécifiques, du suif haché, des pommes des fruits secs en plus du sucre, des oeufs et de la farine. Ce pouding se cuit à la vapeur dans un moule graissé et décoré de fruits secs. Ce moule peut être un moule historié (à dessins) ou uni, une simple boîte à café ou à poudre à pâte, une chaudière de miel, un bol à mélanger. Il paraît même que le pouding est encore meilleur cuit dans un carré en "toile du pays" saupoudrée de farine, en guise de moule. Le pouding se conserve au frais dans le moule de cuisson. Pour servir, réchauffer à la vapeur environ une heure. On peut aussi préparer le pouding, le garder au froid et le cuire quand on en a besoin.

Voilà donc pour quelques-unes des choses excellentes qu'il est possible de préparer une ou deux semaines à l'avance!

ORGANISATION DU TRAVAIL

L'an dernier, à pareille date, les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada présentaient à leurs amies, les maîtresses de maison canadiennes, un plan détaillé de l'organisation du travail des Fêtes. Elles pensent qu'il ne serait pas mal, cette année encore, de suggérer le plan écrit, la discussion en famille et la division du travail afin que toute la maison ait le plaisir de contribuer activement au succès des fêtes. C'est ainsi que, dès le 18 décembre ou plus tard, selon le cas, on mettra "les mains à la pâte" afin de préparer les pâtisseries, pâtes à tartes, les sauces marmalade et condiment aux atocas, les sauces et compotes aux pommes, les vinaigrettes et mayonnaise, les marinades, les viandes froides, les bonbons. Les jours précédant la réception, il y a toujours assez des préparatifs, immédiats comme galantine, aspics, légumes crus, salades aux fruits, salades en gelée, desserts, décoration des gâteaux, remplissage des volailles, cuisson du potage. Ainsi pensé à l'avance et préparé de longue main, le jour de réception est à peine plus chargé qu'un jour ordinaire car il ne reste alors que la

Pour les gourmets...

GATEAU ROULE A LA GELEE

- 3 oeufs battus
 - 3/4 tasse de sucre
 - 1 c. à table de lait ou de crème
 - 1 tasse de farine
 - 1 1/2 cuillerée à thé de poudre à pâte
 - 1/2 cuillerée à thé d'extrait de vanille
 - 1 cuillerée à table de beurre fondu
- Gelée ou confiture, légèrement chauffée

Graissez d'abord un moule à gâteau rouleau et doublez-le de papier beurré, laissant le papier dépasser un peu le bord du moule. Battez les oeufs en mousse; ajoutez le sucre graduellement; battez pendant cinq minutes; ajoutez le lait ou la crème, la farine tamisée avec la poudre à pâte, la vanille et le beurre. Étendez le mélange dans le moule préparé; cuisez à four vif de douze à quinze minutes, ou jusqu'à ce que ferme au toucher.

Sur des feuilles de papier préparées d'avance et saupoudrées de sucre, déposez le gâteau. Enlevez rapidement le papier beurré; étendez la gelée ou confiture et roulez aussitôt. Placez dans un panier de broche et laissez refroidir. Le gâteau roulé peut être servi chaud à la façon d'un pouding, avec sauce cossarde, ou coupé en tranches et servi froid.

Les infirmières de Scandinavie

(P.C.F.) — Une infirmière canadienne, Donna Munroe, de Victoria, en Colombie-Britannique, revient de Suède épatée des écoles pour gardes-malades de ce pays.

La jeune fille, qui n'est âgée que de 21 ans, a terminé son cours d'infirmière le printemps dernier et est de retour d'un voyage de trois mois sur le continent. Dans les hôpitaux de Stockholm et de Goeteburg, qu'elle a tout spécialement visités, elle a pu apprécier les hautes qualités qui distinguent la garde-malade suédoise, très capable et très consciencieuse.

Une chose l'a cependant surprise. Apparemment, les infirmières des pays scandinaves portent la couleur de bas qui leur plaît et n'ont pas à recouvrir leurs cheveux d'une coiffe ou d'un voile.

Au Canada, l'infirmière est toute de blanc vêtue, chaussures, bas, tout doit être immaculé. Et l'on sait quel reproche attend celle qui oserait se présenter à la salle d'opération sans avoir la tête si parfaitement recouverte que pas un cheveu ne paraît. En Suède, le contraire est possible.

Mlle Monroe, qui est de descendance suédoise, parle de choses qu'elle a constatées, car l'occasion lui a été donnée de voir plusieurs opérations dans les hôpitaux scandinaves.

cuisson des viandes et des légumes, la préparation des cocktails, le service des desserts, des salades, du café. Le tout présenté avec l'aisance et le charme reconnus de la ménagère canadienne, laisse dans l'esprit des convives un souvenir inoubliable du temps des fêtes!

Motifs colorés



780

PATRON No 780 — Ces motifs colorés rehausseront l'apparence des morceaux de votre lingerie, serviettes, tabliers de fantaisie, etc. Vous les appliquez au moyen d'un fer chaud, et les teintes résisteront à la lessive.

Le PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail, et 28 motifs de 4 1/2 x 10 à 1 1/2 x 1 1/2 po.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Elections chez les femmes propriétaires

À la dernière assemblée régulière de la Ligue des femmes propriétaires, on a procédé à l'élection de nouvelles officières en remplacement des deux vice-présidentes récemment décedées.

Le nouveau conseil se compose de Mlle Irène Joly, présidente réélue, Mme J. Primeau, Mlle E. Bureau, vice-présidentes, Mlle E. Auger, secrétaire réélue, Mlle E. Beaudry, présidente du comité de réception, Mme T. Brault, assistante, Mme L. P. Pelletier, Mlle M.-R. Gauthier, Mme H. L'arivée, Mme F. Cardinal, Mme J. A. Perreault, conseillères.

Cours de bible

Mercredi soir, le 17 décembre, à 8.15 hres, au Couvent de Marie Réparatrice, aura lieu le Cours de Bible pour les dames et les jeunes filles par M. l'abbé Bourret.

Le sujet de ce cours sera: "Son dernier gâteau au prophète de Dieu (La veuve de Sarepta)", continuant ainsi le sujet général de l'année: "Les grandes figures féminines de l'Ancien Testament".

Invitation cordiale à toutes.

L'art

DE BIEN S'HABILLER

Figure délicate?



Pas de grosses fleurs.

Seulement des boutons de roses.



POUR LES FETES — Voilà les bons petits biscuits de Noël que vous pouvez préparer dès cette semaine. Utilisez des moules variés qui permettront de réaliser mille et une fantaisies aussi jolies que délicieuses.

Année

Mondanités

Prochains mariages

On annonce le mariage de Mlle Yvette Labossière, fille de M. et de Mme Napoléon Labossière, de Sorel, décédés, avec M. Robert Boisclair, également de Sorel, fils de M. variste Boisclair, décédé, et de Mme Boisclair, de Saint-Séver. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité, samedi le 20 décembre, en l'église Saint-Pierre, de Sorel.

Dans la plus stricte intimité, demain, en l'église Saint-Henri, sera béni le mariage de Mlle Emilia Goyer, fille de M. Rémi Goyer et de Mme Goyer, décédée avec M. Jacques Vincent, fils de M. et de Mme Ernest Vincent.

Au Musée des Beaux-Arts

Le dernier thé de la saison 1952 sera servi demain après-midi, par le Comité féminin du Musée des Beaux-Arts de Montréal, dans les Salons du Musée. Mme Charles Taschereau présidera à la table et sera assistée de Mmes Antoine Varnier, Roger Oulimet et René Gauthier. La saison 1953 reprendra au début de janvier.

Déplacements

Me Jean Grégoire, C.R., et madame Grégoire, de Montréal, sont arrivés à New-York à bord du "Liberté" après un séjour de deux mois outre-mer au cours duquel ils ont visité la France, l'Italie et la Suisse.

Mme Bernard Goulet est retournée à Montréal après avoir fait un séjour à Québec, au Château Frontenac.

Mlle Micheline Jarry, de Montréal, passe la fin de semaine dans notre ville, l'invitée de Mlle Yseult Dussault.

Mme Renault Saint-Laurent est retournée à Québec, après avoir passé quelques jours en ville, chez ses parents, le docteur et Mme Georges Badaux.

M. Claude Janin a pris l'avion hier matin, pour un court séjour en Grande-Bretagne.

Mlle Françoise Taschereau, de Québec, a passé la fin de semaine à Montréal, l'invitée de sa tante, Mme Joseph-Edouard Perrault.

M. et Mme Robert Kernan, de passage à Ottawa, en fin de semaine, ont été les invités de Mme Hugh Fleming.

Mlle Mary Holt, qui poursuit ses études à Compton, passera la quinzaine des fêtes à Montréal, chez ses parents, M. et Mme M. C. Holt.

Mlle Suzette DeWolf partira à la fin de cet après-midi pour Ottawa où



MARIAGE PRINCIER, le prince Marc de Beauvau-Craon, fils de lady Gale et beau-fils de sir Humphrey Gale est ici photographié en compagnie de son épouse, Christina Patino au cours de la cérémonie de leur mariage qui eut lieu dernièrement en la chapelle St-Louis des Invalides à Paris. La mariée est la fille du célèbre magnat de l'étain.

elle passera le temps des fêtes chez ses parents le contre-amiral et Mme H.-G. DeWolf. Mlle DeWolf poursuit ses études universitaires dans la métropole.

Beaugard-Moloney

En l'église Saint-Joseph de Derby, Angleterre, dernièrement, a été béni par le R. P. McKeown, le mariage de Mlle Michaela Moloney, fille de M. et de Mme Patrick Moloney, d'Aneroid, Saskatchewan, avec M. Jean-Pierre Beaugard, fils de M. et de Mme Fernand Beaugard, de Montréal. A cette occasion, l'église avait été décorée de chrysanthèmes. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de chantilly blanche recouvrant un fourreau de satin, un court voile de tulle maintenu sous un bandeau de fleurs d'orange et un bouquet de gardenias et de fleurs d'orange. Mlle Helen Kaufman, de Ceylon, Saskatchewan, dame d'honneur, portait une robe de dentelle rouille, un chapeau de même ton et un bouquet de chrysanthèmes bronze.

M. Stuart Greenwood était le garçon d'honneur et M. John Hollings plaçait les invités. Mme Moloney, mère de la mariée, portait un costume tan, un chapeau et des accessoires bruns et des roses-thé à l'épaule. Mme Beaugard, mère du marié, portait un ensemble de velours noir, un petit chapeau de plumes bleu poudre cloutées de pierres du Rhin et une touffe de roses roses au corsage.

Après une réception au cours de laquelle Mlle Marie Beaugard, sœur du marié, exécuta un programme de chant, M. et Mme J.-P. Beaugard partirent pour Londres. A leur retour, ils habiteront à Chelston, Derby. Pour voyager, Mme Beaugard portait une robe de jersey de laine moka garnie de perles et de séquins, un chapeau assorti, des accessoires de chevreau brun et une jaquette de fourrure.

Bergeron-Jean

Dernièrement, en l'église St-Zéphirin de la Tuque, fut célébré dans l'intimité, le mariage de Colette, fille de M. et Mme A. Jean, avec M. André Bergeron, fils de M. et de Mme Gilbert Bergeron, de notre ville. Pendant la messe, la chorale des Enfants de Marie, dont les solistes sont Mlles Simone Ringuet, Marlette Morissette, Réjane Fortin et Rose Jean, sœur de la mariée, a interprété un programme de chant. Mlle Lucienne Dubé touchait l'orgue. La mariée, au bras de son père, portait une robe loun-

gueur sept-huitièmes en nylon et dentelle Chantilly blanc neige, son voile de tulle illusion était maintenu par deux touffes de muguet et son bouquet se composait d'oeillet blancs. A l'issue d'une réception à l'hôtel Royal de La Tuque, où les salons étaient décorés de fleurs d'automne, les nouveaux époux partirent pour Montréal. La mariée portait alors une robe de lainage rouge chinois, un chapeau de même ton, des accessoires noirs et un manteau de taupe. A leur retour, M. et Mme Bergeron résideront à Québec.

Oeuvre du Joyeux Noël

Le dépouillement de l'Arbre de Noël, à la Crèche Saint-Paul, 1801 boulevard Gouin est, aura lieu demain, à trois heures. Cette fête enfantine est organisée par l'Oeuvre du Joyeux Noël dont Mme Hector Lamontagne est la co-fondatrice et présidente, et Mme Jacques Janin, la trésorière. Cette oeuvre fondée par Mlle Pauline Vidal et Mme Hector Lamontagne (Madeleine David) célèbre cette année son 25e anniversaire.

QUEBEC

L'honorable Alcide Côté, ministre des Postes, est de passage dans notre ville.

Le lieutenant-commandant et Mme William Mylett ont reçu à un cocktail de neuf à onze vendredi soir en l'honneur du lieutenant-colonel et de Mme George Donaldson, à l'occasion de leur départ pour Ottawa.

M. et Mme François Jobin ont reçu à dîner dimanche soir à leur résidence, en l'honneur de leur fille Fernande, et de son fiancé, M. Charles Marquis.

M. et Mme Jean-Paul Grenier ont reçu à un buffet froid samedi soir dernier, à leur résidence, en faveur de l'Orchestre Symphonique.

Mme Bruno Chartier et Mme John Keating ont reçu à l'heure du thé jeudi, au Pavillon Fleur de Lys, Château Laurier, à l'occasion du mariage de Mlle Anita Dionne, G.M.G.

Mme Laval St-Cyr a reçu à l'heure du thé à sa résidence, en faveur de l'Orchestre Symphonique.

Ce matin à dix heures, en l'église des Saints-Martyrs Canadiens, Mgr Adolphe Laberge, curé de la paroisse, a béni le mariage de Mlle Annette Filteau, fille de M. B.-Oscar Filteau, secrétaire du département de l'Instruction Publique et de Mme Filteau, avec M. Léo Rin-

fret, fils de Mme Adolphe Rinfret. Pendant la messe qui fut célébrée par M. l'abbé Jacques Lesage, professeur au Séminaire de Québec, M. l'abbé Onésime Pouliot, professeur de musique au Séminaire de Québec, touchait l'orgue. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception réunit les invités au Club de la Voirie, Grande-Allée, après quoi les nouveaux époux doivent prendre l'avion pour New-York et autres villes des Etats-Unis.

OTTAWA

—Le Dr Americo Cruz, chargé d'affaires de l'ambassade de Cuba, a reçu à déjeuner, en l'honneur du Dr L. Lopez, directeur de la Trésorerie de Cuba, et Mme Lopez. Le Dr et Mme Lopez sont retournés à Cuba en fin de semaine.

—M. et Mme Wilfrid Desjardins, de Québec, sont de retour d'un voyage à Ottawa.

—L'ambassadeur du Pérou à Ottawa et Mme Fernandez-Concha, accompagnés de leur fille, Lizmila, reviendront de Washington en fin de semaine.

—M. et Mme Pierre Rousseau, de Trois-Rivières, ont passé quelques jours à Ottawa, les invités du brigadier et de Mme Jean-V. Allard.

—Mme Gustave Auger, de Hull, annonce le mariage de sa fille, Mlle Jacqueline Bélair, à M. Gérard Masson, fils de M. et de Mme Paul Masson, de Val-Tétréau, pour le 27 décembre, à 9 h. 30, en l'église Saint-Raymond.

—L'ambassadeur de Grèce à Ottawa et Mme Raoul Bibico-Rossetti sont partis pour Toronto.

—L'hon. Alistair Buchan est parti pour Washington.

Remerciement à de généreux bienfaiteurs

Les tout-petits de la Crèche de la Miséricorde, 890 est, rue Dorchester, et les Révérendes Soeurs de la Miséricorde remercient tous les généreux bienfaiteurs, qui viennent en aide aux pauvres de la Crèche.

A la Crèche de la Miséricorde, durant les dix dernières années, il y eut 7.656 admissions de bébés naturels. Pour la seule année de 1951, il y en eut 986. Les adoptions, pour le même terme, furent de 4.199, dont 561, en 1951. 1.316 enfants ont été remis aux parents naturels, dont 161 l'année dernière. 961 enfants ont été transférés à d'autres crèches, dont 90 en 1951; 1.112 enfants sont décédés, dont 92 en 1951. Les enfants à la Crèche sont actuellement au nombre de 715.

Un centre récréatif pour des sourds-muets

QUEBEC, 16. (D.N.C.). — Un dépouillement d'arbre de Noël pour quelque soixante-quinze enfants de familles sourdes-muettes marquera lundi prochain l'inauguration d'un centre récréatif et éducatif pour les 240 sourds-muets de notre ville. L'oeuvre d'assistance aux sourds-muets, l'auteur de cette réalisation, y a aussi organisé un atelier de couture, où, en plus d'un travail rémunérateur, pour les sourds-muets âgés, on donnera aussi des

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4694 — Ce patron vous donne quatre modèles différents de tabliers de cuisine. Les deux genres à la taille sont des tabliers de fantaisie. Ils sont garnis d'un ruché de dentelle ou d'un froncé.

Le PATRON No 4694 vous est offert dans les grandeurs suivantes: petite, 14-16, moyenne, 18-20 et grande, 40-42. La grandeur petite requiert 1 1/2 yd d'un tissu de 35 po. de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

cours d'apprentissage pour les jeunes. Le centre est aussi équipé d'une bibliothèque. Plusieurs maisons d'affaires et nombre de citoyens ont participé à cette nouvelle expansion de l'oeuvre. Le nouveau centre est situé au 636 1/2 rue Arago.

A l'université de Montréal

Ce soir à 6 h. en la salle H-404 de l'université de Montréal, présentation de quatre travaux scientifiques par MM. R. Guillemain, V. Pavilanis, D. Dufour, M. Cailloux et R. Desrochers, sous les auspices de la Société de Biologie.



Mme Léon-Mercier GOUIN, qui présentera la nouvelle présidente de l'Oeuvre de la Soupe. Mme Jean Désy, au cours du thé-offrande, qui aura lieu demain après-midi au Cercle Universitaire de 3 à 5 heures.



MOMENT SOLENNEL — Cette photographie fut prise au moment où l'ambassadeur de la république de San Salvador, Angier Biddle Duke, passe l'anneau nuptial au doigt de son épouse, Maria Luisa de Arana, de vieille noblesse basque, au cours de la cérémonie de leur mariage qui eut lieu à Mexico jeudi dernier.

Défense de la politique commerciale du fédéral

OTTAWA, 16 — (Pcf) — Un des principaux porte-parole du ministère du Commerce a déclaré, hier, que la politique libérale, loin d'être d'une "impotence absolue", a engendré une augmentation générale du commerce canadien.

C'est M. Georges McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, l'hon. C.-D. Howe, qui a fait cette assertion, en réponse à une déclaration dans laquelle l'hon. George Drew, chef progressiste-conservateur, a employé cette expression d'"impotence absolue" en parlant de la politique commerciale du gouvernement, le 8 courant.

M. McIlraith se demande comment on peut taxer le parti libéral de cette manière, quand on sait que le commerce canadien a atteint \$8,000,000,000 l'an dernier, qu'il va dépasser ce chiffre cette année et que le pays a conclu une douzaine de traités commerciaux.

"C'est plutôt l'opposition qui a été d'une impuissance absolue à trouver une politique commerciale et à l'énoncer," dit-il.

Le ministre a parlé au cours du débat sur le discours du trône.

Durant le même débat, le Dr Raoul Poulin, député indépendant de la Beauce, a suggéré qu'on accorde au parti du Crédit social l'occasion d'énoncer ses théories économiques devant les spécialistes du gouvernement. Ceux-ci pourraient voir si ces théories sont illogiques ou si elles pourraient contribuer à la paix mondiale. Le Dr Poulin n'est pas d'avis que toutes les théories créditistes sont fausses.

M. Romuald Bourque, député libéral d'Outremont-St-Jean, a prononcé son premier discours à la Chambre pour dire qu'il désapprouve les tactiques de dénigrement dont se servent certains membres des partis d'opposition.

Il insinua que la corruption s'est infiltrée dans le gouvernement, mais ils n'ont pu avancer un seul cas où il y ait eu corruption dans l'administration de notre vaste programme de défense.

L'opposition clame qu'il faut du changement. Est-ce le temps de changer de gouvernement, dit-il, quand le dollar est à son plus haut niveau, que les salaires sont plus élevés que jamais auparavant et que le Canada est au seuil d'un brillant avenir?

Les Canadiens ne sont sûrement pas intéressés à redevenir comme à l'époque des taxes réduites, mais des longues files pour les bons de pain.

M. George Nowlan, député progressiste-conservateur d'Annapolis-Kings, a déclaré que la politique du gouvernement consiste à réduire les impôts avant les élections pour les augmenter une fois au pouvoir. Tel fut le cas, dit-il, avant et après les élections de 1945 et 1949. Maintenant, les journaux annoncent que le gouvernement se prépare à diminuer les impôts de nouveau: les élections générales approchent.

Le député libéral de Prescott, M. Raymond Bruneau, s'est dit sous l'impression que la critique de l'op-

position a pour but de nuire à la politique financière, plutôt que de la raffermir. Aucun gouvernement n'aime à augmenter les taxes, dit-il, mais cela devient parfois obligatoire. La politique du gouvernement en relation avec la taxation a voulu prévenir des situations telles que "le viol de la Corée" ou toute autre agression.

Un amiral britannique commandant des forces

PARIS, 16. (P.C.F.) — Le conseil de l'Alliance-Atlantique a mis fin à un différend qui durait depuis 18 mois entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, en nommant, aujourd'hui, un amiral britannique, commandant en chef de toutes les forces navales de la Méditerranée, à l'exception des unités américaines.

Le nouveau commandant est l'amiral comte Mountbatten. Sa tâche sera d'assurer la protection des communications maritimes et aériennes entre Gibraltar et Suez.

La puissante sixième flotte américaine, dont la base est à Naples et qui comprend de grands porte-avions et des détachements amphibies, demeure indépendante en qualité de force d'assaut sous le commandement de l'amiral Robert-B. Carney. Elle est assignée à l'appui des opérations terrestres en Europe méridionale. Les amiraux Mountbatten et Carney dépendront directement du gén. Matthew-B. Ridgway, commandant suprême allié.

Le gén. Ridgway a avisé le conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Otan, par un porte-parole, aujourd'hui, que les chefs d'état-major britanniques avaient désigné lord Mountbatten. Le général a ajouté "qu'il endossait ce choix avec joie".

La nomination et un compromis intervenu entre les chefs militaires britanniques et américains qui l'a précédée culminent un litige prolongé entre les deux pays pour savoir si un Américain ou un Britannique devait tenir le poste principal en Méditerranée. De fait, ni les uns ni les autres n'ont obtenu gain de cause. Lord Mountbatten sera sur un pied d'égalité avec l'amiral Carney qui commande le secteur méridional d'Europe sous les ordres de Ridgway.

Les chefs militaires des 14 nations du Pacte-Atlantique, y compris le Canada, ont accepté, la semaine dernière, un compromis par lequel un Britannique assumerait ce poste tandis que la puissante sixième escadre américaine, ayant Naples comme base, servirait sous l'amiral Carney avec, comme objectif principal, le support des forces terrestres de l'Otan.

Message de la reine Elisabeth

OTTAWA, 16 — (Pcf) — Le premier ministre, le T. H. Louis St-Laurent a déclaré, hier, qu'au cours d'une audience privée avec la Reine à Londres, le 1er décembre, il a exprimé la loyauté des Canadiens à Sa Majesté et à "la Couronne qu'elle symbolise avec tant de distinction".

La reine l'a autorisé à transmettre à la Chambre des Communes ses remerciements pour ce message de loyauté. Elle a rappelé les heureux souvenirs de sa visite au Canada, il y a un an, et son estime pour le Canada et les Canadiens.

Le premier ministre a transmis le message de la reine à la Chambre en français et en anglais.

Quiconque a bénéficié de la même chance que lui-même, a dit M. St-Laurent, sera convaincu que nous avons un système de gouvernement insurpassé dans le monde.

M. George Drew, chef progressiste-conservateur, a accueilli avec plaisir le message de la reine. L'une

des raisons qui attirent au Canada tant de nouveaux citoyens est leur respect pour les institutions dont Sa Majesté est le symbole vivant.

Le premier ministre a transmis le message de la reine à la Chambre en déposant un communiqué de la conférence des premiers ministres du Commonwealth concernant l'usage de la nouvelle formule pour le titre de la reine. Chaque pays du Commonwealth utilisera une formule convenant à son propre cas.

M. St-Laurent a dit que c'est l'intention du gouvernement d'obtenir l'approbation du Parlement à la nouvelle formule du titre royal à la présente session.



NOS POMPIERS FERONT DES HEUREUX. — C'est dimanche prochain, au Marché St-Jacques, que le Comité social de l'Association des pompiers de Montréal (A.I.P. local 985) dépouillera son arbre de Noël géant au bénéfice des orphelins du S.I.M., des enfants de certaines institutions et du public en général. On voit ici le président de l'Association, M. André Plante et le coordonnateur du Comité social, M. Lucien Roy, aidant les sapeurs du poste No 43 à rassembler plusieurs centaines d'avions dont les pièces ont été données par MM. Roland Jarry et René Juteau, entrepreneurs en construction. On est prié de noter que seuls les enfants accompagnés d'un adulte seront admis au Marché St-Jacques, le 21.

"Un relâchement général" dans l'administration d'une section de l'armée, dit le rapport Currie

OTTAWA, 16 — (Pcf) — Le rapport Currie, depuis longtemps attendu, a révélé, hier, ce qu'il décrit comme un "relâchement général" dans l'administration d'une section de l'armée portant sur une valeur de \$750,000,000 en édifices et usines.

Peu après la déposition du volumineux rapport aux Communes, le parti CCF lança l'accusation que le rapport avait été modifié avant d'être soumis au Parlement et les progressistes-conservateurs accusèrent le gouvernement d'avoir injustement caché le fait qu'il possédait le rapport depuis une semaine. La Chambre a entendu avec étonnement un porte-parole cécéliste déclarer que son parti obtint une copie "il y a quelques jours" et qu'elle n'est pas conforme à celle qui a été déposée aux Communes.

Le rapport de 74 pages et de 15,000 mots dit qu'une enquête de sept mois du service des travaux militaires a démontré "un sérieux relâchement de la sécurité", des pratiques de comptabilité confuses, le défaut de donner suite aux rapports de conditions non satisfaisantes et une série de faibles incidents au camp de Petawawa, Ont., qui ont finalement mené à des poursuites et à l'enquête.

Les incidents de Petawawa comprenaient même la mention de chevaux sur les listes de paye en tant qu'ouvriers.

Le rapport dit, toutefois, qu'une vérification de neuf camps a démontré que "d'importantes irrégularités durant une période de temps prolongée" ne se sont produites qu'à Petawawa et qu'il ne faudrait pas salir tout le service des travaux militaires à cause "des fautes d'une poignée d'escrocs". Le rapport dit également que la situation générale n'est pas décourageante parce que des remèdes peuvent être et sont appliqués.

Le document a suscité des conjectures au sujet de démissions possibles en hauts lieux, mais des informateurs autorisés ne croient pas que des têtes sauteront.

Le premier ministre St-Laurent a déposé le document en exprimant l'espoir que ses déclarations "radicales et sévères" ne seront pas utilisées hors du contexte pour des fins politiques et pour salir tous les services des travaux militaires.

Il fait peu de doute que le rapport deviendra un important thème politique, tant au Parlement que durant la prochaine campagne électorale.

En plus du rapport lui-même, il y a la déclaration surprise de M. Stanley Knowles, député C.C.F. de Winnipeg-Nord-Centre, révélant

que le parti C.C.F. obtint une copie "il y a quelques jours" et constata des différences entre cette copie et celle qui a été déposée aux Communes hier.

M. Knowles a demandé une explication à ce sujet. M. St-Laurent a répondu qu'il ferait enquête sur cela et sur la façon dont le CCF a obtenu une copie du rapport. Le premier ministre et M. Drew ont exprimé leur "surprise" en apprenant cette affaire.

M. Knowles a dit que parmi les extraits du rapport qui ont été omis, il en est un qui fait mention de la construction d'un cottage de \$1,500 à Petawawa aux frais du public et il signale également l'omission de la phrase "exc's de dépenses pour des projets" d'une liste de fautes communes.

Dans le rapport obtenu par le parti CCF, dit-il, il y a également une section qui parle d'indifférence à l'administration de la part d'officiers figurant en tête de la hiérarchie militaire.

Le lt-gén. G.-G. Simonds, chef de l'état-major général, a aussitôt déclaré dans une note au premier ministre que M. George-S. Currie,

chef du bureau de comptables de Montréal qui a mené l'enquête, devrait préciser s'il fait allusion à l'armée en général ou à une section en particulier. S'il parle de façon générale, dit le gén. Simonds, il devrait donner des preuves de cette accusation.

L'inclusion de la note du général Simonds dans la déclaration de M. St-Laurent a incité M. Drew à mettre en doute l'opportunité du geste du général. De telles questions sont du ressort des députés, dit-il.

M. Drew a dit que son parti rejette "l'entière responsabilité" des irrégularités sur le ministère de la Défense et non pas sur les forces armées.

Il fut plus tard informé que le rapport parvint au ministère il y a une semaine et il trouva "injuste" qu'un porte-parole du gouvernement ait déclaré encore vendredi dernier qu'il n'en savait rien. M. St-Laurent a répliqué qu'il est "très injuste" que M. Drew accuse le gouvernement d'avoir retenu le rapport et le premier ministre est prêt "à laisser la Chambre et le public juger".

Assemblée de protestation des syndicats nationaux de Montréal demain soir

Les dirigeants du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal ont convoqué pour demain soir, une assemblée publique de protestation contre les récents événements de Louiseville, où la loi contre les attroupements a été mise en vigueur au cours de la semaine dernière.

La réunion, ouverte au public en général, sera tenue à la salle Saint-Louis, angle des rues LaGauchetière et Berri et présidée par M. Horace Laverdure, président du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal et délégué des syndicats nationaux au conseil de ville de Montréal.

Dans l'avis qui a été publié, ce matin, pour annoncer la tenue de cette assemblée, les dirigeants du Conseil central invitent la popu-

lation montréalaise à "aller se renseigner sur les récents événements de Louiseville, et à aller appuyer les grévistes du textile de cette ville".

Les orateurs seront: MM. Gérard Picard, président de la C.T.C.C.; Jean Marchand, secrétaire du même organisme; René Gosselin, président de la Fédération du textile, et R.-J. Lamoureux, président du Conseil du travail de Montréal (C.C.T.-C.I.O.).

THEATRE Cinéma MUSIQUE

Les Rumeurs de la Ville

Le Musée des Beaux-Arts de Montréal sera fermé au public le jour de la Noël et du premier de l'An. Il sera ouvert le 24 décembre, de dix heures à midi.

Le 70e Salon du Printemps sera probablement tenu du 8 mars au 13 avril prochain, au Musée des Beaux-Arts.

"La Nuit du 16 Janvier" a marqué dimanche soir le premier grand spectacle théâtral télévisé par CBFT. L'oeuvre de Rand, dans la version française de Marcel Dubois, a été interprétée en direct, soit de 9 heures à 11 h. 40 p.m. Ce fut un succès complet du point de vue technique. Du point de vue théâtral, toutefois, on a bien senti les limitations de la TV par rapport au théâtre joué dans une salle. La difficulté principale provenait du champ limité de l'écran, ce qui laisse échapper l'ensemble du décor et de la scène, de même que les expressions simultanées de divers acteurs. Il reste que la TV telle que nous la connaissons aujourd'hui demeure un moyen non méprisable de faire connaître à un vaste public les oeuvres théâtrales.

Henri Norbert, en avocat général, Jean Gascon, Monique Lepage, Charlotte Boisjoli, Jean Lajeunesse, Jean-Louis Roux, Denyse Pelletier, François Rozet, et autres, ont donné le meilleur d'eux-mêmes, comme ils l'avaient fait au Gesù, précédemment.

CBFT a inauguré la semaine dernière un programme de "jazz" avec les musiques intermédiaires du genre. C'est une prime accordée à la virtuosité et chaque semaine, le jeudi soir à huit heures et trente, ceux qui ont foi en cette musique verront défiler sur leur écran les meilleurs instrumentistes de la musique populaire.

C'est demain soir que Villa-Lobos dirigera au Plateau l'orchestre des Concerts Symphoniques dans un programme de musique sud-américaine. Le concert est sous les auspices du service international de Radio-Canada.

Ce soir aura lieu le concert du Conservatoire de Musique de la province de Québec, sous la direction du chef Roland Leduc, à 8 h. 30. Ce concert sera donné au Conservatoire, 1700, rue Saint-Denis.

Jeudi soir, sous les auspices des Jeunesses Musicales du Canada, aura lieu le récital de Paul Tortelier, violoncelliste français, venu au Canada en vertu du système d'échange d'artistes des Jeunesses Musicales Internationales. Ce concert aura lieu au Plateau, à neuf heures.

On abandonnera probablement, à New-York, l'idée d'élever deux rideaux hâtifs à sept heures, les lundis soir. Il semblerait qu'en pratique cela n'est pas aider le théâtre.

VERGOR

Gros succès de "Quartier Interdit" au ciné Alouette

Les spectateurs de productions cinématographiques françaises sont bien servis cette saison par le cinéma Alouette qui continue à présenter des films "choisis sur le volet", pour employer les propres termes des dirigeants de cette salle.

Après l'immense succès qu'a remporté "Le Petit Monde de Don Camillo" un autre film champion, c'est le cas de le dire puisqu'il a remporté un Grand Prix au Festival de Cannes, "Quartier Interdit" se voit accorder un accueil bien enthousiaste. Depuis vendredi dernier à l'affiche, "Quartier Interdit" offre un sujet tout à fait nouveau, interprété par les meilleurs artistes mexicains, Ninon Sevilla, Tito Junco, Rodolfo Acosta et le prodige Poinciant, qui restera à l'affiche pour une deuxième semaine à partir de vendredi.

Outre le drame de ce film renferme, il y a lieu de citer les attractions musicales mexicaines et sud-américaines présentées par le fameux orchestre de Perez Prado qui accompagne tant la vedette du film, Ninon Sevilla dans des danses exotiques, que l'étoile du chant cubain Rita Montaner.

Aussi, ce qui fera les délices des amateurs de boléros chantés, Pedro Vargas, le plus grand ténor mexicain, chante un des grands succès de l'année: "Pecadora".

Quoique mexicain, le film est présenté dans une version française, réalisée comme on ne le pourrait mieux.

Le sujet traite l'histoire dramatique d'une mère qui abandonne son enfant qu'une amie adopte sans tenir compte des difficultés dans lesquelles elle sera entraînée.

"Quartier Interdit" est un film à voir.

Lois Marshall sous l'égide de Columbia

TORONTO, 16. (PCF)—Lois Marshall, soprano de Toronto, a signé un contrat de trois ans avec l'agence Columbia Artists, a-t-on ap-

pris aujourd'hui. Mlle Marshall a fait ses débuts au Town Hall de New-York et son contrat avec Columbia entrera en vigueur en juin prochain.

Ce contrat signifie que Mlle Marshall fera une tournée de concerts au Canada, aux Etats-Unis, en Amérique du Sud et à Hawaii.

Pour service rendu au théâtre canadien

VICTORIA, 16. (PCF)—Quatre Canadiens ont aujourd'hui été honorés pour service rendu au théâtre canadien au cours de 1952.

Le comité des gouverneurs du Canadian Drama Award a révélé que les prix de cette année seraient remis à Hans Behrends, directeur technique du Montreal Repertory Theatre; Herbert Whittaker, ancien journaliste montréalais, maintenant critique théâtral du "Toronto Globe and Mail" et qui a réalisé plusieurs pièces à Montréal et à Toronto au cours des dernières années; Mlle Dorothy Somerset, de Vancouver; et James E. Dean, de Toronto.

\$174,000 réclamés en Cour Supérieure

TROIS-RIVIERES, 16. (PCF). — L'hon. juge J.-Emile Ferron, de la Cour Supérieure, a commencé hier, à entendre la cause dans laquelle la compagnie Triangle Lumber réclame conjointement de la municipalité de Louiseville et de l'ex-maire René Bélard, la somme de \$174,720. Cette somme représente les pertes subies par la compagnie lorsque son usine fut consumée par les flammes le 28 juin 1946.

L'usine détruite était située hors des limites de Louiseville, à environ un mille et quart de la caserne des pompiers de Louiseville. La compagnie poursuit la ville et l'ex-maire parce qu'il empêcha les pompiers de combattre l'incendie, en vertu d'un règlement municipal interdisant aux pompiers d'aller éteindre un incendie en dehors des limites de la ville.



A L'ORPHEUM. — Une scène du film "The Ring" où l'on voit les batailles pugilistiques où Lalos Rios encasse une raclée retentissante après un début plein de fougue. On verra ce film à l'Orpheum. En programme double, "Counter Espionage".



"HURRICANE SMITH". — John Ireland tient un des principaux rôles avec Yvonne de Carlo dans le film Paramount en technicolor, "Hurricane Smith" au cinéma Princess.



A LA SCALA — Dans les yeux de Peppino se lit toute la détresse du monde car le vétérinaire lui apprend que son épouse sa seule amie, ne peut le voir. C'est une scène de "Peppino et Violetta", qui poursuit son succès en seconde semaine au cinéma La Scala.

Enquête voulue par le général Pearkes

OTTAWA, 16. (PCF)—Un porte-parole progressiste-conservateur a demandé hier soir, une enquête minutieuse par une commission indépendante sur l'organisation des forces armées canadiennes.

Le major-général G.-R. Pearkes, C.V., député de Nanaimo, a dit que les révélations contenues dans le rapport Currie sur un service de l'armée, rendent essentielle une enquête beaucoup plus vaste sans retard.

Il a déclaré que le rapport Currie, déposé plus tôt, confirme tout ce que son parti a dit au sujet de l'extravagance, du gaspillage, du manque de surveillance et de la faiblesse d'administration dans l'effort de défense.

Le lt-col. Gordon Churchill, député progressiste-conservateur de Winnipeg (Sud-Centre), a suggéré la nomination d'un comité des deux Chambres du Parlement pour étudier les dépenses de la défense. Le rapport Currie porte à se demander si l'enquête ne devrait pas aller plus loin, dit-il.

Le gén. Pearkes a dit que les dé-

couvertes du rapport au sujet des services des travaux militaires font soupçonner inévitablement que la même sorte de fautes seraient trouvées dans d'autres sections armées.

Seule une commission indépendante pourrait mener l'enquête qui s'impose sur tous les aspects de la situation militaire, le genre d'unités que possède le Canada, leur équipement, leur administration, et pourrait vérifier si le pays est adéquatement défendu.

L'HORAIRE DU FILM

ALOUETTE — "Quartier Interdit": 10.05, 1.10, 3.25, 5.40, 7.55, 10.10, — "Barbier de Séville": 10.00, 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15.
CAPITOL — "Big Sky": 10.10, 12.25, 2.40, 4.50, 7.05, 9.20.
CINEMA DE PARIS — "L'esprit s'amuse": 11.55, 2.25, 4.35, 7.05, 9.40.
A L'ELECTRA — "La Raçon du bonheur": 12.15, 3.37, 6.59, 10.24. — "Duel au Soleil": 1.47, 5.09, 8.34.
IMPERIAL — "Affair in Trinidad": 10.05, 1.00, 4.00, 6.55, 9.50. — "Ellery Queen's Perfect Crime": 11.45, 2.40, 5.40, 8.35.
LA SCALA. — "Peppino et Violetta": 12.15, 2.06, 3.57, 5.48, 7.39, 9.30.
LOEW'S — "Just For You": 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.45.
PALACE. — "The Thief": 10.40, 12.55, 3.10, 5.30, 7.45, 10.00.
PRINCESS. — "Hurricane Smith": 10.15, 12.25, 2.55, 5.15, 7.35, 9.50.
ST-DENIS. — "Le vrai coupable": 2.20, 6.10, 10.00. — "Mon phoque et elles": 12.45, 4.35, 8.30.
ORPHEUM. — "The Ring": 11.15, 2.00, 4.40, 7.20, 10.05. — "Counter Espionage": 10.00, 12.40, 3.20, 6.05, 8.45.

Cinéma de Paris

A l'affiche
"L'ESPRIT S'AMUSE"
(en technicolor)

SAINT-DENIS DEUXIEME SEMAINE

PHILIPPE LEMAIRE
LE VRAI COUPABLE
FRANÇOIS PERIER
MON PHOQUE et...Elles

LOEW'S 3e semaine

"JUST FOR YOU"
(en technicolor)
Bing CROSBY — Jane WYMAN

2e semaine Capitol

"THE BIG SKY"
Kirk DOUGLAS — Dewey MARTIN

Imperial A l'affiche

"AFFAIR IN TRINIDAD"
aussi
'Ellery Queen's Perfect Crime'

A l'affiche PALACE

"THE THIEF"
Roy MILLAND

PRINCESS A l'affiche

"HURRICANE SMITH"
(en technicolor)
Yvonne DE CARLO — John IRELAND

A l'affiche Orpheum

"THE RING"
Gerald MOHR — Rita MORENO

ALOUETTE A l'affiche

"QUARTIER INTERDIT"
aussi
"LE BARBIER DE SEVILLE"

A L'AFFICHE! Un grand film basé sur le livre du plus grand romancier de l'histoire de la littérature italienne... Manzoni

en Italien
"LES FIANCÉS"
THE BETROTHED with ENGLISH TITLES
LAURIER PARK AVE. 1776
Gino CERVINI
Gino SASSOLI

Le "Choeur de France" visite les aveugles

Le "Choeur de France", sous la direction de M. José Delaquerrière, organisait, samedi soir, un con-

cert pour le Club St-Laurent des Aveugles, en la salle St-Stanislas. M. Delaquerrière a dirigé le choeur dans des pièces de "Folklore" français et dans quelques pièces classiques.

Le choeur, fondé, il y a quelque

15 ans, dans le but d'entraîner de jeunes voix à l'art de chanter, a exécuté avec un même brio les pièces des deux catégories.

Le choeur à quatre voix compte maintenant plus d'une centaine de membres. Un grand nombre de noms sont inscrits pour de futurs cours.

M. Anthony Zaplaski, président du club, remercia dans une brève allocution le choeur pour la générosité qu'il a manifestée à l'égard des aveugles. Lui-même un professeur de musique, M. Zaplaski a exprimé son appréciation sur la qualité des oeuvres présentées. Le choeur était accompagné par Mlle Thérèse Trudel.

LE PLUS GRAND SPECTACLE

JOE E. LEWIS

Comique préféré d'Amérique avec "AUSTIN MACK au piano"

DARVAS & JULIA

"Le plus extraordinaire numéro de danse de notre génération." — Lee Mortimer.

VOUS NE POUVEZ MANQUER CE SPECTACLE

CHEZ PARÉE NO COVER UN. 6-6666 STANLEY-ST.CATH.



présente LA CELEBRE VEDETTE DES PROGRAMMES HEINZ COCA-COLA, CARABINS



JEAN PAQUIN

BILLY LONG M.C.

BURT REDFORD Comédien - Jongleur
VERNA GARFIELD Danseuse

STAN WOOD et son orchestre CHUCK à l'orgue

DIMANCHE P.M. CONCOURS DE DANSE avec ROSITA et DENO

4558 est NOTRE-DAME CL. 4455

Pas de minimum Pas de frais de couvert Pas de frais d'admission Stationnement facile

NOUVEAU SPECTACLE

- ★ PEIRO BROS. sensationnels et différents
- ★ Charlie CARTS "Toast of Paris"
- ★ Francine VOLANTE formidable numéro aérien

Plus ★ Court & Saunders

- ★ Martin Bros. ★ Maury Kaye
- ★ Barbara Eskofier

- ★ Roger Ethier
- ★ Bix Belair Orch.
- ★ Buddy Clayton
- ★ Shirley Sheldon

Spectacles 10, 12.30 et sam. 9, 11 et 1



UNE AUTRE PRODUCTION KOMAROVA-KOMAROFF

GLOIOUS BELLEVUE CASINO LOVELIES

Harry Holmok's

BELLEVUE CASINO

ONTARIO et BLEURY PL. 6881-6882

ELU LE MEILLEUR DUO DE COMEDIENS DE 1952

ORIGINAL — FAMEUX — DROLE — SENSATIONNEL

★ "PEPPER" DAVIS

DE RETOUR



★ "TONY" REESE

PAR DEMANDE POPULAIRE

★ RAFE OLSEN et ses MODELES PARISIENS

NICK MARTIN et son orchestre FAVORI DE MONTREAL

★ "BETTY" HOLIDAY

MICHEL SAURO et son quatuor Versatiles interprètes de la chanson

PAS DE MINIMUM DE COUVERT D'ADMISSION

DOWN BEAT 1424 PEEL MA. 8975

Chronique de l'écran

Charlie Chaplin et Paris

(par René JEANNE)

(SIF) — Depuis qu'il a quitté l'Amérique pour l'Europe, Charlie Chaplin a beaucoup fait parler de lui dans la presse française qui a accumulé à son sujet, les unes sur les autres, les questions sans pouvoir y répondre autrement que par des hypothèses. N'est-on pas allé jusqu'à dire que, non content de venir à Paris en visite d'agrément plus ou moins nuancée de considérations publicitaires, il s'y fixerait pour quelque temps afin d'y tourner un film dont l'action se déroulerait en France?... Pourquoi pas?

Ce ne serait, en effet, pas la première fois, au cours d'une carrière de tout près de quarante ans — son premier film étant de 1913 — que Chaplin donnerait Paris pour cadre à une de ses oeuvres. L'Opinion publique, et M. Verdoux, sont là pour nous le rappeler, c'est-à-dire les deux seules barrières où Charlot ne paraît pas, les deux seules si l'on veut bien admettre que le héros du Dictateur, le pauvre petit coiffeur juif qui a le malheur de ressembler au tyran, n'est autre que Charlot.

Comment Chaplin voit-il Paris? Pour s'en faire une idée, il suffit de se souvenir des images qu'il nous a présentées dans ces deux films: places et avenues bordées d'arbres où vont et viennent promeneurs désœuvrés, portant le chapeau de paille de Maurice Chevalier et petites marchandes de fleurs, terrasses de cafés aux tables desquelles de galants officiers font la bouche en coeur à de jolies filles qui n'ont peut-être pas de quoi dîner ce soir mais qui rouleront automobile demain, pendant qu'un monsieur en habit, oeillet à la boutonnière — c'est Adolphe Menjou dans l'Opinion Publique descend au sous-sol de l'établissement jusqu'à la cuisine pour flairer la bécasse qu'il se fera servir tout à l'heure et s'assurer qu'elle est suffisamment faisaillée. Rien dans tout cela qui puisse laisser supposer que la ca-

pitale de la France soit pour Chaplin autre chose que le "gay Paris" des agences de tourisme: conventions, traditions, illusions.

Et pourtant Chaplin connaît Paris, il y est venu en 1907 avec la troupe Karno qui donnait des représentations dans un grand music-hall. Il y est même resté de longues semaines. Et il y est revenu en 1921 pour y présenter *The Kid* et en 1931 pour la première projection de *City Light*. En outre, pour l'Opinion Publique il a eu deux assistants français: Jean de Lirey et Henry d'Abadie d'Arrast, et pour M. Verdoux, Robert Florey qui fut un peu plus qu'un assistant. Ce n'est donc pas par ignorance que Chaplin s'est contenté de nous montrer non pas le vrai Paris mais celui qu'on voit de loin quand on n'y a jamais mis les pieds ou quand, y ayant passé quelques jours, on pense nostalgiquement à lui devant un verre de Whisky, à l'heure où s'allument les girandoles électriques de Montmartre: le Paris de la légende.

Et il n'en va pas autrement quand il s'agit de l'élégance parisienne. Voyez l'employé de banque qu'est M. Verdoux, jaquette, pantalon rayé, gilet clair, guêtres sur les souliers vernis, l'élégance même qui, avant la guerre de 1914, avait valu à Max Linder l'admiration des midinettes et des calicots, et à laquelle s'ajoute une cravate qui pourrait bien être quelque chose comme un symbole car revient à notre mémoire deux lignes des "souvenirs de Fred Karno" qui, parlant de celui qui fut son pensionnaire avant de devenir célèbre, écrit: "Quand par hasard, il portait un col, il arborait une immense lavallière noire qui l'enchantait parce qu'elle lui donnait l'air français... 'L'air français!' n'est-ce pas aussi pour qu'il ait l'air français que Chaplin a mis entre les doigts de Charlot cet accessoire, aussi peu américain que possible qu'est sa petite canne de jonc, dont il a dit lui-même que, grâce à elle, il donne "l'impression d'une tentative de dignité qui est exactement son but, car une canne étiquette un homme comme un "dandy". Un dandy, c'est-à-dire un boulevardier selon la formule de la fin du XIXème siècle. Ainsi ce sont les images les plus conventionnelles de Paris que Charlie répand à travers le monde; celles-là mêmes qui seraient les plus capables de lui nuire, si, répondant à l'idée qu'on se fait de la grande ville, de ses pompes et de ses oeuvres, elles ne contribuaient à entretenir sa légende et à assurer son prestige. Paradoxe qui n'est finalement qu'un hommage!

N'est-on pas, en effet, autorisé à se demander si dans son oeuvre, les films auxquels il attache socialement sinon artistiquement une place particulière, ceux où il croit s'être le plus sûrement élevé au rôle de penseur, ne sont pas précisément L'Opinion Publique et M. Verdoux? (Ne parlons pas du Dictateur, qui obéit à d'autres considérations.) Car, enfin, si dans l'un comme dans l'autre de ces deux films Chaplin s'est privé de la collaboration de son cher Charlot, ce n'est pas pour rien. S'il renonce à y faire gesticuler le fantôme qu'il a créé, n'est-ce pas parce que c'est à des hommes qu'il veut donner la vie? S'il s'évade de la farce qui lui a valu une universelle célébrité, n'est-ce pas parce que c'est une comédie qu'il veut composer, une grande comédie à l'exemple de Molière? Assez de tabarinades, assez de Fourberies de Scapin! Il lui faut son Misanthrope et son Tartuffe. Changement de plan dans le domaine de la création

(Suite à la page M)

Peter NOVAK ET André PINET PRESENTENT TOUS LES SOIRS

L'UNIQUE

ALYS ROBI



L'incomparable chanteuse

AU CAFÉ SAVOY

1457 ST-ALEXANDRE HA. 5545

EN PLUS, UNE REVUE COMPLETE ET 2 ORCHESTRES DE DANSE

Pas de minimum Pas de frais de couvert Pas de frais d'admission
• 3 spectacles tous les soirs le premier à 10.00 p.m.
• 4 spectacles le dimanche le premier à 6.00 p.m.

Le "témoin de Jéhovah" n'est pas une religion

OTTAWA, 16 — (PCf) — Un avocat de Québec a déclaré, hier, devant la Cour suprême du Canada que les Témoins de Jéhovah sont "antireligieux et antisociaux".

Me Ernest Godbout, procureur de la ville de Québec, a déclaré que les Témoins critiquent toutes les religions.

"Ils prétendent qu'ils sont les élus du Christ et que leur mission est de détruire les gouvernements par la force", a-t-il déclaré.

Me Godbout a présenté son plaidoyer en français au cours de la cinquième journée d'une enquête sur la validité d'un règlement de la ville de Québec. Le règlement interdit la distribution d'écrits sans une permission du chef de police.

Me Glen How de Toronto, procureur des Témoins, a demandé à la Cour de déclarer le règlement invalide. Il a également demandé au tribunal de déterminer que les Témoins forment une confession religieuse, ayant droit aux mêmes libertés que les autres confessions.

Un peu avant l'ajournement, Me Emery Beaulieu, de Montréal, a commencé à présenter son plaidoyer pour le ministre du procureur général de la province de Québec. Tout comme la ville de Québec, le ministre affirme que le règlement est valide.

Me Godbout a affirmé que les Témoins prêchent la révolution religieuse et civile. D'un livre distribué par les Témoins, il a cité une déclaration à l'effet que les Témoins ne constituent pas une religion.

"Peut-on trouver quelque chose

de plus catégorique que cela?" a demandé le juge en chef Thibault-Rinfret.

"Voici une organisation qui nous demande de déclarer qu'elle est religieuse et qui dans ses propres volumes affirme qu'elle n'est pas une religion", a affirmé le juge en chef.

"Si un homme vient nous dire qu'il n'a pas de religion, je ne vois pas comment il pourrait ensuite venir nous demander la protection d'un statut de liberté du culte."

M. le juge J. R. Cartwright a alors déclaré pour sa part qu'il remarquait que les représentants des témoins avaient témoigné que le contenu des publications citées par Me Godbout représentait les idées officielles des Témoins.

Me Godbout a déclaré qu'un des livres des Témoins présentait la religion comme la cause de la destruction mondiale. Un autre décrivait la religion comme l'"invention de Satan". Un livre contenait une image d'une femme nue torturée devant des moines et des religieux. Le titre en était "L'inquisition catholique romaine".

Deux raisons justifient les mesures de Québec contre les Témoins, a affirmé Me Godbout: ils ne forment pas une religion et leurs actes sont incompatibles avec la paix et l'ordre.

Me Beaulieu, dans son plaidoyer, a déclaré que le règlement est constitutionnel. Il n'a rien à voir avec la liberté du culte ou de la presse. C'est un règlement de police qui

interdit la distribution dans les rues.

Le règlement n'a pas pour but d'empêcher la distribution de feuillets de porte en porte; il n'empêche pas une semblable distribution venue d'une propriété privée ou d'un lot vacant.

Le règlement vise à maintenir le bon ordre dans les rues.

Le "Père Noël" à l'Advertising

La figure fictive du Père Noël est le meilleur médium de vente au monde. La raison pour cela, c'est que ce personnage symbolique intéresse grands et petits à ses activités: il ne leur parle que de "bonne volonté", de "bonne entente", et leur propose des cadeaux pour ceux qu'ils aiment.

La publicité faite par l'intermédiaire du Père Noël incite les gens à acheter, dans la période de Noël, plus qu'en tout autre temps.

C'est pourquoi, l'Advertising and Sales Executives Club de Montréal consacra son prochain dîner-causerie au thème de Noël. A cette occasion, M. Brock Batten jouera le rôle du Père Noël. En plus du dîner régulier, une fête sera organisée mercredi soir prochain, le 17 décembre.

Bibliothécaire à la Législature

QUEBEC, 16. (D.N.C.) — M. Jean-Charles Bonenfant est entré en fonctions, aujourd'hui, comme bibliothécaire de la Législature provinciale. Il était depuis quelques années l'assistant de M. G.-E. Marquis, qui prend officiellement sa retraite.

Licencié en droit de l'université Laval, M. Bonenfant a fait du journalisme pendant ses études de droit et a été secrétaire particulier du premier ministre Duplessis de 1936 à 1939. Il a publié sur l'histoire du théâtre et sur la question constitutionnelle canadienne des travaux d'une grande valeur. Son érudition et sa culture ont été en maintes circonstances mises à profit. Il est professeur à l'université Laval.

Cuisine chinoise
Pas de frais d'admission

AU MONTMARTRE

après une année d'absence

LE GRAND COMEDIEN MARSEILLAIS

PIERRE NAUDEL

Le meilleur imitateur de Fernandel

ENTOURE D'ARTISTES REPUTES

SOSIMO HERNENDEZ NINA & VALDEZ

Acrobate

Danseurs

et LOUISE RIVIERE

2 ORCHESTRES DE DANSE

Pas de frais de couvert — de minimum — d'admission

Café MONTMARTRE

1417 BOUL. ST-LAURENT — LA. 3520

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Le joueur en Sud de cette donne voulait révéler à son partenaire qu'il tenait un fort jeu. Il ne réussit qu'à mettre une entrave aux enchères et comme résultat, son côté perdit un chelem.

Donneur: Nord

Est et Ouest vulnérables

| Nord | | Est | |
|------------|------------|---------|-------------|
| ♠ A R 7 6 | ♥ 6 | ♠ D 3 2 | ♥ V 9 8 3 |
| ♦ R V 7 4 | ♣ D V 10 5 | ♦ A 8 | ♣ 7 6 4 3 |
| Sud | | Ouest | |
| ♠ 10 9 5 | ♥ A R 10 | ♠ V 8 4 | ♥ D 7 5 4 2 |
| ♦ D 10 9 2 | ♣ A R 9 | ♦ 6 5 3 | ♥ 8 2 |

Les déclarations:

| Nord | Est | Sud | Ouest |
|------|-----|------|-------|
| 1-♠ | 3-♠ | 2-SA | 3-SA |
| 3-♠ | 3-♠ | 3-SA | 3-SA |
| 3-♠ | 3-♠ | 3-SA | 3-SA |

Ouest entama de son quatre de coeur et le déclarant remporta onze levées, soit deux piques, deux coeurs, trois carreaux et quatre trèfles. Sud se dit alors qu'il avait bien fait en ne révélant pas toute la force de son jeu, puisque qu'il ne fit pas le chelem. En effet, si le chelem n'était pas réalisable à sans atout, il l'était à carreau. En faisant couper le dix de coeur par Nord et en jetant un des piques de Sud sur l'un des trèfles de Nord, douze levées étaient imperdables à carreau.

Le chelem fut raté parce que Sud annonça 2-sans atout. Sud n'était pas assez fort pour dire 3-sans atout et son jeu était trop beau pour ne dire que 2-sans atout, cette dernière réponse indiquant un peu mieux que deux levées d'honneurs et demie, tandis que Sud en tenait un peu mieux que quatre. La meilleure réponse à faire par Sud à la déclaration d'ouverture à pique de Nord est 2-carreaux. Alors, quand Nord soutient les carreaux, Sud peut pousser d'emblée au petit chelem ou chercher le grand par la convention des 4 et 5-sans atout. Mais quand Nord n'indique qu'un as, il s'arrête alors brusquement à 6-carreaux.

TOUS LES SOIRS

- ★ J. GEO. PICARD
Chanteur
- ★ STUFFY BRIANT
Danseur sur drum
- ★ CLERMONT BROS.
Acrobates
- ★ SHERLY LANE
Danseuse — Une beauté
- ★ JOHNNY LAURENDEAU
- ★ THREE BARS
- ★ FRANÇOISE AU PIANO
- ★ LES PIROUETTES

CET APRES-MIDI
25 actes américains différents du soir — Champaque donné pour le dîner soit à 1 h. 30

AU
HALE HAKALA
626 ouest, Notre-Dame UN. 6-5101

TOUS LES SOIRS

DIVENA
Jolie ballerine aquatique dans un numéro unique et sensationnel

Marina Koshetz
chanteuse

Les Lucky Girls
les plus jolies de Montréal

CHESTER DALPHEN
jongleur

2 ORCH. DE DANSE

JACK HORN'S
Continental Café

2 SPECTACLES — 1er à 10 h.
3 spectacles le samedi
Dimanche, 1er spectacle à 6 p.m.
Réservations: BE. 7097
108 ouest STE-CATHERINE

CETTE SEMAINE . . .

JIMMY SMITH

- ROSE BUD
- PHIL GOMEZ
- PEGGY THOMAS
- WARREN BANKS M.C.
- THE 5 ROCKADETTES
- ALLAN WELLMAN et son orchestre

Toujours les meilleurs spectacles de couleur en ville

ROCKHEAD'S PARADISE CAFE

1252 ST-ANTOINE
à l'ouest de la gare Windsor

AU "SHOW BAR DE L'EST"

TOUS LES SOIRS
LE MEILLEUR SPECTACLE DE L'EST

avec

★ THE OLYMPICS
Champions patineurs sur patins à roulettes

★ MING CHU
Délicieuse beauté chinoise

★ BURKE TWINS
Acrobates No 1
Palace Theatre N.Y.

★ LESLIE & GAINES
Fameux cowboys

3 SPECTACLES
CHAQUE SOIR



MING CHU

DINDE GRATUITE

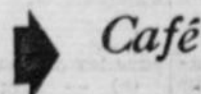


Voyez
M. Ress
ou M.
St-Pierre
et VOUS
L'AUREZ

LE PERE NOEL EN PERSONNE



LE 23 DECEMBRE
Des centaines de cadeaux seront distribués



MOCAMBO

2591 EST, NOTRE-DAME

CH. 0435

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

| | Haut | Bas | Verrou |
|-------------------|--------|--------|--------|
| 375 Abitibi | 14 1/4 | 14 1/4 | 14 1/4 |
| 25 Abitibi pr | 25 | 25 | 25 |
| 400 Acadia | 7 1/2 | 7 1/2 | 7 1/2 |
| 25 Acadia pr | 100 | 100 | 100 |
| 25 Algoma | 45 | 45 | 45 |
| 630 Aluminium | 51 | 51 | 51 |
| 30 Aluminium | 23 1/2 | 23 1/2 | 23 1/2 |
| 114 Am El | 19.70 | 19.70 | 19.70 |
| 25 Argus | 12 | 12 | 12 |
| 10 Argus pr | 79 | 79 | 79 |
| 140 Asbestos | 24 1/2 | 24 1/2 | 24 1/2 |
| 870 Bell Tel | 38 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 |
| 50 B A Bk | 9 1/2 | 9 1/2 | 9 1/2 |
| 548 B A Oil | 19 1/2 | 19 1/2 | 19 1/2 |
| 250 B C For | 490 | 485 | 485 |
| 44 B C Power | 33 | 33 | 33 |
| 25 B C Power | 7 | 7 | 7 |
| 30 B C Tel | 34 1/2 | 34 1/2 | 34 1/2 |
| 65 Build Prod | 35 1/2 | 35 1/2 | 35 1/2 |
| 50 Bulolo | 590 | 590 | 590 |
| 10 Can Cement | 73 1/2 | 73 1/2 | 73 1/2 |
| 30 Can SS | 73 | 73 | 73 |
| 170 C Brew | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2 |
| 5 Can Bronze | 35 | 35 | 35 |
| 50 Cdn Can | 30 1/2 | 30 1/2 | 30 1/2 |
| 150 Cdn Car | 14 1/2 | 14 1/2 | 14 1/2 |
| 260 Cdn Car | 16 1/2 | 16 1/2 | 16 1/2 |
| 35 Celanese | 42 | 42 | 42 |
| 50 Celan pr | 33 1/2 | 33 1/2 | 33 1/2 |
| 25 Cel pr 1.20 | 19 1/2 | 20 | 20 |
| 10 C Chem | 12 1/2 | 12 1/2 | 12 1/2 |
| 25 Cdn Locom | 21 | 21 | 21 |
| 25 Cdn Oil | 13 | 13 | 13 |
| 900 C P R | 32 1/2 | 32 1/2 | 32 1/2 |
| 100 Cookshutt Pl | 15 1/2 | 15 1/2 | 15 1/2 |
| 1745 Cons M Smet | 30 1/2 | 30 1/2 | 30 1/2 |
| 720 Dist Beagran | 24 | 24 | 24 |
| 200 Dom Bridge | 78 1/2 | 78 1/2 | 78 1/2 |
| 50 Dom Coal | 12 | 12 | 12 |
| 230 D Fnd | 14 1/2 | 14 1/2 | 14 1/2 |
| 190 Dom S | 15 1/2 | 15 1/2 | 15 1/2 |
| 50 Dom Tar | 39 | 39 | 39 |
| 400 Dom Tex | 10 1/2 | 10 1/2 | 10 1/2 |
| 1025 Dow Brew | 15 1/2 | 15 | 15 |
| 100 Dryden | 35 | 35 | 35 |
| 75 Eddy A | 21 1/2 | 21 1/2 | 21 1/2 |
| 50 Electrolux | 12 1/2 | 12 1/2 | 12 1/2 |
| 435 Elm Players | 18 1/2 | 18 1/2 | 18 1/2 |
| 100 Foundation | 13 1/2 | 13 1/2 | 13 1/2 |
| 25 Fraser | 16 1/2 | 16 1/2 | 16 1/2 |
| 125 Gattineau | 20 1/2 | 20 1/2 | 20 1/2 |
| 200 G Bakeries | 460 | 460 | 460 |
| 250 G Du's | 41 | 40 1/2 | 41 |
| 10 G Motors | 65 1/2 | 65 1/2 | 65 1/2 |
| 100 Gypsum L. Al. | 33 1/2 | 33 1/2 | 33 1/2 |
| 166 H Smith | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2 |
| 826 Hud B Min. | 54 | 52 1/2 | 52 1/2 |
| 200 Husky Oil | 11 1/2 | 11 1/2 | 11 1/2 |
| 235 Imp Oil | 34 1/2 | 34 1/2 | 34 1/2 |
| 140 Imp Tob | 9 1/2 | 9 1/2 | 9 1/2 |
| 480 Ind Accept | 27 1/2 | 27 1/2 | 27 1/2 |
| 480 Ind Acc pr | 31 1/2 | 31 1/2 | 31 1/2 |
| 1077 Int Nickel | 42 1/2 | 41 1/2 | 41 1/2 |
| 385 Int Paper | 52 1/2 | 52 1/2 | 52 1/2 |
| 150 Int Pete | 24 1/2 | 24 1/2 | 24 1/2 |
| 175 Int Util | 29 1/2 | 29 1/2 | 29 1/2 |
| 50 Int Util | 32 | 32 | 32 |
| 50 Lake Woods | 32 | 32 | 32 |
| 100 Lau's B | 8 | 8 | 8 |
| 75 Ma'len | 18 1/2 | 18 1/2 | 18 1/2 |
| 50 Maxima P | 18 1/2 | 18 1/2 | 18 1/2 |
| 1310 Massey Har | 9 1/2 | 9 1/2 | 9 1/2 |
| 265 McColl Front | 35 1/2 | 35 1/2 | 35 1/2 |
| 10 N Steel Car | 26 | 26 | 26 |
| 10 N Wire | 35 | 35 | 35 |
| 220 Noranda | 76 1/2 | 76 1/2 | 76 1/2 |
| 25 Oglive | 31 | 31 | 31 |
| 55 Placer | 39 1/2 | 39 1/2 | 39 1/2 |
| 100 P River | 23 1/2 | 23 1/2 | 23 1/2 |
| 950 Power Corp | 34 1/2 | 34 1/2 | 34 1/2 |
| 700 Price | 32 1/2 | 32 1/2 | 32 1/2 |
| 80 Que Power | 15 | 15 1/2 | 15 1/2 |
| 25 Royaltie | 41 1/2 | 41 1/2 | 41 1/2 |
| 643 Shawinigan | 42 1/2 | 41 1/2 | 41 1/2 |
| 25 Shawin pr | 42 1/2 | 42 1/2 | 42 1/2 |
| 150 Simpson A | 50 1/2 | 50 1/2 | 50 1/2 |
| 75 Simpson B | 48 | 48 | 48 |
| 250 S Can P | 26 1/2 | 26 1/2 | 26 1/2 |
| 225 Steel of Can. | 33 1/2 | 33 1/2 | 33 1/2 |
| 10 Thrift | 13 1/2 | 13 1/2 | 13 1/2 |
| 800 Triad | 220 | 220 | 220 |
| 135 Un Steel | 11 1/2 | 11 1/2 | 11 1/2 |
| 100 Wabaco | 17 | 17 | 17 |
| 175 Walker | 44 1/2 | 44 1/2 | 44 1/2 |
| 100 W Lease | 650 | 650 | 650 |
| 805 Wpg Elect | 95 1/2 | 95 1/2 | 95 1/2 |
| 20 Zellers | 25 | 25 | 25 |

Bourse de Toronto

TORONTO, 16. (P.C.) — Durant la première partie de la séance, la tendance s'est maintenue ferme à la Bourse de Toronto aujourd'hui. Les services publics ont progressé mais les produits manufacturiers ont retraité quelque peu. Les valeurs rifères ont accusé un peu de lourdeur alors que les compagnies de gestion gagnaient du terrain. Les métaux non ferreux ont affiché une tendance mixte, Noranda et Nesbitt Labine ont haussé mais Hudson Bay et Ontario Pyrite ont perdu du terrain. Les pétroles de l'ouest ont montré de la fermeté et Federated et Scurry ont avancé mais Pacific et Western Leaseholds ont faibli.

Le dollar canadien

NEW-YORK, 16. (P.C.) — Le dollar canadien a haussé de 3/16 de cent à une prime de 3 3/16 pour cent par rapport au dollar américain aujourd'hui sur le marché du change étranger à New-York. La livre sterling a perdu 1/16 de cent à \$2.80 1/16. A Montréal, le dollar américain a débuté à un escompte de 3 pour cent, à \$0.97 en fonds canadiens, en baisse de 1/16 de cent avec la fermeture d'hier. La livre sterling a baissé de 1-8 de cent à \$2.72 1-4.

LONDRES, 16. (P.C.) — L'or se cotait au marché libre européen, aujourd'hui, à \$37 l'once en monnaie américaine.

Bourse de Montréal

Léger raffermissement ici. Variations étroites sur toute la liste. (Presse Canadienne) — La séance a débuté calmement à la Bourse et au Curb de Montréal, aujourd'hui, alors que les cours affichaient une tendance variant de ferme à légèrement à la hausse. Hier, presque tous les groupes de valeurs ont accusés des reculs, sur 219 titres échangés, 63 ont haussé, 89 ont perdu du terrain et 67 n'ont pas varié. Hudson Bay Mining a baissé de 2 1/2 à 52 1/2. Durant la matinée, Aluminium, B. C. Forest, Consolidated Smelters, Dominion Tar et Price Brothers ont progressé. Actifs mais inchangés étaient Bell Telephone, General Dynamics, Imperial Tobacco et Massey-Harris.

Bourse de New-York

Le marché se comporte irrégulièrement et les cours varient étroitement. NEW-YORK, 16. (P.A.) — Les cours américains ont affiché une tendance mixte et ont varié dans un étroit rayon, durant la matinée, après avoir clôturé à la hausse hier alors que les ferroviaires ont enregistré des gains allant jusqu'à 4 points. Missouri Pacific qui avait grimpé de 3% a haussé d'un point à 47 1/2 aujourd'hui. Consolidated Edison, Standard Oil of N.J. et Int. Telephone ont progressé. A la baisse étaient General Electric, National Distillers et Int. Harvester. Parmi les blocs d'actions échangées on notait 2,000 Bethlehem Steel, en hausse de 1/4 à 54 1/2; 2,500 General Motors, inchangé à 67 1/2; 1,200 Boeing, en baisse de 1/2 à 39 1/2; 1,700 American Telephone, inchangé à 158 1/2 et 1,900 Packard, en hausse de 1/2 à 5%.

Arrivages lents au marché du bétail

16. (P.C.) — Hier, aux marchés des bestiaux de Montréal, les arrivages moins nombreux de bovins s'échangeaient lentement. Quelques bouvillons de qualité moyenne à bonne ont rapporté de \$12 à \$23. Aucune vente de vache encore enregistrée. Les premières ventes de veaux ont rapporté environ \$1 de plus que la semaine dernière pour les veaux de lait de bonne qualité. Les bons veaux de lait ont rapporté \$30, les communs et moyens de \$20 à \$27. Quelques bons agneaux ont été vendus à \$28, environ \$1 de plus que la semaine dernière. Les porcs étaient stables à \$26 pour la catégorie A, les truies valaient \$18. Les arrivages de fin de semaine sont: 874 bovins, 524 agneaux, 457 agneaux et moutons et 543 porcs.

Offre acceptée par Canadian Cottons

M. J. Irving Roy, président de la Canadian Cottons Limited, a annoncé aujourd'hui que le conseil d'administration de cette compagnie a accepté une offre de la Textile Sales Limited pour l'achat de la section de la rayonne de la Canadian Cottons, laquelle comprend des filatures à Grand'Mère, dans le Québec, et Milltown, au Nouveau-Brunswick. M. Roy a précisé que la vente sera complétée le 31 décembre 1952. M. Alan C. Salter, président de Textile Sales Limited, a confirmé la nouvelle de cet achat par l'entreprise qu'il dirige. Il a ajouté que l'on dresse ses plans en vue de compléter la modernisation de la filature Sainte-Croix (Milltown) pour en faire l'usine la plus efficace en son genre au Canada au moyen d'un fort accroissement de sa production.

Curb de Montréal

| | Haut | Bas | Verrou |
|----------------|--------|--------|--------|
| 750 Ang Nfld | 4 1/2 | 4 1/2 | 4 1/2 |
| 25 Brown 2 pr | 4 1/2 | 4 1/2 | 4 1/2 |
| 42 Can Sugar | 17 | 16 1/2 | 17 |
| 100 Can S.A. | 51 | 51 | 51 |
| 125 C Pac B. | 25 1/2 | 25 1/2 | 25 1/2 |
| 500 Cdn Ind | 35 1/2 | 35 1/2 | 35 1/2 |
| 100 C Ing Rand | 88 | 88 | 88 |
| 300 C W Lumber | 88 | 88 | 88 |
| 90 C Neo B | 350 | 350 | 350 |
| 150 Com Al | 360 | 360 | 360 |
| 11 Co Div A | 100 | 100 | 100 |
| 4 Con Div pr | 25 | 25 | 25 |
| 506 Cons Paper | 36 1/2 | 36 1/2 | 36 1/2 |
| 5 Grain | 13 | 13 | 13 |
| 50 Dom Eng | 24 1/2 | 24 1/2 | 24 1/2 |
| 25 Dom Ode | 32 1/2 | 32 1/2 | 32 1/2 |
| 85 Dom | 21 1/2 | 21 1/2 | 21 1/2 |
| 4 E Koot pr | 80 | 80 | 80 |
| 1500 Fleet | 130 | 125 | 125 |
| 125 Ford | 62 | 61 1/2 | 62 |
| 96 For Power | 23 | 18 | 23 |
| 300 Gt Lakes | 15 1/2 | 15 1/2 | 15 1/2 |
| 300 Int Util | 350 | 380 | 380 |
| 50 Mar Tel | 16 | 16 | 16 |
| 75 Min Out | 24 1/2 | 24 1/2 | 24 1/2 |
| 60 Moore Co | 25 | 25 | 25 |
| 5 Power Corp | 110 | 110 | 110 |
| 12 S C Power | 117 | 117 | 117 |
| 60 Tra Fin | 45 1/2 | 45 1/2 | 45 1/2 |
| 95 Union Gas | 26 | 24 | 26 |
| 50 Hotel | 32 | 32 | 32 |

| | Haut | Bas | Verrou |
|--------------------|--------|--------|--------|
| 1500 Anacon | 240 | 235 | 235 |
| 1000 Arnora | 17 | 17 | 17 |
| 1300 Ascot | 67 | 67 | 67 |
| 4000 Bobs Lake | 03 1/2 | 03 1/2 | 03 1/2 |
| 100 Can Chib | 220 | 220 | 220 |
| 11900 Carnegie | 115 | 104 | 105 |
| 2500 Can Cand | 25 | 24 | 25 |
| 200 Cassiar | 615 | 615 | 615 |
| 2600 Can Cen | 05 1/2 | 05 1/2 | 05 1/2 |
| 1000 Cortez | 03 1/2 | 03 1/2 | 03 1/2 |
| 60 Dome | 20 | 20 | 20 |
| 900 Dom Adv | 330 | 310 | 320 |
| 200 E Rim | 130 | 130 | 130 |
| 3700 E Sullivan | 585 | 575 | 580 |
| 850 Fal Nickel | 19 | 19 | 19 |
| 200 Frobitser | 520 | 510 | 510 |
| 250 G Yellow | 10 | 10 | 10 |
| 3200 Gunnar | 170 | 169 | 169 |
| 400 Gold Man | 284 | 280 | 280 |
| 160 Hollinger | 15 1/2 | 15 1/2 | 15 1/2 |
| 2000 Hud Rand | 14 | 14 | 14 |
| 5000 Kayrand | 15 | 13 | 13 |
| 1500 Kenway | 19 | 19 | 19 |
| 3000 Kerr Add | 12 | 12 | 12 |
| 1000 Ladulama | 22 1/2 | 22 1/2 | 22 1/2 |
| 100 Lake Shore | 840 | 840 | 840 |
| 1500 Leuicourt | 16 | 15 | 15 |
| 500 Merrill | 37 | 37 | 37 |
| 3000 Minda | 09 | 09 | 09 |
| 1000 Montauban | 55 | 55 | 55 |
| 4000 N Pac Coal | 60 1/2 | 60 | 60 1/2 |
| 100 Normetal | 390 | 390 | 390 |
| 850 Pato | 315 | 315 | 315 |
| 5000 Pore Prime | 05 | 05 | 05 |
| 500 Que Chib | 07 | 07 | 07 |
| 3500 Que Labrador | 17 | 17 | 17 |
| 1500 Quenont | 16 1/2 | 16 1/2 | 16 1/2 |
| 2500 Royran | 08 | 08 | 08 |
| 500 Siscoe | 59 | 59 | 59 |
| 1000 Steep Rock | 745 | 745 | 745 |
| 200 Sullivan | 270 | 270 | 270 |
| 1500 Taché | 22 1/2 | 21 | 21 |
| 500 Torbrit | 130 | 130 | 130 |
| 1500 Trebor | 11 1/2 | 11 1/2 | 11 1/2 |
| 2500 Unit Asbestos | 293 | 290 | 293 |
| 200 Ventures | 20 1/2 | 20 1/2 | 20 1/2 |
| 100 Violamac | 134 | 134 | 134 |
| 1500 Wee Pyr | 55 | 55 | 55 |
| 1000 Wendell | 38 | 38 | 38 |
| 100 W Tung | 370 | 370 | 370 |

| | Haut | Bas | Verrou |
|------------------|--------|--------|--------|
| 500 Alhermont | 215 | 215 | 215 |
| 1000 Alex | 45 | 45 | 45 |
| 200 Ang Cdn | 670 | 670 | 670 |
| 200 Bailey | 530 | 525 | 525 |
| 100 C E Corp | 11 1/2 | 11 1/2 | 11 1/2 |
| 300 Calvan | 595 | 585 | 585 |
| 100 C South | 10 1/2 | 10 1/2 | 10 1/2 |
| 100 C Atlantic | 500 | 500 | 500 |
| 1000 C Pipe | 183 | 177 | 180 |
| 2000 Con Exp | 505 | 505 | 505 |
| 2200 Con Corp | 67 | 65 | 67 |
| 600 Del Rio | 285 | 280 | 285 |
| 8700 Emp Oil | 112 | 102 | 102 |
| 1000 Emp Pete | 28 | 28 | 28 |
| 400 Fed Pete | 710 | 710 | 710 |
| 200 Gaspe | 225 | 225 | 225 |
| 1825 Home | 11 1/2 | 11 1/2 | 11 1/2 |
| 1000 Jet | 47 | 47 | 47 |
| 200 Nat Pet | 165 | 165 | 165 |
| 200 N Brit Dom | 215 | 215 | 215 |
| 6800 New Cont | 125 | 122 | 125 |
| 1300 Okita | 290 | 290 | 290 |
| 100 Pac Pete | 11 1/2 | 11 1/2 | 11 1/2 |
| 1000 Pan West | 42 | 42 | 42 |
| 3000 Peak | 27 | 27 | 27 |
| 150 Phillips | 140 | 140 | 140 |
| 100 Que Oil | 140 | 140 | 140 |
| 400 Seury | 230 | 230 | 230 |
| 500 Sou Vall | 108 | 108 | 108 |
| 3500 Sweet Grass | 108 | 108 | 108 |
| 4800 Tor Amer | 40 | 37 | 40 |
| 4100 Tri Tor | 80 | 78 | 79 |
| 1500 Westhorn | 80 | 80 | 80 |
| 1900 W Homest | 143 | 134 | 143 |

Marché des oeufs

Le marché des oeufs s'est raffermi; les arrivages ne sont pas très abondants et les offres sont peu nombreuses, alors que la demande s'est améliorée, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

| | Haut | Bas | Verrou |
|------------------------------|--------|--------|--------|
| Abitibi P. & P. 3 1/2 % 1967 | 94 1/2 | 96 1/2 | 94 1/2 |
| Alum. of Can. 3 1/2 % 1971 | 89 1/2 | 91 1/2 | 89 1/2 |
| Atlas Steels 4 1/2 % 1966 | 90 | 101 | 90 |
| Bowater P. & P. 3 1/2 % '66 | 87 | 90 | 87 |
| Brandram-Hen. 4 % 1961 | 84 | 87 | 84 |
| B. A. Oil 2 1/2 % 1957-66 | 90 | 92 1/2 | 90 |
| B. C. Forest 4 % 1966 | 88 | 90 | 88 |
| B. C. Forest 3 1/2 % 1967 | 94 | 96 1/2 | 94 |
| Burns & Co. 4 % 1963 | 82 | 86 | 82 |
| Can. Brew. 3 1/2 % 1967 | 87 | 90 | 87 |
| Id. 4 % 1969 | 82 | 82 | 82 |
| Cdn. Cannery 3 1/2 % 1970 | 92 | 95 | 92 |
| Cdn. Chemical 5 1/2 % 1971 | 99 | 101 | 99 |
| Cdn. Celanese 5 % 1962 | 90 | 93 | 90 |
| Cdn. Oil 3 1/2 % 1962 | 92 | 94 | 92 |
| Cdn. Oil Ref. 4 1/2 % 1967 | 94 | 97 | 94 |
| C.W. Lumber 4 % 1962 | 94 | 96 1/2 | 94 |
| Cock. Plow 4 1/2 % 1965 | 94 | 97 | 94 |
| Col. Celanese 3 1/2 % 1965 | 98 | 100 | 98 |
| Id. 5 % 1968 | 98 | 100 | 98 |
| Cons. Paper 3 1/2 % 196 | | | |

Année de progrès pour la Banque Provinciale

Le bénéfice net de la Banque Provinciale du Canada, au cours de l'exercice financier terminé le 30 novembre, s'est élevé à \$332,845, soit l'équivalent de 83 cents par action à rapprocher de \$306,024 ou 76 1-2 cents par action l'année précédente. Les profits bruts ont atteint un sommet de \$939,253 à comparer à \$834,378 en 1951. Il a été déduit \$139,271 pour l'amortissement des immeubles et \$100,000 à la caisse de retraite du personnel. Les taxes ont augmenté de \$97,000 au total de \$367,137 contre \$270,146 précédemment.

L'actif total s'élève à \$200,996,136 à rapprocher de \$185,647,409, les dépôts atteignent un sommet à \$193,532,164 au regard de \$178,204,294; les dépôts d'épargne à \$134,049,841 accusent une hausse de \$10,499,137 et les dépôts courants passent de \$47,960,335, à \$51,890,907.

Les prêts bancaires atteignent le chiffre sans précédent de \$65,053,328 contre \$62,135,225, les disponibilités s'élèvent à \$130,822,519 à comparer à \$119,345,335, ce qui représente un actif réalisable de 67.45 p.c. de ses engagements envers le public et l'encaisse, à \$40,000,000, 20.87 p.c. de ses responsabilités. Le total des dividendes distribués au cours de l'année se chiffre à \$281,419.

\$20,000 accordés à la suite d'une collision

L'hon. juge Edouard Teulier, de la Cour supérieure, a accordé une indemnité de \$20,208 à M. Jean-Paul Plante, qui avait été la victime d'une collision d'automobiles à l'angle des rues Rachel et Fullum, le 19 août 1950.

Le demandeur avait pris place dans un taxi de la Paramout Service Enterprise, lequel fut frappé par un véhicule qui ne fit pas l'arrêt réglementaire et qui était conduit par M. Jean Fortin.

L'hon. juge a déclaré, dans son jugement, que le droit de passage n'autorise pas un automobiliste à manquer de prudence et que, selon la preuve, les deux conducteurs ont manqué de prudence. Paramout Service Enterprise et son chauffeur, Euclide Boieau, ainsi que Jean Fortin, devront payer les \$20,208 à M. Plante qui fit un long stage à l'hôpital, porta des béquilles pendant 2 ans et qui souffrira d'une incapacité permanente de 20 p.c.

3 accusations contre Sénécal

Jean-Guy Sénécal, 25 ans, la figure encore tuméfiée, a comparu devant le juge René Thérberge pour répondre à trois accusations. Il aurait volé à l'étalage un couteau de chasse valant \$85; aurait cambriolé un magasin, celui de M. Robert Lamarre, 4040 est, rue Ste-Catherine, et, en dernier lieu il aurait résisté à trois policiers après en avoir battu un quatrième.

Aux funérailles de Mme Al. Bouvier

SAINT-SIMON, (D.N.C.) — Mme Alcide Bouvier, née Pamela Racine, de Saint-Simon de Bagot, est décédée à l'âge de 74 ans. La défunte était la mère de M. l'abbé Roger Bouvier, vicaire à Saint-Eugène de Granby, et de M. le Dr André Bouvier, de Saint-Hugues, coroner du comté de Bagot. Outre son époux, la défunte laisse trois fils et une fille: M. l'abbé Roger et M. de Dr André Bouvier, déjà nommés; M. Jean Bouvier, Saint-Simon; Mme Joseph Chevette (Claire), Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Simon. La levée du corps fut faite par Mgr Téléphore Dubuc, c.s., curé de St-Eugène de Granby, et le service funèbre chanté par M. l'abbé Jules Girard, vicaire à Saint-Eugène, assisté de MM. les abbés Clément Gendron, vicaire à Saint-Césaire et Joseph Saint-Martin, aumônier à l'Hôtel-Dieu, comme diacre et sous-diacre.

Assistaient au choeur: NN. SS. J. Charles Leclair, p.d., v.g., et Lucien Beaugard, p.d., v.f., supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe; MM. les chanoines Jean Robin, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, et Roland Frigon, aumônier du Conseil Central des Syndicats Catholiques de Saint-Hyacinthe; MM. les abbés Richard Côté, Charles-Omer Chevalier, J.-B. Laroche, Pierre-Paul Mongeau, Maurice Jodoin, Samuel Cusson, Charles Lamoureux, André Côté, Robert Fontaine, Edouard-Léon Paul-Hus, Paul Ménard, Samuel Lemoine, Robert Saint-Amand, Gérard Blanchard, Onésime Beaugard, Dollard Tremblay, Jean-Paul Boutin, Alphonse Girard, Jean-Paul Saint-Laurent et Emilien Ravenelle.

Nos pertes en Corée

OTTAWA, 16. (P.C.F.) — Un état des pertes en Corée, émis aujourd'hui, comprend deux morts, cinq blessés et un accidenté. La dernière liste fut révélée le 10 décembre.

Le nouveau rapport de l'Armée porte à 1,260 le total des pertes subies par les troupes canadiennes en Corée, soit 236 morts, 910 blessés, 28 manquant à l'appel, 85 accidentés et un prisonnier.

De plus, la Marine a subi trois morts et trois accidentés au combat pendant que le CARC a fait rapport qu'un aviateur manquait à l'appel.

L'état des pertes émis aujourd'hui comprend deux officiers, le lieutenant André-Charles Lamontagne, de Montréal, accidenté au combat, et le lieutenant Russell John Campbell, d'Eston, Sask., blessé au combat.

Les deux militaires tués au combat sont le soldat Roger Conway Leach, de St. Catharines, Ont., et le soldat Leonard Allen Stewart, de Carstairs, Alta.

La liste comprend encore: Blessés au combat: Duguay, Joseph Gerald, soldat, Royal 22e; Mme Alice Duguay (mère), Point Canot, N.-B. Leduc, Victor Floyd, soldat, Prin-

Echos d'Ottawa

OTTAWA, 16. (P.C.F.) — Le premier ministre St-Laurent a déclaré aux Communes, hier, que pendant son séjour à Londres, pour la conférence des premiers ministres du Commonwealth, il n'a abordé avec personne le sujet du traité de défense du Pacifique.

OTTAWA, 16. (P.C.F.) — M. Gordon Higgins, député progressiste-conservateur de St-Jean-est, croit qu'on devrait régler le mécanisme des automobiles pour qu'elles ne puissent dépasser 60 milles à l'heure. C'est ce qu'il a déclaré aux Communes, hier, en soulignant que près de mille personnes ont perdu la vie durant les cinq premiers mois de cette année, dans des accidents de la route.

OTTAWA, 16. (P.C.F.) — M. George McIlraith, adjoint parlementaire du ministre du Commerce, l'hon. C. D. Howe, a pris la défense de M. Yousuf Karsh, hier, aux Communes, en disant que c'est saper l'unité nationale que de qualifier cet homme "d'étranger" et de "Canadien douteux".

OTTAWA, 16. (P.C.F.) — Le gouvernement fédéral songe présentement à assurer une plus grande protection aux passages à niveau et il se peut qu'un projet de loi en ce sens soit soumis devant le Parlement, a déclaré, hier, le ministre des Transports, l'hon. Lionel Chevrier.

OTTAWA, 16. (P.C.F.) — M. George Drew, chef progressiste-conservateur, a demandé, hier, au premier ministre St-Laurent d'expliquer en entier le long communiqué émis à l'issue de la conférence des premiers ministres, tenue à Londres. M. Drew a rappelé que de grands journaux britanniques ont prétendu que ce communiqué n'interprète pas clairement ce qui s'est passé, ou bien les résultats de la conférence sont décevants.

OTTAWA, 16. (P.C.F.) — Le ministre de la Justice, l'hon. Stuart Garson, a demandé, hier soir, au comité sénatorial sur les banques et le commerce de ne pas amender la proposition gouvernementale visant à ajouter une nouvelle clause au code pénal, pour définir la trahison.

Il s'agit de celle qui traite de la transmission de renseignements à des pays étrangers. Le comité veut inclure cette clause dans une section où la peine maximum est de 14 ans de prison. Le gouvernement, au contraire, veut qu'elle apparaisse dans une autre où l'offense est passible de la peine capitale.

cess Pats; Mme Julia Leduc (mère); Dowsett St., Kenora, Ont. Therrien, Ovada, soldat, Royal 22e; Joseph Therrien, (père), Sacré-Coeur, Bureau Sauvé, Gaspé Nord, Qué.

Accidenté: Lamontagne, André-Charles, lieutenant, Montréal, Royal 22e; Mme Suzanne Lamontagne (épouse), 1289 avenue William, Québec.

+ DÉCÈS +

LANGLOIS — A Montréal, le 14 décembre 1952, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Oscar Langlois, époux en légers noces de Eliza Décarie, en 2èmes noces, de Emma Décarie, demeurant 2134 De-

lortimer. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 décembre. Le convoi funèbre partira des Salons J.-H. Benoit, 2102 Fullum, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie à 8 1-2 hrs et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs. Membres du Tiers-Ordre.

Piéton victime d'un chauffard

M. Marmuduque McCubbin, un homme de 59 ans, domicilié à 5475, dix-huitième avenue, à Rosemont, a été victime d'un présumé chauffard, vers 6 h. 05 hier soir, alors qu'il traversait la chaussée, rue Masson, à la hauteur de la 13e avenue.

M. McCubbin a eu les deux jambes et le poignet droit fracturés et souffre d'une commotion cérébrale. Il fut hospitalisé à Notre-Dame où on le transporta d'urgence après l'accident.

Une personne qui accompagnait la victime et qui s'en tira indemne, a pu prendre le numéro de plaque du véhicule et au cours de la soirée, l'agent Rosaire Maisonneuve, de police-radio, qui avait fait les constatations d'usage, retrouva la voiture abandonnée sur le côté nord du boulevard St-Joseph, à l'est de la rue Ibergville.

Le cas fut immédiatement confié à la Sûreté municipale et le capitaine-détective Henry Bond et les sergents-détectives Earl McGrath et Marc Maurice, de l'escouade des homicides font présentement enquête dans cette affaire.

COLLISION: 5 BLESSES

Cinq personnes ont été blessées, hier après-midi, lorsqu'un taxi et une automobile sont entrés en collision à l'angle du boulevard LaSalle et de l'avenue Atwater.

L'auto était conduite par M. Réal Trotter, 181, rue Willibrod, et le taxi par M. Georges Fife, 5675, boulevard Monk.

Le taxi, après que son conducteur eut perdu la maîtrise du volant, alla s'écraser contre une borne-fontaine qu'il renversa.

L'une des victimes, Mme Jeanne Brunelle, 39 ans, 6367, rue Clarke, dut être hospitalisée à l'hôpital Général de Verdun. Elle souffre de blessures graves au crâne et au dos.

Les autres blessées — moins grièvement — toutes passagères du taxi, sont Mlle Thérèse Guérin, 31 ans, 6572, rue Casgrain, Mlle Germaine Malouin, 33 ans, 6689, rue De Gaspé, sa soeur Yolande, 16 ans, 6799, rue Drolet, et Mlle Thérèse Larose, 27 ans, 6799, rue Drolet. Toutes purent réintégrer leurs domiciles après avoir été pansées à l'institution mentionnée.

CHUTE SUR LE TROTTOIR

Jerry Peil, un bambin de dix ans, domicilié à 4521, avenue Van Horne, a été admis à l'hôpital St-Mary's, hier après-midi, à la suite

La Patrie

Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 2 centins par mot, minimum 15 mots.

Semi-display sur semaine 8c. la ligne; le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 25c. la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam, chargés au taux uniforme: sur semaine 75c; le dimanche \$1.00.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin, Chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, fote, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert. FR. 3252.

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuits. Adressez: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

DIVERS

ALTERATIONS, couture, pantalons, paletots manteaux d'hiver refaits pour enfants. BE 7309, 129 rue Mont-Royal Est.

Cautionnements refusés aux deux

Marc Legros, 29 ans, 1900 Rockland, et Roméo Guy, 21 ans, 4520 rue Hôtel-de-Ville, ont comparu sous une accusation de vol par effraction dans un restaurant situé à l'angle de la rue Leroy et du boul. St-Laurent. Ils se seraient emparés de cigarettes pour une valeur de moins de \$100.

Le juge René Thérberge leur a refusé tout cautionnement. Leur enquête a été fixée à la semaine prochaine.

Charlie Chaplin...

(Suite de la page 14)

artistique. Dans celui de la prétention aussi. Pour que les deux histoires qu'il avait à raconter eussent la densité nécessaire, pour qu'il pût en tirer les déductions capables de leur donner la portée humaine et sociale qu'il souhaitait, il leur fallait un cadre doté d'un prestige universel: Paris! Paris non pas indispensablement tel qu'il est mais tel qu'il a la réputation d'être. Ainsi l'hommage va encore plus loin qu'on pouvait tout d'abord le penser puisqu'il s'adresse à la fois au Paris réel et à sa légende. Il n'y a, sans doute, rien d'autre dans le choix que Charlie Chaplin a fait de Paris pour y situer l'action de ceux de ses films auxquels il attachait le plus d'importance: hommage! Hommage un peu naïf, peut-être, mais d'autant plus touchant et dont tous ceux qui aiment Paris et croient en lui, loin de s'en formaliser, doivent le remercier en souriant.

d'une chute faite sur le trottoir en face de 4810, avenue Van Horne. L'enfant souffre d'une fracture de la jambe gauche.

Il y eut un moment de silence, pendant lequel Mme de Guérande promena autour d'elle un regard et un sourire éclairés d'une lueur de triomphe.

— Eh bien! voyons, dit-elle, cherchez. Je vous informe que c'est une bonne nouvelle qui nous arrive.

Le front de Gisèle se rembrunit et se plissa.

Le regard de sa mère s'était tenu fixé sur elle, comme pour lui faire comprendre qu'elle était en jeu.

Un froid mortel s'insinua dans son coeur.

Une supposition jaillit dans son esprit: "Une demande en mariage, pensa-t-elle, et avantageuse, puisque maman paraît enchantée."

Un pressentiment terrible la bouleversa.

Allait-il falloir encore lutter, se défendre, trouver des arguments et des raisons pour repousser une proposition qui, d'avance, lui déplaisait, d'où qu'elle vint?

Elle sentait qu'elle n'en aurait plus la force ni le courage.

Sa soeur Antoinette devinait ses pensées.

Elle aussi, avait frémit à l'idée que des tourmentes nouvelles allaient apporter des difficultés et des peines à son aînée.

A SUIVRE

ROMAN - FEUILLETON DE LA "PATRIE"

"Comme le Lierre"

par M. Deschamps

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

29 (suite)
A la fin, elle commença à souffrir elle-même d'une situation pesante, de rapports trop glacés.

Le temps avait creusé l'ornière dans laquelle elle s'était volontairement enlisée et nulle circonstance ne se présentait pour lui permettre d'en sortir naturellement.

On n'a pas boudé, fait la grimace, opposé un visage mauvais à toutes les tentatives de rapprochement avec ceux que l'on persécute, sans avoir de rancune contre soi-même.

Mme de Guérande, souffrait des torts qu'elle s'était donnés et plus encore de la peine qu'elle avait faite, sans raisons, à ses filles chéries.

Car elle les chérissait éperdument, ses deux enfants dont la douceur, la résignation, les affectueuses dé-

monstrations étaient si touchantes. Elle aussi eût tout donné pour que Gisèle et Antoinette connussent le bonheur dont elles étaient dignes et, loin de les aider à le conquérir, non seulement elle amoindrait devant leurs pas les ronces et les épines, mais elle les accablait encore d'angoisse et de soucis.

Ah! comme elle souffrait des dispositions qui la portaient malgré elle à faire tant de mal à ceux qu'elle aimait!

Mais c'était au-dessus de ses forces, elle ne pouvait pas réagir contre cette puissance maléfique et obscure qui la portait, à la moindre contrariété, à se contracter, à hérissier ses piquants, qui paralysait ses bons mouvements, et qui arrêtait dans sa gorge les paroles de

bonté et d'affection qu'elle eût voulu prononcer.

Quel supplice elle endurait de s'être enfoncée dans une situation inextricable d'où elle ne savait plus comment sortir!

Ses filles et son mari ressentait obscurément le sentiment de sa détresse intime; ils la devinaient tiraillée et endolorie, mais eux aussi réprimaient les élans qui les eussent portés à se jeter vers elle en lui disant: "Cesse d'être malheureuse, cesse de nous détester et de nous torturer; aimons-nous simplement, comme on le fait dans tous les foyers pour se défendre contre tout ce que la vie a d'amer et de méchant.

Un jour, Mme de Guérande arriva à table, où son mari et ses filles avaient déjà pris place pour le repas de midi, avec un visage totalement éclairci.

Sa bouche n'était plus mince et serrée, ses yeux n'avaient plus leur dureté habituelle.

Tout de suite, ses intimes sentaient que les nuages obscurs qui rapprochaient depuis si longtemps ses sourcils, s'étaient dissipés, que les tenailles qui lui broyaient le coeur s'étaient relâchées.

Elle déposa une élégante enveloppe près de son assiette et, sans préambule, comme si l'événement

RIONS UN PEU



— J'espère que le Père Noël saura me remercier d'avoir nettoyé la cheminée pour lui.

TRAVERS AMUSANTS



Euh ! Pourriez-vous me donner quelques timbres, mademoiselle ? Je fais de la correspondance pour le bureau chez moi. Une trentaine de timbres feront mon affaire.

Du travail pour le bureau ! Cela signifie qu'il a des comptes à payer. Le téléphone, les taxes, l'hydro, et des cartes de souhaits à envoyer.

D'après lui, il travaille tous les soirs chez lui. Je parle qu'il paye son petit verre avec des timbres.

La saison des cartes de souhaits est commencée. Il y a peut-être un rapport...

Peut-être travaille-t-il vraiment chez lui ? Ici, il ne travaille jamais.

Il n'a jamais été fort en histoire, mais il connaît ses timbres.

RIPPE KIRIBI

Il est trop tard

CLIENT



Pourquoi t'intéresses-tu à cette affaire ?

Pendant mon absence, Carmody, Edmond a travaillé pour Mme van Edge. Après avoir surpris Mlle Milhan à tricher aux cartes, il a voulu aider la jeune fille.



Lorsque Henri Milhan a été assassiné, Edmond m'a appelé. Il m'a tout dit et je sais aussi que vous détenez Mlle Josette.

C'est juste, mais Pierre van Edge vient d'avouer qu'il est l'assassin.



Alors, Pierre, c'est une drôle de façon de connaître un client. Tu acceptes mes services, n'est-ce pas ?

Il est trop tard, M. Kiribi. Qu'on libère Josette, je suis le coupable.

TARZAN

Tarzan sourit

LE PIEGE



Au commandement de Tarzan, l'indigène effrayé fait signe à Casey que le sentier est libre.



Ensuite, l'attirant dans la caverne, Tarzan le rend bientôt inconscient.



Tarzan sourit maintenant. Casey et ses complices commencent l'ascension du rocher.

HOPALONG CASSIDY

Ce qui lui appartient

L'INGRATE



J'attends ce moment depuis longtemps, Blaise. Mets ces billets dans le havresac et donne-le-moi. Une fois sortie d'ici, une vie de confort m'attendra.

Violette, tu es la plus sale des femmes.



Nous devons nous partager la fortune de Vale. Je prends ce qui m'appartient.

Tu l'auras, Blaise.



PHILOMENE

Un spécialiste des os

CELEBRITE



JEANNINE ET PATAUD

Elle n'y comprend rien

MYSTERE



LE FANTÔME

La marque du Fantôme

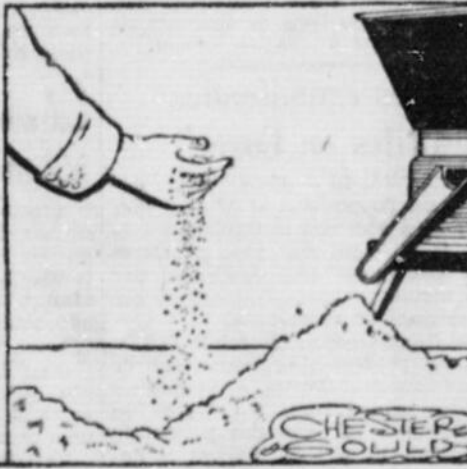
POURQUOI?



ROBERT L'INTREPID

Qu'est-ce que cela?

DECOUVERTE



JOS BRAS-DE-FER

Quarante, quarante-cinq...

UN AMI



Mots Croisés de la "Patrie"

Grid for crossword puzzle with numbers 1-11 indicating starting points.

- HORIZONTALEMENT
1 - Mise négligée.
2 - Canal qui conduit l'eau de la mer dans les marais salants...

Solution du problème d'hier with filled-in crossword grid.

- VERTICALEMENT
1 - Des Pays-Bas.
2 - Conjonction - Une des collines de Jérusalem.

Ethel Waters favorite pour l'Oscar 1952

Une dépêche de la Presse Associée mande aujourd'hui qu'une actrice noire, Ethel Waters, se verra peut-être décerner l'Oscar tant convoité du cinéma, à Hollywood, cette année.

Ces deux actrices ont, comme Ethel Waters, porté leur rôle à l'écran, après avoir connu un succès éclatant sur le Broadway.



TENNIS SUR TABLE

Gilles Lavoie, semé "4" a été défait en deuxième ronde dans le tournoi pour le championnat de tennis sur table de la Palestre Nationale.

Mell battu par King à Boston

BOSTON: 16. (P.C.F.) - Gus (Pell) Mell, 159 livres, de Montréal, a été défait par Bobby King, 153 1/2 livres, d'Everett, hier soir.

Mlle Caplin condamnée

BRIGHTON, Angleterre, 16. (P.A.F.) - Jean Marguerite Caplin, nageuse de 22 ans qui représenta l'Angleterre lors des Jeux Olympiques de 1948, a été condamnée à six mois de prison pour vol.

SOYONS JOYEUX GALON LA... la vie HUMORISTIQUE Restons français

POLITESSE

Un jeune ménage reçoit par la poste deux billets de théâtre accompagnés d'un petit mot: "Devinez qui vous les envoie".

CLASSEMENT

Olive et Marius doivent participer à une course. A 2 heures (heure fixée pour le départ) ils se trouvent seuls concurrents, l'étouffante chaleur ayant rebuté les autres coureurs engagés.



- J'ai rencontré la vendeuse qui m'a vendu ce manteau. Elle est mariée et a trois enfants.

- Alors, tu es bien placé? - Second, répond Marius, c'est bien, n'est-ce pas? - Oui, et Olive? - Lui? Oh peuh... il est avant-dernier!

Jean RIGOLE

Les courtiers d'immeubles collaboreront

"La fondation de la Bourse d'Immeuble de Montréal est une preuve que les courtiers d'immeubles entendent collaborer entre eux et qu'ils sont prêts à accepter un code très strict d'éthique professionnelle".

Le conférencier a souligné le rôle de cette nouvelle bourse, la première du genre au Canada et dont l'inauguration officielle a eu lieu récemment.

Le conférencier a également signalé que la profession immobilière s'améliore constamment et que le nombre de diplômés d'université dans les différents secteurs de l'immeuble est en progression.

La 7e Session de l'OACI tenue en Angleterre

La liste des travaux accomplis par le Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale au cours de sa dix-septième session a été publiée au siège de l'OACI.

PAKISTAN

Le gouvernement de l'Inde a protesté auprès de l'OACI contre le refus du Pakistan de laisser les avions indiens emprunter la route directe de New-Delhi à Kaboul (Afghanistan).

MEDITERRANEE

Le Conseil a décidé de poursuivre l'étude du projet de création, dans la région d'information de vol

de la Méditerranée orientale, d'un centre de coordination de la circulation aérienne, qui serait installé à Nicosie, dans l'île de Chypre.

ASSEMBLEE DE 1953

Le Conseil a décidé que la septième session de l'Assemblée s'ouvrira le 16 juin 1953 à Brighton (Angleterre).

Le Conseil reprendra ses travaux à Montréal le 13 janvier 1953; sa dix-huitième session sera principalement consacrée à la préparation de l'Assemblée générale qui se tiendra à Brighton (Angleterre) au mois de juin 1953.

C'est le peuple canadien qui est le plus bavard!

Le peuple canadien est celui qui aime le plus converser au téléphone, selon la dernière édition de "La statistique mondiale du téléphone".

Les résultats au premier janvier 1952, de cette enquête mondiale sur le téléphone, ont été publiés, aujourd'hui, par la Compagnie de Téléphone Bell du Canada.

Le Canada vient encore au troisième rang, pour le nombre de téléphones par cent de population.

D'un total de 79,400,000 téléphones en usage dans le monde entier, les Etats-Unis en comptaient au premier janvier dernier, 45,636,437, le Royaume-Uni 5,724,440 et le Canada 3,140,000.

La ville qui comptait le plus de téléphones, le 1er janvier 1952, était New-York, avec un total de 3,349,323 appareils.

L'American Telephone and Telegraph Company, qui publie "La statistique mondiale du téléphone", met presque un an à compiler toutes les informations qu'elle doit obtenir de plus de 250 gouvernements et pays du monde entier.

La Noël chez nos petits infirmes

La Fête de Noël des Clubs d'Entraide pour les Enfants Infirmes aura lieu en l'Auditorium du "Montreal High School", 3449, rue Université, samedi le 20 décembre à 3.00 heures de l'après-midi.

Quelque 500 enfants infirmes - protégés de La Société de Secours aux Enfants Infirmes de la Province de Québec, Inc. - et leurs parents ont été invités.

Il y aura un programme d'amusements suivi de la visite du Père Noël qui distribuera les cadeaux et les bas de Noël contenant des jouets, des bonbons et douceurs de toutes sortes à chaque enfant.

"Pertes canadiennes inutiles en Corée"

OTTAWA, 16 - (P.C.F.) - Un député de l'opposition a déclaré hier soir qu'à son avis le Canada sacrifie inutilement des vies en Corée qui pourraient être épargnées par un meilleur approvisionnement des munitions de guerre.

Le lt-col. Gordon Churchill, D.S.O., député progressiste-conservateur de Winnipeg-Sud-Centre, a dit que les pertes canadiennes en Corée se comparent au taux des pertes du raid de Dieppe, en 1942, et il demande plus de renseignements.

"Je voudrais une enquête ici au Canada pour déterminer si nous fournissons les munitions de guerre..."

Il a réitéré d'autres déclarations faites aux Communes le 4 décembre au sujet de la stratégie. Il a ajouté cette fois qu'il se demande si les patrouilles de la part des forces défensives en Corée sont une stratégie appropriée, étant donné ce qu'elles "coûtent en vie précieuses".

Désastre minier aux Philippines

MANILLE, 16 - (P.A.F.) - Des équipes de secours travaillent aujourd'hui dans le roc, la boue et l'eau dans un effort désespéré pour nettoyer un puits de mine de 400 pieds de profondeur où 36 mineurs

ont été emprisonnés lundi quand une rivière est sortie de son lit. Tous sont présumés morts dans le pire désastre minier survenu aux Philippines.

"Nous sommes convaincus que les hommes sont morts", a dit M. J.-V. Stapler, de Marsman and Co., agent de la United Paracale Mine, dans le sud-est de Luçon.

"Ils n'avaient aucune chance de survivre et les chances de retrouver les corps sont nulles. Toute la mine est inondée. Mais nous faisons tous les efforts possibles pour pomper l'eau."

Une rivière coulant près de la mine a percé le mur du puits lundi et l'eau a envahi la mine avec un rugissement assourdissant.

Stapler a dit que les dommages atteindront des centaines de milliers de dollars. La mine est une perte totale.

Lanzo est condamné à 2 mois de prison

Angelo Lanzo, trouvé coupable d'avoir tenu une maison de paris au No 1410, rue de Bullion, a été condamné hier, par le juge Henri Monty, de la Cour municipale, à une sentence de deux mois de prison.

C'est la première fois, cette année, qu'un prévenu n'a pas le choix entre la prison et une amende dans une cause de maison de paris.

Le tribunal a trouvé que l'offense était trop grave pour permettre une amende. La sentence ordonne aussi la saisie de tous les articles qui ont été trouvés dans la maison lors de la descente de la police.

Bien que la maison ait été enregistrée comme un club à charte, les joueurs devaient remettre cinq pour cent de leur gain au croupier. La cour en est donc arrivée à la conclusion qu'il s'agissait bien d'une maison de paris.

Dans une première poursuite de la police, l'accusé avait eu gain de cause et la plainte avait été renvoyée.

Le juge a déclaré que la preuve faite par la poursuite n'avait pas été contredite par la défense. "Je n'ai aucune hésitation," a déclaré le tribunal, "à trouver Lanzo coupable d'avoir tenu une maison de paris. Je condamne le prévenu à deux mois de prison et, en plus, les effets saisis le resteront."

Victoire sensationnelle de Bryan Kelly à Québec

QUEBEC, 16 — (PCF) — Bryan Kelly, 143, de Niagara Falls, Ont., a remporté, hier soir, une victoire par décision unanime sur Mario Terry, 144 1/4, de Cuba, dans un des plus sensationnels combats de boxe vus à Québec depuis de nombreuses années. Cette finale était de huit rondes.

Kelly, qui alla au plancher pour un compte de neuf à la quatrième ronde, se rallia de façon spectaculaire pour s'assurer le verdict. Il envoya son homme pour un compte de huit à la dernière ronde et cela devait lui permettre de se mériter la faveur des trois juges.

Kelly vengeait ainsi son échec par K.O. technique à la sixième



Bryan KELLY

ronde, subi contre le même Terry le 3 novembre dernier.

Dans la semi-finale, Blackie Noël, 155 1/2, de Québec, a gagné par knockout contre Luigi Cemellini, 160, de Montréal, après 2.07 de la quatrième ronde d'un combat qui devait en durer huit également.

Les autres combats: Tony Percy, 150 1/2, Drummondville, gagne par K.O. contre Tony Racine, 144 1/4, Québec.

Jos Davis, 121, Montréal, gagne par K.O. contre Bob Sylvain 122 1/2, Québec.

Gerry Aubut, 120, Québec, décision contre Bobby Joyal, 121 1/4, Drummondville.

Emile Caouette, 132 1/2, Québec, décision contre Jean Archambault, 133 1/4, Montréal.

Sharkey verra à maintenir l'ordre dans le combat Zorra-Togo demain

Le promoteur Eddie Quinn a complété, aujourd'hui, le dernier programme de lutte qu'il présentera, demain soir, au Forum, pour l'année 1952, et tout indique que ce sera un véritable gala qui fera encore salle comble.

La finale au programme opposera les deux principaux aspirants au championnat mondial en Tarzan Zorra et le Grand Togo et ce n'est nul autre que Jack Sharkey, l'ancien champion mondial poids-lourd à la boxe qui arbitrerait cette rencontre.

En semi-finale, un match par équipes mettra aux prises d'une part Larry Moquin et Manuel Cortez et d'autre part Rebel Bob Russell et Honest Johnny Valentine.

Dans une préliminaire, Bob "Legs" Langevin, un vétéran canadien-français de l'arène, affrontera Billy Darnell alors qu'il effectuera un retour local après une brillante tournée dans les îles Hawaï. Dans le premier match de la soirée, Eddie Auger en viendra aux prises avec Sammy Berg.

La finale au programme suscite un immense intérêt. Le Grand Togo a fait des siennes ici depuis quelques semaines, particulièrement lors de ses deux dernières matches de championnat contre Kowalski. Il voulait obtenir encore un autre combat pour le titre, mais la National Wrestling Association a décidé qu'il devrait rencontrer d'abord Tarzan Zorra, un autre aspirant de calibre.

Jack Sharkey a été désigné pour tenter de maintenir l'ordre entre ces

Finales du tournoi de boxe à la Palestre

Le grand tournoi de boxe pour les championnats de boxe juniors de la province prendra fin, ce soir, à la Palestre Nationale alors que six combats des semi-finales et 10 des finales seront présentés au gymnase de la rue Cherrier. Cette soirée mettra en vedette plusieurs boxeurs qui se signaleront dans quelques mois lors du tournoi annuel des Golden Gloves.

Cinq des boxeurs de Rodolphe Marini de l'University Settlement sont encore en lice; Urbain Carpentier du Square A.C. a pour sa part quatre boxeurs dont trois sont déjà rendus en finale. Jean Richard, entraîneur de l'Immaculée-Conception, compte beaucoup sur Marcel Boucher, finaliste et sur deux autres semi-finalistes. Les entraîneurs de ces trois clubs ont donc les plus belles chances d'avoir plusieurs champions.

Les seize combats au programme pourront satisfaire les plus difficiles et le but que vise chaque boxeur rendra la soirée excitante.

SEMI-FINALES

119 lbs. Norman Hum, University Sett. vs Frank Cl. ries, Imm. Conception.

119 lbs. Ronald Martel, Y.M.C.A. vs Johnny Duceppe, Imm. Conception.

132 lbs. Arthur Huot, Square A.C. vs Jean C. Théroux, Irish A.C.

132 lbs. Jimmy Morse, N.D.G. Y.M.C.A. vs Rejean Robert, Trois-Rivières.

156 lbs. Larry Newman, Lachine B.C. vs Guy Juteau, University Sett.

156 lbs. George Mayer, St-Jérôme vs Bertrand Vleas, National.

FINALES

112 lbs. Pat Supple, Irish A.C. vs Gaston Blanchard, Square A.C.

119 lbs. Gagnant rencontre No 1 vs Gagnant rencontre No 2.

125 lbs. Yvon Blanchard, Square A.C. vs Jean Thibodeau, St-Jean-Bte.

132 lbs. Gagnant rencontre No 3 vs Gagnant rencontre No 4.

139 lbs. Paul Tremblay, Rosemont P.C. vs Marcel Boucher, Imm. Conception.

147 lbs. Carl Burns, Trois-Rivières vs Roman Morarish, Un. Settlement.

147 lbs. Carl Burns, Trois-Rivières vs Roman Morarish, Un. Settlement.

deux rivaux et il n'aura certainement pas la tâche facile si le Japonais persiste à employer des tactiques brutales et déloyales. Mais Sharkey sait faire respecter son autorité et il n'a jamais eu de prédilection spéciale, pour les lutteurs quels qu'ils soient.

Mackintosh est rappelé à N.-Y.

VANCOUVER, 16. (PCF) — Ian Mackintosh, brillant compteur des Canucks de Vancouver, a été rappelé par les Rangers de New-York, a annoncé Coley Hall, propriétaire du club de la ligue de hockey de l'Ouest.

Mackintosh se joindra à George Senick, de Saskatoon et meilleur compteur de la ligue, qui a été rappelé la semaine dernière par les New-Yorkais. On sait que les Rangers ont cédé des joueurs et au Saskatoon et au Vancouver cette saison.

Mackintosh doit partir ce soir pour New-York et devrait s'aligner avec les Rangers mercredi soir contre le Toronto. Hall a expliqué qu'il s'attendait à recevoir immédiatement un joueur en échange de Mackintosh, probablement Andy Bathgate.

Mackintosh doit partir ce soir pour New-York et devrait s'aligner avec les Rangers mercredi soir contre le Toronto. Hall a expliqué qu'il s'attendait à recevoir immédiatement un joueur en échange de Mackintosh, probablement Andy Bathgate.

Mackintosh doit partir ce soir pour New-York et devrait s'aligner avec les Rangers mercredi soir contre le Toronto. Hall a expliqué qu'il s'attendait à recevoir immédiatement un joueur en échange de Mackintosh, probablement Andy Bathgate.

Mackintosh doit partir ce soir pour New-York et devrait s'aligner avec les Rangers mercredi soir contre le Toronto. Hall a expliqué qu'il s'attendait à recevoir immédiatement un joueur en échange de Mackintosh, probablement Andy Bathgate.

Mackintosh doit partir ce soir pour New-York et devrait s'aligner avec les Rangers mercredi soir contre le Toronto. Hall a expliqué qu'il s'attendait à recevoir immédiatement un joueur en échange de Mackintosh, probablement Andy Bathgate.

Mackintosh doit partir ce soir pour New-York et devrait s'aligner avec les Rangers mercredi soir contre le Toronto. Hall a expliqué qu'il s'attendait à recevoir immédiatement un joueur en échange de Mackintosh, probablement Andy Bathgate.

Mackintosh doit partir ce soir pour New-York et devrait s'aligner avec les Rangers mercredi soir contre le Toronto. Hall a expliqué qu'il s'attendait à recevoir immédiatement un joueur en échange de Mackintosh, probablement Andy Bathgate.

Woods se retire

HOLLYWOOD. — George "Pinkie" Woods, vétéran lanceur des Stars d'Hollywood de la ligue de la Côte du Pacifique a annoncé qu'il se retirerait du baseball afin de consacrer plus de temps au poste qu'il occupe dans une brasserie. Woods qui célébrera son 37e anniversaire de naissance sous peu, a remporté 11 victoires contre 9 défaites la saison dernière.

Moore veut rencontrer Marciano s'il bat Maxim

ST-LOUIS, 16 — (PAF) — Archie Moore n'en croit pas sa bonne étoile. Après des années d'attente, il rencontrera, demain soir, Joey Maxim pour le championnat mi-lourd du monde.

"J'ai peine à le croire", a dit Moore hier alors qu'il terminait son entraînement. "Après des années, voilà ma chance — comme dans un rêve".

Et maintenant qu'il a enfin l'occasion de se lancer à la conquête d'un championnat que plusieurs fois et au mérite, on lui décerna, le nègre de 36 ans a l'intention d'en profiter. Il s'est entraîné plus sérieusement et plus longtemps, pour ce match de 15 rondes, que pour aucun autre combat au cours de sa carrière de 16 ans.

"Je m'entraîne depuis neuf semaines et j'ai boxé entre 130 et 140 rondes", a expliqué Moore. "Je suis prêt comme jamais je ne l'ai été et je vais gagner ce titre."

"Je crois que je peux battre Maxim — de fait, je sais que je le peux. Je pense même le mettre hors de combat. J'ai vu Maxim se battre et j'ai toujours cru pouvoir le vaincre même à son meilleur."

"Et lorsque je serai champion, je vais tous les rencontrer", ajouta Moore. "Quiconque méritera une chance l'aura, Harold Johnson, Randy Turpin et les autres."

"Lorsque j'aurai fait mes preuves dans ma division, je tenterai d'enlever son championnat au poids-lourd Rocky Marciano. C'est ma grande ambition. Mais pour le moment, je veux Maxim. Il y a longtemps que j'attends".

Personne, à ce dernier point de vue, ne contredira Archie Moore.

Chicoutimi peut devancer Royal en battant Sherbrooke

Une seule partie sera jouée ce soir dans la Ligue de hockey Senior du Québec. En effet, les Saguenéens de Chicoutimi affronteront le Sherbrooke sur la glace de ce dernier.

C'est une partie très importante. Si les Saguenéens remportent la victoire, ils seront ainsi seuls en première position. Actuellement, la tête du classement est détenue par les clubs Royal et Chicoutimi.

Chaque club a 33 points. Par contre, un triomphe pour le Sherbrooke lui permettrait de se rapprocher à un seul point de la 4e position, occupée actuellement par les Braves de Valleyfield.

Dans le camp des deux équipes, on ne rapporte aucun blessé. Le Chicoutimi est favori pour triompher, mais non sans difficulté, car les Sherbrooke ont cette réputation d'être très difficiles à vaincre sur leur patinoire.

Dimanche prochain, le Royal recevra les Saguenéens de Chicoutimi au Forum mais d'ici là il devra continuer de gagner s'il désire se maintenir en première position.

Le Royal joue à Ottawa mercredi et à Shawinigan jeudi. Chicoutimi joue à Sherbrooke et à Chicoutimi contre Sherbrooke jeudi et à Ottawa samedi prochain. Il se peut fort bien que le Royal soit obligé de vaincre Chicoutimi au Forum dimanche pour le rejoindre en première place.

Beau record du Cincinnati sous Buddy O'Connor

CINCINNATI. — Buddy O'Connor, ex-joueur de hockey des Canadiens et des Rangers de la Ligue Nationale, connaît de magnifiques succès à sa première année comme gérant d'un club professionnel. En effet, ses Mohawks de Cincinnati détiennent la première place dans le classement de la Ligue Internationale.

En 25 parties disputées depuis le début de la saison, les joueurs de O'Connor ont remporté 19 victoires, subi 5 défaites et annulé une fois pour un total de 39 points. Les porte-couleurs des Mohawks ont enregistré 133 buts et en ont permis 62 à l'adversaire.

Les Mohawks ont une avance de 10 points sur leurs plus proches rivaux, le Toledo, et le Troy qui se partagent la deuxième position avec 29 points, chacun.

Les Brewers de Milwaukee ont 18 points à leur actif, soit un total identique à celui des Grand Rapids, tandis que le club Fort Wayne est en dernière position avec 9 points seulement. Le Fort Wayne n'a remporté que quatre parties en 23 rencontres.

Le Fort Wayne a compté le moins de buts, 59, tandis que le Milwaukee en a alloué le plus à l'adversaire, soit 127.

Assemblée de la ligue Montréal Sr

La nouvelle ligue de balle-molle Montréal Senior, qui aura comme président le sportsman Fred Spada, tiendra une importante assemblée demain soir à l'hôtel Pennsylvania, rue St-Denis.

Six clubs seront représentés et Spada en profitera pour former son circuit ainsi que son bureau de direction.

Les clubs qui seront représentés seront le LaSalle, le Savoia, le Bouchard et Frères, le J.-E. Tremblay, le Rialto et le Métropole, par M. Gagnon. Si d'autres équipes sont intéressées à faire partie de cette importante ligue, elles sont priées d'être représentées ou de communiquer avec Fred Spada, à CA. 1589, le jour seulement. Cette assemblée débutera à 8 heures.

CHICAGO — Alan Moody, 147, Robins, Ill., bat par K.O. technique Jimmy Sanders, 155, Pittsburgh (16).

Sullivan bat Gus Rubicini

TORONTO, 16. (PCF) — John-L. Sullivan, de Preston, Lancashire, Angleterre, classé au troisième rang des boxeurs poids-moyens de l'Empire britannique, a mérité la victoire par mise hors de combat technique, hier soir, quand il a couché Gus Rubicini, de Toronto, après deux minutes et 35 secondes, dans la sixième ronde d'un combat qui devait en durer huit. Sullivan faisait osciller la balance à 164 %, Rubicini, à 161 %.

Le jeune Britannique de 19 ans, auquel il est encore interdit de se battre plus de huit rondes à cause de son âge, n'a eu aucune difficulté à vaincre Rubicini. Il a envoyé ce dernier au plancher à trois reprises dans la première ronde et il s'est révélé supérieur dans toutes les rondes, excepté les troisième et quatrième.

La furieuse attaque de Sullivan à la première ronde a affaibli le Torontois, qui n'avait plus la même force dans sa dangereuse droite. Sullivan a acculé son adversaire dans les câbles et l'a envoyé au plancher pour neuf secondes avec une gauche à la mâchoire. Rubicini s'est relevé, mais des coups répétés au corps suivis d'une autre gauche eurent de nouveau raison de lui. L'arbitre arrêta alors le combat.

Dans la finale, Gordon Wallace, poids-moyen de Brantford, a mis hors de combat Jimmy Burke, de Milwaukee, Wisconsin, après une minute et 35 secondes de la deuxième ronde d'un combat qui devait en durer 10.

Réunion du club Elan demain soir

Le sportsman Gerald Rochon, président du club de ski Elan, présentera une clinique sur le ski demain soir, en la salle de bal du café St-Jacques. Pour la circonstance, Ernie McGullough, le meilleur skieur professionnel au Canada et instructeur en chef à Mont-Tremblant, présentera son populaire film en couleurs "Powder Snow at Mont Tremblant".

La scierie prendra fin par une danse. Un orchestre de choix fera les frais de la musique.

Rochon lance une invitation spéciale à tous les skieurs pour assister à cette soirée qui sera sans doute couronnée d'un franc succès.

La soirée commencera vers 9 h. environ.

Règlement changé

CONCORD, N. H., 16. (P.A.F.) — La limite minimum d'âge pour les boxeurs amateurs a été descendue de 18 à 17 ans par l'Etat du New-Hampshire. Quarante-trois autres Etats ont des limites d'âge égales de 17 ans pour les pugilistes.

Keriazakos passe aux White Sox

CHICAGO — Les White Sox de Chicago ont annoncé l'achat du lanceur Constantine "Gus" Keriazakos, du Seattle de la ligue de la Côte du Pacifique.

Keriazakos a déjà reçu un boni pour signer avec les White Sox il y a quelques saisons, mais il avait tellement déçu qu'il avait été envoyé dans les ligues mineures.

Cet artilleur a remporté huit victoires contre dix défaites à Seattle en 1951 et la saison dernière, il a gagné six parties contre cinq échecs avec le Colorado Springs.

Pour Qualité
Douceur
Valeur



Le tabac
à cigarettes
qui se vend le
plus au Canada

Début de la campagne d'organisation des Golden Gloves de 1953

"Les Golden Gloves sont en route" — telle est la devise du comité d'organisation du grand tournoi de boxe amateur de 1953. Les préliminaires ne commenceront qu'en mars et les finales n'auront lieu qu'en avril, mais déjà la Y.M.H.A. a mobilisé ses ressources pour faire des "GG" de 1953 les plus grands de leur histoire à Montréal.

Joe Rubin, le président du comité d'organisation, a reçu ses assistants et les rédacteurs sportifs à un banquet, hier soir, chez Ruby Foo's, pour lancer officiellement la campagne. Il a révélé que la Y.M.H.A., travaille déjà depuis plusieurs semaines et qu'il est fort probable que les finales seront télévisées par le poste CBFT. Les semi-finales auront lieu au magnifique gymnase du Mont-Saint-Louis.

Monsieur Rubin a rappelé que la Y.M.H.A. avait beaucoup travaillé lors de l'organisation des premiers Golden Gloves en 1937, qui avaient alors remporté un magnifique succès et qu'avec l'expérience acquise alors et depuis, les "GG" de 1953 devraient être encore supérieurs.

Moe Levitt, président de la Y.M.H.A.; Harvey Golden, vice-président de l'exécutif; Joe Messing, vice-président du comité des "GG" et H. E. Hershorn, O.B.E., ont aussi adressé la parole, tandis que les journalistes Marcel Desjardins, Elmer Ferguson et Baz O'Meara ont promis la coopération de la presse française et anglaise.

Dans l'intervalle, Dennis White, président de la section de boxe de la succursale de Québec de l'Union Athlétique Amateur du Canada, a annoncé qu'une assemblée des clubs et de leurs entraîneurs aura lieu à la Y.M.H.A. On traitera des différentes phases de l'organisation, des inscriptions et de la division des dates pour les soirées préliminaires.

Charles knockoute Buford à la septième

BOSTON, 16 — (PAF) — Ezzard Charles, ancien champion mondial des boxeurs poids-lourds, a remporté une victoire par mise hors de combat technique, hier soir, sur le jeune Frankie Buford, d'Oakland, Californie, après deux minutes et 13 secondes de la septième ronde d'un combat qui devait en durer dix, au Garden de Boston.

Charles a envoyé Buford au plancher pour quatre secondes, à la sixième ronde, après une violente attaque des deux mains. L'arbitre Joe Zapustas a mis fin au combat quand un direct de la droite à la mâchoire coucha de nouveau Bu-

ford à la mâchoire du Californien. Buford se releva après huit secondes, mais l'arbitre Zapustas arrêta le combat quand un second de Buford lança la serviette dans l'arène.

C'est la quatrième victoire de Charles depuis qu'il a entrepris une série de combats en vue de reprendre le titre de champion mondial. Il a déjà battu cette année Bernie Reynolds, Jimmy Bivins et Cesar Brion.

Le combat a rapporté des recettes brutes de \$12,591 et un revenu net de \$9,30.



EZZARD CHARLES

ford pour huit secondes, dans la ronde suivante. Charles pesait 187 livres et Buford 202.

Buford, âgé de 24 ans, s'est tenu sur la défensive, mais Charles a peu impressionné la foule quand il s'est lancé à l'attaque dès le début. Le succès le plus grand remporté par Buford est une décision sur Clarence Henry, pour le championnat poids-lourd de la Californie.

L'ancien champion, âgé de 31 ans, a fait jaillir le sang du nez et de la bouche de Buford, à la troisième et il lui a décoché une demi-douzaine de durs droites à la quatrième.

À la cinquième, les 5,095 spectateurs se mirent à taper du pied pour manifester leur impatience. À la sixième, Charles afficha son nouveau style.

Il attaqua Buford des deux mains au corps et à la tête, et lui fit prendre le plancher pour quatre secondes. Le cloche sauva Buford alors qu'il était encore accroupi au plancher.

Charles répéta son attaque des deux mains à la tête de son adversaire à la septième et c'est là qu'il décocha un terrible direct de la

Paul Saindon en tête des compteurs

Paul Saindon, des Lions de St-Hyacinthe, est toujours le meilleur compteur de la Ligue de hockey Provinciale senior. Pour la sixième semaine consécutive, Saindon est en première position avec un total de 45 points, formé de 22 buts et 23 assists. Ses coéquipiers Claude Savary et Johnny Mahaffy, deux joueurs de centre, le suivent dans le classement avec chacun 15 buts et 28 assists pour un total de 43 points.

Eddie Emberg, des Castors de Ste-Thérèse, et Rosaire Benoit, des Rapides de Lachine, sont ex-aequo en quatrième place avec 35 points chacun. Emberg a enregistré 17 buts et fourni 18 assists, tandis que Benoit a déjoué le cerbere rival à 12 reprises et aidé à 23 autres buts.

Gerry Gravel, des Castors, et Jean-Guy Renaud, des Alouettes de St-Jérôme, ont chacun 33 points à leur crédit. Suivent ensuite dans le classement des compteurs, quatre joueurs des Maskoutains.

Il s'agit de Fernand Gladu et Réal Jacques qui ont chacun 32 points; Spike Laliberté avec 31 points et Matt Benoit avec 30 points.

Rolland Duranceau est le meilleur compteur du Lachine avec 17 buts et 11 assists pour un total de 28 points, soit le même nombre de points que Danny Caduc, des Jéromiens.

| | B. | A. | Pts |
|--------------------------|----|----|-----|
| Saindon, St-Hyacinthe | 22 | 23 | 45 |
| Savary, St-Hyacinthe | 15 | 28 | 43 |
| Mahaffy, St-Hyacinthe | 15 | 28 | 43 |
| Benoit, R., Lachine | 12 | 23 | 35 |
| Emberg, Ste-Thérèse | 17 | 18 | 35 |
| Gravel, Ste-Thérèse | 13 | 20 | 33 |
| Renaud, J. G., St-Jérôme | 5 | 28 | 33 |
| Gladu, St-Hyacinthe | 19 | 13 | 32 |
| Jacques, St-Hyacinthe | 19 | 16 | 31 |
| Benoit, M., St-Hyacinthe | 12 | 18 | 30 |
| Duranceau, Lachine | 17 | 11 | 28 |
| Caduc, St-Jérôme | 12 | 16 | 28 |
| Bessette, Lachine | 4 | 24 | 28 |
| Landry, Lachine | 8 | 19 | 27 |
| James, St-Jérôme | 15 | 11 | 26 |
| Munn, St-Hyacinthe | 8 | 17 | 25 |
| Cyr, St-Hyacinthe | 15 | 9 | 24 |
| Trudel, St-Jérôme | 14 | 9 | 23 |
| Desmarais, Lachine | 5 | 18 | 23 |

Rumeur niée par Durocher

HOLLYWOOD, Calif., 16. — Léo Durocher a nié aujourd'hui qu'il ait l'intention de quitter le baseball l'automne prochain, pour s'occuper seulement de ses entreprises en télévision.

Durocher a fait cette déclaration à la suite de l'article de Dan Daniel, publié par le "New-York World Telegram and Sun", à l'effet qu'il en serait à sa dernière saison dans le baseball en 1953.

Ray Robinson annoncerait sa retraite aujourd'hui

NEW-YORK, 16 — (PAF) — Sugar Ray Robinson est revenu dans la métropole américaine, hier, après un engagement dans un cabaret de Boston et au beau milieu d'une vague de rumeurs voulant qu'il annonce sa retraite, comme champion mondial des boxeurs poids-moyens, d'ici quelques heures.

Un ami intime et conseiller du pugiliste de 31 ans a dit que Robinson avait préparé sa déclaration et qu'il était prêt à la soumettre à Abe Greene, commissaire de la NBA.

A Paterson, N.J., Greene a déclaré qu'il n'avait eu aucune nouvelle de Robinson.

Depuis que la Commission Athlétique de l'Etat de New-York a enlevé son championnat des pugilistes de 160 livres à Robinson le 4 décembre (adoucissant plus tard cette décision), plusieurs rumeurs circulent à propos du champion.

Son gérant, George Gainford, insiste pour dire que son protégé n'a pas l'intention de prendre sa retraite et qu'il rencontrera Randy Turpin, soit à Londres, soit à Dublin, en juin prochain.

Le promoteur britannique Jack Solomons a pour sa part déclaré que Robinson avait définitivement accepté ce match de championnat. Par contre, Robinson a mêlé encore plus les choses en déclarant à Boston, la semaine dernière, qu'il se retirerait "après le combat contre Turpin".

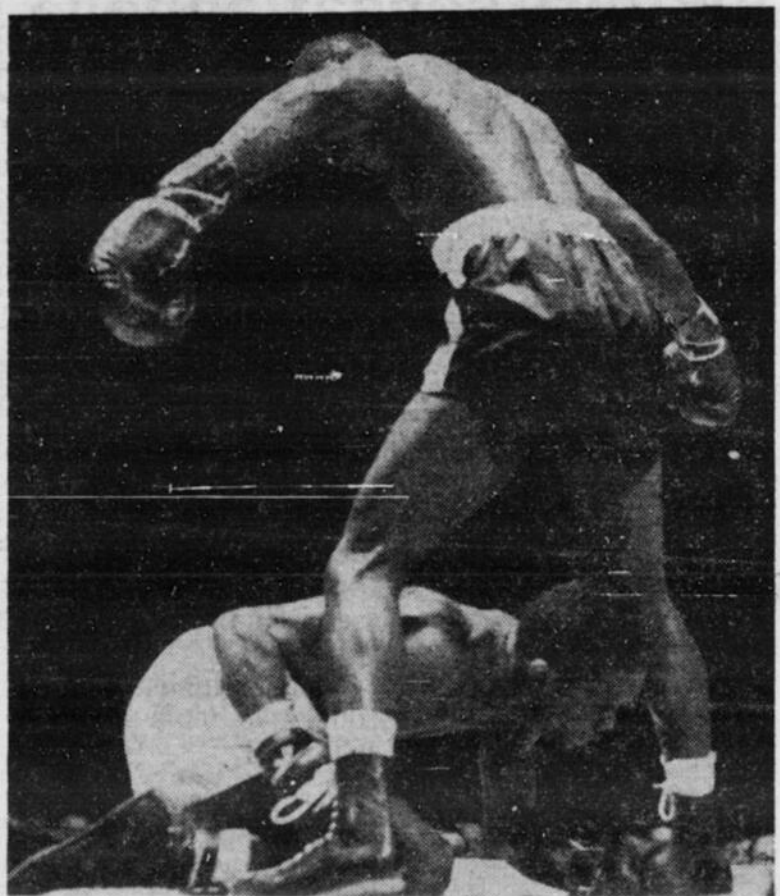
Le champion, soit dit en passant, possède deux maisons de rapport, un bar, un établissement de net-

toyage à sec, un salon de barbier et une lingerie inscrite au nom de sa femme, une ancienne artiste de music hall.

Despirito est honoré

NEW-YORK, 16. (P.A.) — Tony Despirito, jeune apprenti-jockey âgé de 17 ans, qui purge actuellement une suspension de 10 jours imposée par les commissaires de la piste de courses Tropical, a été déclaré le meilleur athlète pour le mois de novembre, dans la compétition pour déterminer le meilleur athlète professionnel de l'année dans le concours organisé par Hickok.

Despirito a reçu 27 votes pour le premier choix, amassant ainsi un total de 111 points. La deuxième position a été accordée à Bob Cousy, du club de ballon au panier Boston Celtics. Cousy a obtenu 14 votes pour la première place. Il a amassé un total de 85 points.



TOUJOURS INVINCIBLE. — Johnny Saxton, mi-moyen de Brooklyn, a continué sa marche invincible vendredi dernier alors qu'il a knockouté le Cubain Raoul Perez à la première ronde. On voit ci-haut Perez crouler au plancher après avoir été assommé par une droite de Saxton, qui remportait ainsi sa 34e victoire consécutive.

Assemblée d'arbitres

La section des jeux de la division des parcs et des jeux de la ville de Montréal, invite tous les arbitres ou ceux qui désirent arbitrer cet hiver sur les patinoires municipales, à une importante assemblée qui sera tenue ce soir, à huit heures et quinze, au chalet du parc Lafontaine.

Au cours de cette réunion, tous les règlements seront expliqués par les dirigeants de la Q.A.H.A., qui sont les responsables de la surveillance du hockey amateur dans la province de Québec.

Bob McCord avec Canadien Junior

L'instructeur Sam Pollock, a annoncé, hier, qu'il avait obtenu les services du joueur de défense Bob McCord, des Greenhirts de Kitchener, en retour pour le joueur d'avant Marc Bolleau.

McCord, un robuste joueur de défense, se rapportera immédiatement au Canadien. Il est fort possible qu'il fasse ses débuts avec le Canadien, ce soir, au Forum, contre les Reds de Trois-Rivières.

Pour couronner les fêtes!



'CLIMATISÉE'

CLIMATISÉE, la bière Dow est protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication... elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent, pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.

Avance de 5 points pour Howe; Gerry McNeil devance Sawchuck

Exception faite des pauvres Rangers de New-York, qui ont une solide emprise sur la dernière position du classement de la ligue de hockey Nationale, les cinq autres équipes ne cessent de changer de place.

Les Red Wings de Détroit et les Canadiens de Montréal ont particulièrement chambardé le classement, la semaine dernière, alors qu'ils ont affiché une tenue sensationnelle. Les Wings ont pris possession, d'un seul trait et sans hésitation, de la première position pendant que les Canadiens remontaient la pente, passant de la 5ème place à la deuxième, ex-aequo avec les défallants Black Hawks de Chicago.

Lorsque les Wings et le Tricolore se sont affrontés, à la fin de cette remarquable semaine, ils se sont passés un double K.O., au compte inusité de 0-0.

Et les gardiens de buts se livrent maintenant un duel acharné pour se mériter le trophée Vézina. Jusqu'ici, "Sugar Jim" Henry, du Boston, dominait mais il eut, jeudi soir dernier, une bien mauvaise soirée et le Détroit en profita pour compter pas moins de 10 buts contre lui. Du coup, la moyenne de Henry, jusque là excellente, dégringola.

Ces 10 buts et les nombreuses passes complétées les accompagnant ont influencé presque toutes les statistiques hebdomadaires de la NHL.

McNEIL A L'AVANT

Gerry McNeil remplaça en tant que meilleur gardien de but, le Détroit passa en tête du classement et Gordie Howe augmenta son avance en tête des meilleurs compteurs.

Le Détroit a récolté cinq de six points possibles pendant que le Canadien en amassa sept de huit au cours de cette semaine d'activités.

Les Red Wings n'ont perdu qu'une joute au cours de leurs 16 dernières parties, en gagnant 10 et en annulant cinq. Il y a trois semaines, ils étaient en quatrième position.

Les meilleurs compteurs:

| | P | A | Pts |
|-----------------------|----|----|-----|
| Howe, Détroit | 17 | 15 | 32 |
| Hergesheimer, N.-York | 14 | 13 | 27 |
| Lindsay, Détroit | 12 | 15 | 27 |
| Kennedy, Toronto | 11 | 15 | 26 |
| Richard, Canadiens | 10 | 16 | 26 |
| Delvecchio, Détroit | 6 | 19 | 25 |
| Prystai, Détroit | 9 | 15 | 24 |
| Smith, Toronto | 11 | 10 | 21 |
| Kelly, Détroit | 8 | 13 | 21 |
| Ronty, New-York | 7 | 13 | 20 |
| McFadden, Chicago | 10 | 9 | 19 |
| Olmstead, Canadiens | 10 | 9 | 19 |
| Gee, Chicago | 7 | 12 | 19 |
| Bentley, Toronto | 10 | 8 | 18 |
| Gardner, Chicago | 8 | 10 | 18 |
| Wilson, Détroit | 12 | 5 | 17 |
| Armstrong, Toronto | 9 | 8 | 17 |
| R. Stewart, Toronto | 7 | 10 | 17 |
| Geoffrion, Canadiens | 10 | 6 | 16 |
| Peters, Chicago | 5 | 11 | 16 |
| Hannigan, Toronto | 9 | 6 | 15 |
| Lach, Canadiens | 8 | 7 | 15 |
| Bodnar, Chicago | 8 | 7 | 15 |
| Sandford, Boston | 7 | 8 | 15 |
| Pavelich, Détroit | 7 | 8 | 15 |
| Labine, Boston | 5 | 10 | 15 |
| Pronovost, Détroit | 3 | 12 | 15 |
| Harvey, Canadiens | 1 | 14 | 15 |

GARDIENS DE BUTS

| | J | B | Bl | Moy. |
|-----------------|----|----|----|------|
| McNeil, Can. | 24 | 48 | 4 | 2.00 |
| Plante, Can. | 3 | 4 | 0 | 1.33 |
| Murphy, Can. | 1 | 4 | 0 | 4.00 |
| Totaux | 28 | 56 | 4 | 2.00 |
| Sawchuk, Dét. | 28 | 57 | 4 | 2.03 |
| Henry, Boston | 27 | 59 | 3 | 2.18 |
| Rollins, Chi. | 30 | 78 | 2 | 2.60 |
| Lumley, Toronto | 30 | 86 | 1 | 2.86 |
| Worsley, N.-Y. | 15 | 55 | 0 | 3.67 |
| Rayner, N.-Y. | 12 | 34 | 0 | 2.83 |
| Totaux | 27 | 89 | 0 | 3.30 |

Punitions en minutes par clubs
 Toronto, 409; Chicago, 354; Canadiens, 341; Détroit, 294; Boston, 264; et New-York, 259.

Les rumeurs qui circulent au Forum par le temps qui court veulent que les Canadiens tentent de s'assurer les services de Jack Gélinau, l'un des deux gardiens de buts des As de Québec, pour remplacer Jacques Plante, qui deviendrait pro-

fessionnel dans un avenir rapproché.

Plante deviendra éligible pour le repêchage annuel s'il joue 30 parties avec le Royal cette saison, et



GERRY McNEIL

le club qui terminera en dernière place de la N.H.L. pourra le réclamer pour une somme de \$7,500 à la fin de la saison, mais si Plante signe un contrat avec les Canadiens avant sa 30ème partie avec le Royal, il restera la propriété du Tricolore.

Plante ira jouer avec les Bisons de Buffalo, dans la ligue Américaine, après avoir signé son contrat. Gélinau est la propriété des Bruins de Boston, et les Canadiens seraient prêts à céder un ou deux joueurs aux As pour l'obtenir.

Le jeune Reg Abbott, qui a joué quelques parties avec les Canadiens est retourné à Victoria hier. Abbott n'a pu se faire valoir et il a évidemment besoin de plus d'expérience avant d'espérer réussir dans la ligue Nationale.

Ligue Dépression

| Première période | |
|------------------------------|-------|
| 1-Grads: Limoges | |
| (Bastien et Lafortune) | 6.21 |
| 2-Grads: Bastien (Limoges) | 10.00 |
| 3-Sages: Limoges | |
| (Viau et Lavature) | 11.05 |
| Aucune punition. | |
| Deuxième période | |
| 4-Grads: Lafortune | |
| (Delorimier) | 12.56 |
| Aucune punition. | |
| Troisième période | |
| 5-Grads: Béland (Lamontagne) | 1.40 |
| 6-Grads: Limoges | |
| (Bastien et Lafortune) | 2.47 |
| 7-Grads: Lamontagne | 3.00 |
| 8-Grads: Lafortune | |
| (Bastien et Delorimier) | 19.54 |
| 9-Grads: Béland (Lamontagne) | 19.59 |
| Aucune punition. | |

| Première période | |
|--------------------------------|-------|
| 1-Hobos: Heffernan | |
| (Lafranchise et Trudeau) | 0.26 |
| 2-Totem: Tremblay (Choquette) | 5.08 |
| Punition: Kerr. | |
| Deuxième période | |
| 3-Hobos: Desparois | |
| (St-Onge et Heffernan) | 8.13 |
| 4-Hobos: Lafranchise | |
| (Plante et Pauzé) | 9.43 |
| Aucune punition. | |
| Troisième période | |
| 5-Hobos: Lafranchise (Beaulac) | 2.27 |
| 6-Hobos: Heffernan | |
| (Desparois et Trudeau) | 5.39 |
| 7-Totem: Charest | |
| (Pilon et Lefebvre) | 8.16 |
| 8-Hobos: Trudeau (Heffernan) | 10.06 |
| 9-Hobos: Pauzé (Trudeau) | 12.12 |
| 10-Totem: Tremblay (Bastien) | 12.25 |
| Punition: Lefebvre. | |

Ville idéale pour les golfeurs

VICTORIA, 16. (P.C.F.) — On a joué au golf au cours de 361 des 365 derniers jours à Victoria.

Trois jours de neige en janvier et un autre en février ont obligé les golfeurs à rester éloignés des parcours Uplands, à Colwood, et du club de golf Victoria, à la baie Oak, dans la banlieue.



HIER

Aucune joute.

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine :
 Cleveland à Hershey.
 Ligue Québec Senior :
 Chicoutimi à Sherbrooke.
 Ligue Ontario-Québec Junior :
 T.-Rivières à Canadien,
 Oshawa à Royal.
 Ligue Provinciale :
 Lachine à St-Jérôme.

CLASSEMENTS

| Ligue Nationale : | P | g | p | n | pp | pc | pts |
|-------------------|----|----|----|---|----|----|-----|
| Détroit | 28 | 14 | 7 | 7 | 92 | 57 | 35 |
| Chicago | 30 | 12 | 11 | 7 | 74 | 78 | 31 |
| Canadiens | 28 | 11 | 8 | 9 | 66 | 56 | 31 |
| Boston | 27 | 12 | 9 | 6 | 60 | 59 | 30 |
| Toronto | 30 | 11 | 13 | 6 | 76 | 86 | 28 |
| New-York | 27 | 3 | 15 | 9 | 57 | 89 | 15 |

| Ligue Américaine : | P | g | p | n | pp | pc | pts |
|--------------------|----|----|----|---|----|----|-----|
| Cleveland | 23 | 16 | 7 | 0 | 91 | 54 | 32 |
| Hershey | 24 | 14 | 9 | 1 | 84 | 72 | 29 |
| Pittsburgh | 24 | 12 | 10 | 2 | 83 | 70 | 26 |
| Syracuse | 26 | 12 | 14 | 0 | 79 | 76 | 24 |
| St-Louis | 24 | 11 | 13 | 0 | 79 | 92 | 22 |
| Providence | 24 | 9 | 14 | 1 | 62 | 87 | 19 |
| Buffalo | 25 | 8 | 15 | 2 | 64 | 92 | 19 |

| Ligue Québec Senior : | P | g | p | n | pp | pc | pts |
|-----------------------|----|----|----|---|----|-----|-----|
| Royal | 25 | 16 | 8 | 1 | 88 | 56 | 33 |
| Chicoutimi | 25 | 14 | 6 | 5 | 92 | 62 | 33 |
| Ottawa | 29 | 13 | 12 | 4 | 72 | 85 | 30 |
| Valleyfield | 28 | 12 | 11 | 5 | 73 | 83 | 29 |
| Sherbrooke | 28 | 12 | 14 | 2 | 88 | 77 | 26 |
| Québec | 28 | 10 | 13 | 5 | 84 | 101 | 25 |
| Shawinigan | 25 | 5 | 18 | 2 | 64 | 95 | 12 |

| Ligue Provinciale : | P | g | p | n | pp | pc | pts |
|---------------------|----|----|----|---|-----|-----|-----|
| St-Hyacinthe | 32 | 16 | 11 | 5 | 138 | 114 | 37 |
| St-Jérôme | 31 | 15 | 12 | 4 | 107 | 90 | 34 |
| Ste-Thérèse | 30 | 14 | 14 | 2 | 96 | 96 | 30 |
| Lachine | 29 | 9 | 17 | 3 | 90 | 131 | 21 |

| Ligue Ontario-Québec Junior : (Division Est) | P | g | p | n | pp | pc | pts |
|--|----|----|----|---|-----|-----|-----|
| Canadiens | 24 | 19 | 5 | 0 | 123 | 57 | 38 |
| Québec | 25 | 18 | 7 | 0 | 95 | 79 | 36 |
| T.-Rivières | 24 | 9 | 14 | 1 | 68 | 97 | 19 |
| Royal | 25 | 2 | 21 | 2 | 61 | 124 | 6 |

| (Division Ouest) | P | g | p | n | pp | pc | pts |
|------------------|----|----|----|---|-----|-----|-----|
| Marlboros | 27 | 19 | 5 | 3 | 109 | 69 | 41 |
| St. Michael's | 26 | 16 | 8 | 2 | 122 | 81 | 34 |
| Barrie | 28 | 16 | 11 | 1 | 140 | 120 | 33 |
| Galt | 30 | 14 | 13 | 3 | 125 | 122 | 31 |
| S. Catharines | 23 | 12 | 9 | 2 | 90 | 81 | 26 |
| Guelph | 27 | 9 | 16 | 2 | 89 | 120 | 20 |
| Oshawa | 26 | 8 | 16 | 2 | 101 | 128 | 13 |
| Windsor | 24 | 8 | 14 | 2 | 59 | 73 | 18 |
| Kitchener | 27 | 6 | 17 | 4 | 82 | 115 | 16 |

| Ligue des Etats-Unis : | P | g | p | n | pp | pc | pts |
|------------------------|----|----|----|---|-----|-----|-----|
| Cincinnati | 25 | 19 | 5 | 1 | 131 | 60 | 39 |
| Troy | 30 | 13 | 7 | 3 | 108 | 82 | 29 |
| Toledo | 25 | 14 | 10 | 1 | 89 | 85 | 29 |
| Milwaukee | 25 | 8 | 14 | 3 | 90 | 127 | 19 |
| Gr. Rapids | 20 | 8 | 12 | 0 | 81 | 98 | 18 |
| Ft. Wayne | 23 | 4 | 18 | 1 | 59 | 106 | 9 |

Connie Mack en Floride

PHILADELPHIE, 16. (P.A.F.) — Il n'y aura pas, apparemment, de grande fête à Philadelphie cette année à l'occasion du 90e anniversaire de naissance de Connie Mack. Le célèbre vieillard du baseball s'est sauvé en Floride, à St-Petersburg, chez Connie fils, qui exploite à Fort Myers la pêche aux crevettes.

"Papa nous a faussé compagnie lors du congrès de baseball à Phoenix", a déclaré aujourd'hui Roy Mack, celui-ci avait l'intention d'organiser une grande fête en l'honneur du président des Athlétiques de Philadelphie le 23 décembre.

"Après tout, vous n'avez pas 90 ans tous les jours. Nous pourrions peut-être obliger Papa à revenir à Philadelphie mais je n'ose car il pourrait contracter une pneumonie et je ne me le pardonnerais jamais", a ajouté Roy. Celui-ci a encore dit que son père était en bonne santé et qu'il ne souffrait aucunement d'un léger accident subi alors qu'il tomba en essayant de déplacer une lourde chaise dans un hôtel de St-Petersburg.

Programme double de la ligue Junior ce soir au Forum

L'instructeur du Royal Junior, Jacques Bélanger a annoncé, hier, que le gardien de buts Dave Broadbelt sera de retour dans les filets de son club, ce soir, contre les Generals d'Oshawa, dans la deuxième joute d'un programme double présenté par la ligue Junior. Les Reds de Trois-Rivières rencontreront le Canadien dans la première partie.

Broadbelt qui est au repos depuis deux semaines remplacera Gaétan Dessureault qui a été retourné au Canadien. Bélanger a révélé qu'il aura recours au même alignement que dimanche alors que son club a difficilement été défait 4 à 3 par les puissants Marlboros de Toronto.

Claude Beaupré jouera encore sur la première ligne d'attaque avec Ken Naylor et Russ Watson. Le joueur de défense George Petty qui a été converti en joueur d'avant jouera à l'aile droite avec Johnny MacGillivray et Bobby Laforest. Réal Vincent, Sandy Morrison et Brian McCann formeront l'autre trio.

Les Généraux d'Oshawa ne forment pas la plus puissante équipe de l'Ontario, mais ils sont très combattifs. Ce club qui est dirigé par Gerry Brown, un ancien joueur des Bruins de Boston et des Bears de Hershey occupe la septième position de la ligue de l'Ontario sur un pied d'égalité avec le Windsor. Il n'est qu'à deux points des Biltmores de Guelph tout en ayant joué une partie de moins que ce club.

L'instructeur Sam Pollock aura également recours au même alignement que dimanche dernier alors que ses joueurs ont défait les Citadelles de Québec 5 à 2. Les amateurs locaux auront alors l'occasion de voir le brillant ailier gauche Eddie Swartzack à l'oeuvre avec son nouveau club. Eddie joue sur la première ligne d'attaque avec Henri Richard et Claude Provost. Il remplace Guy Rousseau qui joue au centre de la deuxième ligne avec Yvan Chasle et Denis Boucher. Swartzack a fait de beaux débuts

avec le Tricolore en comptant un but et en fournissant une assistance sur le but gagnant. Il a été blessé à la cheville gauche, mais l'instruc-



Jean-Guy GENDRON

teur Sam Pollock a révélé qu'il sera à son poste ce soir.

Le Canadien n'aura pas la tâche facile, car les Reds forment une équipe très combative. Il est fort probable que les Reds alignent Normand Grisé qui a été obtenu du Royal en échange pour St-Jean.

Les joueurs du Canadien devront surveiller de près les Gendron, Dessureault, Dubuc et Leclerc qui sont considérés comme les meilleurs compteurs des Reds. La première joute débutera à sept heures et trente.

Les systèmes de fermes sont dispendieux, selon Gabe Paul

CINCINNATI, 16 — (Paf) — Le gérant général Gabe Paul, des Reds de Cincinnati, a déclaré, aujourd'hui, que l'exploitation commerciale des clubs des ligues mineures de baseball par les équipes des ligues majeures était "un mauvais risque financier".

Paul a fait sa déclaration aux actionnaires du Cincinnati alors qu'il a révélé que les Reds avaient terminé leur année fiscale 1952 avec un déficit net de \$34,706.50 bien que l'assistance à leurs joutes locales ait augmenté de 15,929.

Des frais d'exploitation toujours plus lourds à supporter sont la raison du rapport déficitaire et Paul a signalé que la plus forte augmentation dans les dépenses a été celle en rapport avec le développement de joueurs. Il a dit que le système de clubs-écoles du Cincinnati était deux fois plus important qu'il y a un an, que les Reds avaient deux fois plus de joueurs sous contrat, mais ajouta:

"L'exploitation commerciale de clubs mineurs par les clubs majeurs devient une entreprise financière de plus en plus risquée".

Expliquant que la part des dépenses pour la plupart des clubs mineurs était plus forte que pour les équipes des ligues majeures, Paul a ajouté:

"La possession de clubs mineurs, sauf pour des raisons d'exploitation interne, est un mauvais risque. Il est nécessaire de posséder un ou deux clubs dans un système de clubs-fermes, pour des raisons de développement interne, mais, en dehors de ce point de vue, être propriétaire de clubs mineurs est un luxe puisqu'on peut récolter les mêmes bénéfices, grâce à de simples ententes, sans être menacé par la possibilité de lourdes pertes."

Les Reds ont maintenant des ententes avec trois équipes et en possèdent trois autres. Les équipes

dont ils sont propriétaires sont Tulsa, de la ligue du Texas, Columbia, Caroline du Sud, dans la ligue Sally, et Ogden, Utah, dans la ligue dite Pionnière.

Paul a déclaré que les Reds avaient augmenté leur perte nette d'exploitation bien que l'assistance, en 1952, ait atteint 604,197 amateurs, à comparer à 588,268 en 1951. Les assistances à l'étranger ont baissé de 665,588 à 646,829. La perte nette subie par le Cincinnati en 1951 se chiffrait à \$42,355.62.

Quant aux possibilités de réussite des Reds en 1953, Paul a dit: "A mon avis, notre alignement reflète plus de possibilités qu'il y a un an. Je crois que notre club aura plus de force offensive qu'en 1952 et beaucoup plus, à tout événement, qu'en 1951."

Les Reds ont terminé sixièmes dans la ligue Nationale à chacune des trois dernières saisons.

Roger Dubuc inactif pour six semaines

La direction des Reds de Trois-Rivières a annoncé hier soir, que le joueur d'avant Roger Dubuc sera inactif pour une période de six semaines. L'ailier droit des Reds s'est cassé un poignet lors de la dernière joute contre les Marlboros.

Jack Toupin, coach des Reds, a déclaré qu'il utiliserait Normand Grisé à la place de Dubuc pour la partie de ce soir contre Canadien.

Eisenhower discutera des problèmes de défense du Pacifique avec M. Holland

NEW-YORK, 16 — (Paf) — Le président-élu, M. Dwight-D. Eisenhower, s'entretiendra, aujourd'hui, des problèmes relatifs à la défense du Pacifique, à laquelle participent les Etats-Unis, lors de son entrevue avec le premier ministre de la Nouvelle-Zélande, M. Sidney Holland.

M. Holland est déjà passé par Londres où il s'est entretenu de cette question avec le premier ministre britannique, M. Winston Churchill.

L'Alliance du Pacifique se compose maintenant des Etats-Unis, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Toutefois, les observateurs laissent entendre que la Grande-Bretagne serait admise dans l'Alliance-Pacifique, l'OTAN du Pacifique.

Le premier ministre de la Nouvelle-Zélande doit rencontrer M. Eisenhower cet après-midi. M. Leslie-K. Munro, ambassadeur de la Nouvelle-Zélande, à Washington, doit l'accompagner. Lorsqu'on a annoncé sa visite prochaine au futur président, les journalistes ont demandé à M. James-C. Hagerty, secrétaire de presse de M. Eisen-

hower, s'il serait question de l'Alliance de défense.

"C'est une des questions qui seront discutées", a répondu M. Hagerty.

Dans l'entre-temps, rien ne laisse prévoir la date de la prochaine réunion entre les généraux Eisenhower et MacArthur. Ils ont convenu, dans un échange de messages la semaine dernière, de discuter les vues du général MacArthur sur la question du règlement de la paix en Corée.

Lors de son entrevue, aujourd'hui, M. Holland mettra probablement le général MacArthur sur la question du règlement de la paix en Corée.

Lors de son entrevue, aujourd'hui, M. Holland mettra probablement le général Eisenhower au courant des détails de ses entretiens à Londres sur l'Alliance de défense.

Suchan et Jackson ont payé leur dette à la société

TORONTO, 16 — (Pcf) — Deux criminels ont payé de leur vie, aujourd'hui, le meurtre d'un policier de Toronto. Ils sont montés sur la potence au même moment et, une fois dos à dos, on leur a passé la corde au cou.

Quelques secondes plus tard, la trappe s'ouvrait et Steve Suchan et Leonard Jackson venaient de payer leur dette à la société pour le meurtre du sergent détective Edmund Tong, le 6 mars dernier.

Leur exécution s'est déroulée à 12 h. 14 du matin à la prison Don de Toronto. Les autres membres de la bande Boyd purgent de longues sentences d'emprisonnement.

La double pendaison, la première à Toronto depuis 1921, s'est effectuée sans anicroche. Le Dr Smirle Lawson, coroner en chef de l'Ontario, a déclaré: "Ce fut du bon travail".

Vêtus de l'uniforme régulier du baigneur: chemise et salopette, les corps ont été descendus de la potence à 1 h. du matin. A 1 h. 46, on avait affiché à la porte de la prison de l'est de Toronto les avis officiels de l'exécution.

En voici la teneur:

"Nous, soussignés, déclarons par la présente que la peine de mort a été exécutée contre Vaient Lesso, alias Steve Suchan, alias Victor-J. Lenoff, à la prison commune du comté de York, à Toronto, en notre présence".

Un avis semblable a été affiché dans le cas de Jackson.

A l'extérieur de la prison, une foule bruyante d'environ 400 personnes s'était attroupée sous la bise froide. Une femme d'âge moyen, qui a déclaré être la cousine de Jackson tout en refusant de dire son nom, a réussi à franchir le cordon de la police, mais les gardes l'ont fait reculer près de l'entrée de la prison.

Le meurtre du détective Tong à Toronto, en mars dernier, avait donné lieu à l'une des plus sensationnelles chasses à l'homme jamais vues au Canada. Quelques jours plus tard, Suchan et Jackson étaient capturés à Montréal.

Mais ils ne s'attardèrent pas en prison. Ramenés à Toronto, ils s'évadèrent le 8 septembre avec Edwin Alonzo Boyd, chef de la bande qui, durant plusieurs mois, avait terrorisé Toronto, et William-R. Jackson, sans lien de parenté avec son homonyme. Huit jours plus tard, ils étaient repris à North-York, dans la banlieue torontoise.

Boyd fut condamné à l'emprisonnement perpétuel pour vol de ban-

que à main armée. William Jackson, à une peine de 20 ans, et les autres membres de la bande, à des peines moins sévères.

Avant l'exécution, l'abbé John Kelly a administré les derniers sacrements aux condamnés dans leurs cellules.

"Je peux dire qu'ils sont partis comme des braves", a déclaré l'abbé Kelly, professeur au St. Michael's College. Ils n'ont pas tremblé. J'ai vu bien des hommes faiblir en des circonstances bien moins pénibles. Au point de vue spirituel, ils ont été admirables.

Durant leurs dernières heures, passées presque entièrement en prières avec l'abbé Kelly, Suchan et Jackson ont refusé de prendre les sédatifs qu'on leur offrait. Le prêtre était venu à la requête de Suchan, qui était catholique. Dimanche, Jackson, né israélite et élevé dans la confession anglicane, a demandé d'embrasser la foi catholique.

Mme Leonard Jackson, qui était

avec son mari lorsque ce dernier a été capturé à Montréal à la suite d'une fusillade avec la police, a vu son mari pour la dernière fois, dimanche. La mère de Suchan a également visité son fils pour la dernière fois à cette occasion.

Mes Arthur Maloney et J.-J. Robbinette, procureurs des deux hommes, ont visité leurs clients hier. La Cour Suprême du Canada a refusé d'entendre une requête en cassation et le ministère de la Justice refusait, hier, une demande de réduction de leur peine capitale à l'emprisonnement à vie.

Les deux avocats ont dit que Suchan et Jackson étaient calmes et ont ajouté que les deux condamnés avaient évoqué, au cours de la visite de 45 minutes, les événements amusants de leur procès. Ils n'ont pas mentionné le sort qui les attendait.

Jackson a dit à Me Maloney qu'il espérait que son jeune fils, qui n'est âgé que de quelques mois maintenant, deviendra "un homme sain et bon".

2,500 ouvriers réclament le retrait de la police

TROIS-RIVIERES, 16 — (Pcf) — Près de 2,500 employés syndiqués de la région de Shawinigan, réunis, hier soir, en assemblée spéciale, ont adopté à l'unanimité une résolution à l'adresse du premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis.

Voici la teneur de cette motion:

1. Le conseil central des syndicats nationaux de Shawinigan "protège énergiquement contre les agissements inqualifiables de la police provinciale à Louiseville et exige le retrait immédiat de la dite police".

2. Le conseil réclame "l'intervention immédiate" du premier ministre de la province afin qu'une "solution juste et équitable" soit apportée à la grève des tisserands des Associated Textiles de Louiseville.

3. Les syndicats réunis acceptent, en principe, de recourir à la grève générale "en signe de protestation" et, s'il le faut, pour obtenir le rappel des agents de la police provinciale envoyés à Louiseville, ainsi qu'un règlement équitable du différend.

Les syndicats forment immédiatement un comité composé de deux représentants de chaque union affiliée au conseil central pour examiner, avec le bureau du conseil, la question de grève générale et fixer une date s'il y a lieu.

M. Jean Marchand, secrétaire de la CTCC, a déclaré: "Si nous voulons que la démocratie survive, si la population ne s'occupe pas d'en faire respecter les principes essentiels, elle ne sera plus qu'un vain mot... La situation de Louiseville doit être, pour chacun de nous, un signal d'alerte. Les valeurs en jeu sont tellement fondamentales que nous ne devons, à aucun prix, réagir inconsidérément, car nous aurions encore des massacres comme celui qui vient de se produire à Louiseville, et comme il s'en est produit à Asbestos".

Des militaires nous arrivent pour les fêtes

Au lever du jour, aujourd'hui, un train spécial conduisant à Montréal le dernier groupe de militaires de la 27e brigade canadienne à arriver d'Allemagne avant les fêtes, est entré en gare Centrale où attendaient plus de 150 personnes, parents et amis des soldats canadiens de la région de Montréal.

Plus de 100 militaires sont descendus du train mais 19 seulement sont demeurés à Montréal. Les autres sont montés presque immédiatement dans des trains ordinaires des chemins de fer nationaux pour se rendre dans les provinces à l'ouest du Québec. Dans le groupe de Montréalais, on remarquait quatre officiers et 15 sous-officiers et soldats. Aussitôt arrivés à la gare, les militaires étaient en permission.

Interrogés ce matin, quelques soldats ont dit que le moral de nos troupes n'était pas très bon. Ces allégués ont été contredits par d'autres militaires du même groupe qui prétendent qu'au contraire, la situation, en Allemagne, se stabilise et que tout va déjà mieux.

Le contingent, arrivé dans la métropole aujourd'hui, est l'un des derniers ramenés au pays en vertu du système de roulement des troupes de la 27e brigade canadienne. Le groupe est arrivé à Halifax dimanche matin à bord du paquebot "Franconia" de la ligne Cunard.

Vif émoi quand des animaux s'échappent d'un cirque à Paris

PARIS, 16 — (Reuters f) — Policiers, pompiers et employés d'un cirque ont chassé le gros gibier durant une heure, hier, sur le boulevard des Batignolles, artère achalandée du nord de Paris, par suite de l'écroulement de la grande tente du cirque durant une tempête de neige. Mme Jeannette MacDonald, fameuse dompteuse française, répétait avec quatre ours, deux lions, trois tigres, deux hyènes, quatre loups et trois phoques quand l'arène en bois s'écroula. Les animaux se dispersèrent dans toutes les directions. Des renforts de policiers armés de mitraillettes arrivèrent et bloquèrent le boulevard, tandis que des employés du cirque armés de barres de fer, de chaînes et de lasses poursuivaient les animaux à pied, sur des bicyclettes et en camions. En moins d'une heure, tous les animaux étaient repris, sauf un lion. Il a été capturé au moment où il allait pénétrer dans la station du métro à la Place de Clichy, à 900 pieds du cirque.

5 attaques ennemies repoussées, en Corée

SEOUL, 16 — (Paf) — Des patrouilles chinoises ont attaqué cinq fois les positions alliées sur les crêtes de Kumhwa, au centre de la Corée, la nuit dernière. Elles ont été repoussées chaque fois.

Les communistes ont commencé leurs attaques au crépuscule. Ils se sont rendus à portée de grenade de la colline Pinpoint, le sommet qui domine la crête du Franc-Tireur. Les fantassins sud-coréens, solidement retranchés sur les pentes glacées les ont repoussés.

La huitième armée a annoncé que la plus forte attaque — menée par environ 80 Chinois — avait été repoussée vers minuit.

Ailleurs sur le front, il ne s'est produit que des escarmouches de patrouilles.

Le cinquième corps d'aviation a annoncé que des bombardiers-chasseurs avaient détruit 95 véhicules au cours d'attaques contre des artères communistes de ravitaillement la nuit dernière. Douze Superfortresses B-29 ont attaqué des cibles de troupes et de ravitaillement près de Pyongyang, la capitale de la Corée communiste et à Sinanju, dans le nord-ouest de la Corée. On a déclaré que les résultats sont "excellents".

Plus tôt lundi, une meilleure température a donné lieu à une série de 10 batailles aériennes au-dessus de l'extrême nord-ouest de la Corée. C'est la première fois que des Mig de fabrication russe se sont présentés depuis cinq jours.

Le quartier général de l'Aviation américaine a annoncé que des réactés Sabre avaient endommagé au moins deux des Mig et avaient chassé les autres en Manchourie avant qu'ils ne puissent s'en prendre aux bombardiers-chasseurs plus lents.

Les pertes alliées, s'il y en a, seront annoncées plus tard dans un sommaire de fin de semaine.

Un Mig a été endommagé au cours d'un engagement de la matinée entre 10 réactés communistes et quatre Sabre. L'autre Mig a été descendu au cours d'un duel de l'après-midi entre quatre réactés ennemis et quatre Sabre.

Dans l'entre-temps, des réactés Shooting Star ont surpris un train communiste à découvert près de Chungwa dans le nord-ouest de la Corée. Des bombes et des fusées ont déclenché trois explosions secondaires dans des wagons qui portaient des munitions. Les pilotes affirment qu'ils ont détruit 21 wagons, et endommagé la locomotive et 13 wagons.

De fortes attaques de bombardiers-chasseurs le long du front ouest ont bombardé des positions de munitions et de mortiers et des casernes de troupes communistes.

La loyauté du diplomate de carrière J.-C. Vincent mise en doute aux E.-Unis

WASHINGTON, 16 — (Paf) — La haute commission d'enquête gouvernementale sur la loyauté a déclaré que la loyauté du diplomate de carrière John-Carter Vincent laisse un doute raisonnable, mais le secrétariat d'Etat a pris certaines mesures qui lui permettront d'accepter ou de rejeter la recommandation de la commission qui préconise son congédiement.

Certains fonctionnaires conjecturent que le secrétaire d'Etat, M. Dean Acheson, après s'être entretenu de la question avec le président Truman, probablement la semaine prochaine, décidera de rouvrir l'enquête à fond et qu'il réinstallera éventuellement M. Vincent à son poste. M. Acheson est présentement à Paris et aucune version officielle ne vient corroborer cette théorie.

Le secrétariat d'Etat a annoncé

la décision de la Commission, hier soir, en déclarant avoir suspendu M. Vincent de ses fonctions, après l'avoir rappelé de son poste à Tanger. Il y était ministre et agent diplomatique des Etats-Unis.

En même temps, le secrétariat d'Etat a annoncé que la Commission a rendu un jugement favorable au sujet de M. John Paton Davies, fils, également diplomate de carrière et, comme M. Vincent, personnalité controversée depuis plusieurs années. La commission a déclaré qu'il n'existe aucun doute raisonnable sur sa loyauté. M. Davies est présentement sous-directeur des affaires politiques auprès de la haute commission américaine en Allemagne.

Agé de 53 ans et ayant servi depuis plus de 30 ans dans le service diplomatique des Etats-Unis, M. Vincent a fait l'objet d'enquêtes de la part de diverses agences gouvernementales depuis plusieurs années. Le sénateur Joseph McCarthy, républicain du Wisconsin, a déclaré au Sénat, il y a 18 mois, que les accusations portées contre M. Vincent comprennent "des témoignages directs que M. Vincent a déjà fait partie du mouvement communiste".

Le diplomate américain est devenu directeur du Bureau des affaires de l'Extrême-Orient en septembre 1945, et a détenu ce poste jusqu'en juillet 1947. Il est donc un des principaux artisans de la politique américaine en Asie.

Gala en l'honneur de l'hon. Duplessis

TROIS-RIVIERES, 16. (Pcf) — Un grand gala artistique sera offert à l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, le soir du 31 décembre, à la salle Notre-Dame, aux Trois-Rivières. Ce sera l'hommage du Nouvel An au député des Trois-Rivières de la part de trois groupements qui ont bénéficié particulièrement des faveurs du premier ministre: l'Union musicale, les Compagnons de Notre-Dame et l'Orphéon.